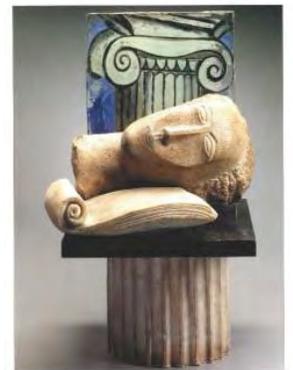




ÉCOLE
FRANÇAISE
D'ATHÈNES

Rapport d'activité 2011

Annexes





I Rapport auto-évaluation (juin 2011)

II Déclaration stratégique (juin 2011)

III Réponse de l'EFA à l'AERES (octobre 2011)

IV Réponse de l'EFA à la Cour des Comptes (décembre 2011)

V Co-financements 2011

VI Bourses accordées en 2011

VII Programme des séminaires de l'EFA en 2011

VIII Programmes des séminaires de formation doctorale en 2011

IX Rapports d'activité des membres en 2011

X Carte des fouilles et des missions d'études menées par l'EFA en 2011

XI Programmes des colloques en 2011



Annexe I Rapport d'auto-évaluation de l'École française d'Athènes (juin 2011)



AUTO-ÉVALUATION AERES 2008-2011

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. LE PLUS ANCIEN ÉTABLISSEMENT SCIENTIFIQUE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Fondée en 1846, l'École française d'Athènes¹ est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les statuts de 1985, qui ont prévalu durant la presque totalité de la durée du contrat 2088-2011, lui donnent pour vocation la recherche, la formation à la recherche dans toutes les disciplines se rapportant au monde grec, ancien, moderne et contemporain et la diffusion des connaissances. Ces statuts l'ont dotée d'un Conseil scientifique et d'un Conseil d'administration, tandis que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres exerce sur l'établissement une tutelle scientifique. — Le statut du 10 février 2011, désormais applicable aux cinq Écoles françaises à l'étranger, confirme les missions de l'Efa, mais modifie sensiblement sa gouvernance en lui appliquant les principes essentiels de la LRU.

1.2. LE DOMAINE DE COMPÉTENCE

1.2.1. Une vocation archéologique... — L'histoire de l'Efa est pour une bonne part parallèle à la naissance et au développement de l'archéologie grecque :

– à partir des années 1870, elle s'est essentiellement identifiée aux fouilles de grands sites dont la

¹ Ci-après désignée « l'Efa ».



Grèce lui a confié l'exploration : Délos, Delphes, Argos, Thasos, Philippes, Dikili Tash et Malia. Ouverts au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle et toujours en activité, ces sites n'ont rien perdu de leur intérêt scientifique et, avec des problématiques ou des méthodes renouvelées, ils continuent à être une source d'études du plus haut intérêt. Il faut y ajouter la mission permanente d'Amathonte dans l'île de Chypre, ouverte en 1975. — L'existence de ces missions permanentes, avec tout ce que cela suppose d'infrastructures, constitue assurément la caractéristique essentielle de l'EFA au regard des autres Écoles françaises à l'étranger : elle a des conséquences décisives dans la définition et la mise en œuvre des programmes, dans la gestion des ressources humaines et dans la politique immobilière.

- à côté de ces missions permanentes, l'EFA intervient également à des degrés divers dans le cadre de missions temporaires. Au cours du contrat 2008-2011, furent ainsi concernés les sites de Kirrha, Kouphovouno, Itanos et le golfe du Mirabello en Grèce ; Shillourokambos et Potamia à Chypre ; Sovjan, Apollonia, Durrës et Byllis en Albanie.

De la sorte, l'EFA se trouve dans une situation que ne connaît aucun autre établissement étranger implanté à Athènes. En effet, à considérer les sites sur lesquels s'exerce son activité scientifique, on observe que toutes les périodes de l'Antiquité sont représentées, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque byzantine, en même temps que toutes les formes d'organisation de l'espace, civique, économique, religieux, urbain ou rural.

1.2.2. ... et une ouverture sur le monde moderne et contemporain. — L'ouverture sur les périodes moderne et contemporaine est inscrite dans le décret de 1985, mais a dû surmonter des obstacles pour s'affirmer. Elle s'est affirmée et structurée au cours du contrat quadriennal 2004-2007 et a connu un plein développement au cours du contrat quadriennal qui s'achève.

1.3. UN INSTITUT DE RECHERCHE INTERNATIONAL DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Par sa situation même, l'EFA développe son activité dans un contexte international : plus précisément même, elle est un institut de recherche à vocation et à dimension internationales, — par son recrutement, par le public qu'elle accueille, par les programmes qu'elle met en œuvre et les partenariats qu'elle instaure :

- l'EFA recrute par concours des membres scientifiques sans distinction de nationalité. Depuis 1900, elle accueille également des membres étrangers, qui sont directement associés aux travaux de l'École.
- chaque année, l'EFA accueille également dans ses locaux ou sur ses chantiers et sans distinction de



nationalité des étudiants qui participent aux fouilles ou aux recherches conduites dans les musées, des boursiers, des missionnaires qui viennent poursuivre leurs recherches personnelles ou participer aux différents programmes de l'Efa, des lecteurs qui bénéficient des ressources documentaires mises à leur disposition.

- ayant pour objet d'étude le monde hellénique de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne et contemporaine, l'Efa développe ses programmes de recherche en Grèce même et en dehors de la Grèce : dans l'île de Chypre (Amathonte, Potamia, Shillourokambos), en Albanie (Apollonia, Byllis, Sovjan et Durrës) et en Bosnie.
- enfin, pour mettre en œuvre ces programmes, l'Efa a instauré des partenariats prioritaires et privilégiés avec les universités et les centres de recherche français, mais aussi avec les institutions qui, dans chacun des pays où elle intervient, sont en charge de la politique archéologique, ainsi qu'avec les universités et instituts de recherche étrangers les mieux désignés.

R E M A R Q U E S

1. — L'auto-évaluation est bâtie par référence aux cinq actions que définit la LOLF pour l'établissement dans le cadre du programme 150 : *Formations supérieures et recherche universitaire, à savoir* :

- Action 03** Formation initiale et continue de niveau doctorat
- Action 05** Bibliothèque et documentation
- Action 11** Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société
- Action 14** Immobilier
- Action 15** Pilotage et support de programme

2. — On a respecté autant qu'il était possible le cadre chronologique du contrat quadriennal 2008-2011. Lorsque des données ne sont pas encore disponibles pour 2008, on a adopté le cadre 2007-2010, les données de l'année 2007 n'ayant pas été toutes intégrées au bilan du précédent contrat.



1. — RECHERCHE EN SHS

1.1. — LE POTENTIEL DE RECHERCHE DE L'ÉTABLISSEMENT

Il y a deux manières d'évaluer le potentiel de recherche de l'établissement, — en ne prenant en compte que les supports budgétaires ou en prenant en compte le potentiel qui participe effectivement à la mise en œuvre des programmes.

1.1.1. Membres scientifiques. — L'Efa dispose de dix supports budgétaires pour ses membres scientifiques, recrutés par concours et nommés pour une période d'un an renouvelable trois fois (dans l'ancien comme dans le nouveau décret). À ces dix membres, s'ajoutent des membres étrangers² en nombre variable : leur rémunération est prise en charge par leur pays d'origine, mais, pour tout ce qui relève de l'exercice de la recherche, ils ont mêmes droits et mêmes devoirs. Ce dispositif a une double conséquence : ces membres étrangers participent activement à la mise en œuvre des programmes et élargissent considérablement le réseau des partenariats possibles grâce aux postes qu'ils occupent à leur retour.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF :

- *recrutement et parité* : on ne mentionne que pour mémoire ce critère d'appréciation, dans la mesure où il ne peut constituer un critère de sélection. Sur l'ensemble des années 1992-2010, la répartition est de 44% pour les hommes et 56% pour les femmes ; dans la promotion arrêtée au 31 décembre 2010, elle est de 30% pour les hommes et 70% pour les femmes : cette évolution ne fait que refléter celle qui affecte l'ensemble du secteur SHS.
- *origine des membres* :
 - on a souvent fait le reproche à l'Efa d'être un bastion de l'ENS. Le tableau reproduit en ci-dessous montre l'appréciation est mal fondée : sur les années 1992-2010 et compte non tenu des membres étrangers, les normaliens représentent 23,5% des membres recrutés ; ils représentent un tiers de la promotion actuelle, mais, en l'occurrence, la variation n'est pas significative. — Du

² Ils reçoivent dans le nouveau décret le titre d'« autres membres » (art. 22).



reste, l’Efa n’a pas à rougir de recruter parmi des chercheurs qui ont déjà fait preuve de leur excellence ; à rebours, les chiffres attestent qu’elle ne considère pas l’ENS comme le lieu exclusif de l’excellence.

- en revanche, les membres demeurent majoritairement issus d’universités parisiennes : pour les années 1992-2010, 73% des membres en sont issus, 23% viennent d’universités de Province et seulement 4% d’universités étrangères³. — Globalement, sur le long terme, on observe une représentation plus importantes des universités de région (Aix-en-Provence, Strasbourg, Lyon, Lille), mais qui n’est pas encore à la hauteur de la place occupée par ces universités dans le paysage de la recherche française.
- *profil des membres* : l’agrégation — ou tout titre jugé équivalent par la commission de recrutement — étant jusqu’alors nécessaire pour faire acte de candidature, c’est la distinction agrégé/non agrégé qui, d’une certaine manière, prévalait jusqu’alors. Le décret du 10 février 2011 lui substitue une distinction doctorant/docteur, plus conforme à la mission de recherche des établissements : désormais, l’inscription en doctorat devient la condition *sine qua non* pour faire acte de candidature. On peut en attendre une évolution, avec un recrutement accru de docteurs, qui, affranchis d’une contrainte académique, seront aussi plus à même de travailler au progrès des programmes de l’Efa. D’ores et déjà toutefois, l’Efa recrute plus de docteurs que par le passé : sur le potentiel de recherche de 13 membres pour l’année académique 2010-2011, par exemple, six sont docteurs (dont les trois membres étrangers) et sept sont doctorants. — C’est une autre forme du renforcement du potentiel de recherche.

ANNÉES		SEXE		NATIONALITÉ		UNIVERSITÉ D’ORIGINE ⁴			ENS		
		M	F	Fr	Étr.	France		Étr.	Oui	Non	
						Paris	Province				
1992	À										
2010											
		En chiffres	21	27	45	3	35	11	2	11	37
		En %	44	56	94	6	73	23	4	23	77

- *autres chercheurs statutairement rattachés à l’Efa* : au cours du contrat quadriennal écoulé, l’Efa a mis à l’épreuve trois autres formes de renforcement de son potentiel de recherche :

³ Grèce, Finlande et Bulgarie, avec souvent des parcours passant par l’université française.

⁴ = Université dans laquelle est réalisée la thèse de doctorat.



- elle a recruté sur un poste de membre un maître de conférences pour une durée d'un an.
- elle a bénéficié de la mise à disposition d'un directeur de recherche, dans le cadre de la convention qui la lie au CNRS.
- elle a octroyé chaque année un contrat postdoctoral de six mois sur appel d'offre.

Dans chacun de ces cas, le critère de sélection retenu était l'adéquation du projet de recherche avec les programmes de l'établissement.

1.1.2. Chercheurs associés. — Quelles que soient les qualités des membres scientifiques, ils ne peuvent naturellement être les seuls porteurs des projets de l'établissement. De fait, celui-ci met en œuvre ses programmes grâce à l'association de chercheurs qui ne lui sont pas statutairement rattachés, dont le concours lui est d'autant plus indispensable que la réglementation grecque impose une expérience de cinq ans aux responsables de mission — qualification dont peuvent rarement se prévaloir les membres en poste — voire récuse des candidatures de chercheurs jugés trop jeunes ou ne disposant pas de titres académiques suffisants :

- l'existence de missions archéologiques permanentes aboutit à l'attachement des membres, puis anciens membres à un ou deux sites sur lesquels s'exerce prioritairement leur activité de recherche. Les « anciens membres » constituent actuellement une communauté active d'environ 140 personnes, qui contribuent fortement au maillage de l'espace de la recherche en France ou à l'étranger. On ne comprend pas le fonctionnement de l'Efa si l'on ne prend pas la mesure de l'investissement de cette communauté dans la vie scientifique de l'École.

CATÉGORIES		TOTAL	France		Étranger*	Dont	
			Paris	Province		AIBL	IUF
Enseignants-chercheurs	PR	67	16	32	19	5	3
	MC	28	6	18	4		1
Coll. de France		1			1		
EHESS		1	1				



EFA – Rapport d'activité 2011

EPHE		3	3			1	
Chercheurs CNRS	DR	12	6	2	4		
	CR	8	4	4			
Louvre		3	3				
Collectivité territoriale		1		1			
Post-doctorants		5	1	1	3		
Ens. secondaire		8	7		1		
Reconversion		4	4				
Autre**		2			2		
TOTAL		143	51	58	34	6	4

* Pays représentés : Brésil, Belgique, Canada, Grèce, Suisse.

** Dont une directrice de l'Institut néerlandais d'archéologie d'Athènes et un conseiller spécial auprès du Président de la République italienne.

NB — On remarquera dans ce tableau le nombre important des professeurs au regard des maîtres de conférence. C'est qu'à la différence de beaucoup de laboratoires (et des règles mêmes d'évaluation quantitative de l'AERES), l'Efa ne considère pas que l'activité de recherche s'arrête avec le départ à la retraite, surtout à un moment où l'on envisage de reculer l'âge de départ à la retraite : le chercheur poursuit ses activités, parfois avec une plus grande liberté, et continue à publier. Il serait aberrant de se priver ce potentiel de recherche, qui a en outre un rôle important à jouer dans le passage de relais avec les jeunes générations.

- pour autant, le statut de membre ne saurait être la seule voie d'accès à l'Efa et celle-ci n'est pas davantage la propriété exclusive des anciens membres. De nombreux chercheurs sont donc associés aux programmes de l'Efa ou les animent. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif qui ne tient compte que des *responsables de programmes*, sans mentionner l'ensemble des chercheurs ou collaborateurs qui y sont associés ou qui y participent :



EFA – Rapport d'activité 2011

CATÉGORIES		TOTAL	France		Étranger*
			Paris	Province	
Enseignants-chercheurs	PR	11	5	6	
	MC	8		6	2
Collège de France					
		2	2		
Chercheurs CNRS					
	DR	3	2	1	
	CR	3	1	1	1
	ITARF	1		1	
Membres du Service archéologique**					
		9			9
Musée du Louvre					
		1	1		
Post-doctorants					
		1		1	
Autre					
		2			2
TOTAL					
		41	11	16	14

* Pays représentés : Albanie, Italie, Grèce, Turquie

** Ne sont pris en compte que les chercheurs qui partagent la direction d'une mission archéologique.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF : ce qui fait la faiblesse de ce dispositif est en même temps sa force :

- un ensemble de chercheurs « nomades » et dispersés, une pluralité d'institutions partenaires, mais un contact constant avec les universités, les centres de recherche et les institutions partenaires et un meilleur maillage de l'espace de la recherche.



- un lien statutaire inexistant avec les chercheurs associés, une absence de toute reconnaissance juridique de la communauté des anciens membres, dont dépend pourtant la mise en œuvre des programmes, mais une « plasticité » de cette communauté pour répondre aux objectifs et aux programmes que se fixe l'institution.

C'est dans l'organisation que l'on donne à la recherche et à son environnement que se résolvent les apparentes contradictions : par la cohérence de l'organisation à l'interne et le cadrage institutionnel à l'externe, par une pleine mise en œuvre de la politique de mobilité, jugée prioritaire à l'échelon national, par la mise en place d'un ENT, par l'organisation du siège comme lieu de rencontre et lieu où se constitue l'identité de l'institution.

1.2. — ORGANISATION DE LA RECHERCHE

1.2.1. Pilotage de la recherche. — Sous le contrôle du conseil scientifique, la responsabilité du pilotage de la recherche est confiée à trois personnes, — le directeur, le directeur des études pour l'Antiquité (époque byzantine comprise), le responsable des études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF :

- l'évolution des ressources humaines, l'accroissement des charges liées au pilotage de la recherche ont pour résultat que ceux-là même qui en ont la responsabilité consacrent l'essentiel de leur temps à la gestion parfois très matérielle des programmes (mise en place de la logistique, calendrier des missions et échéancier des collaborateurs, ... — Voir organigramme). On en arrive donc à ce paradoxe que des personnes désignées à raison de leurs compétences scientifiques n'ont en réalité que très peu la possibilité de les exprimer.
- pour autant, il a été décidé de renforcer ce dispositif au cours du contrat quadriennal en recrutant successivement sur les postes de directeur des études et de responsable des études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine respectivement un professeur des universités (2009) et une directrice de recherche du CNRS (2010), en lieu et place de maîtres de conférence. L'évolution, conforme à un souhait de la direction et à une préconisation de l'AERES, est plus décisive qu'il n'y paraît : outre que ce dispositif répond mieux à celui qui est en place dans les institutions similaires implantées en Grèce⁵, les titulaires de ces postes jouissent d'une crédibilité accrue dans

⁵ Dix-sept pays entretiennent actuellement en Grèce une mission permanente en Grèce : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, la Finlande, la Géorgie, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Suède, la Suisse. Les instituts allemand, américain, anglais, autrichien, français et italien ont été fondés avant la première guerre mondiale ; les autres sont

leur relation avec l'ensemble de la communauté scientifique, française et étrangère.

- en revanche, il n'a pas été donné suite à une préconisation de l'AERES visant à la création d'un poste de directeur des études pour le domaine byzantin. Sans même évoquer les contraintes budgétaires, sans même rappeler que la même argumentation devrait conduire à demander également la création d'une direction des études propre à la pré- et à la protohistoire, deux raisons doivent être ici avancées :
 - en premier lieu, le seul membre « byzantiniste » en fonction lors de la précédente évaluation a rejoint le CNRS sans qu'il ait de successeur. La responsabilité n'en incombe pas à l'Efa, qui, en l'occurrence, ne peut recruter sur ce secteur de la recherche que s'il se présente des candidatures. — En tout état de cause, l'intérêt de disposer d'un directeur des études pour la seule période byzantine ne se justifie pas.
 - en second lieu, la logistique des opérations de terrain ne saurait être partagée entre plusieurs directions des études si elle veut être efficace et cohérente.

On se plaira plutôt à souligner que, malgré l'absence d'une direction des études spécifique, la période byzantine a donné lieu au cours du contrat quadriennal à plusieurs colloques ou publications importantes, ainsi qu'à des actions de formation doctorales (voir **annexes 13, 15 et 17**).

1.2.2. L'organisation interne de la recherche. — Lors du dernier contrat d'Établissement, les Écoles françaises à l'étranger ont reçu pour instruction de donner à leur projet la forme ou l'apparence d'une structure fédérative, associant plusieurs programmes :

- **la définition des programmes pluriannuels** est passée par un appel à projets auquel ont répondu 108 chercheurs ou groupes de chercheurs. Ils devaient satisfaire à un double objectif : donner priorité aux programmes d'équipes et, en toute occurrence, inscrire les projets dans un partenariat (**annexe 04** : fiche d'appel à projet). Outre la nécessité d'associer une logique de site, imposée par l'existence des missions permanentes, et une logique de programme, plusieurs principes ont ensuite présidé au choix des programmes retenus :
 - ✓ l'équilibre entre le lancement de nouvelles opérations de terrain, seules susceptibles de renouveler les problématiques en renouvelant les sources, et les publications qui doivent en découler, trop de programmes s'étirant sans trouver leur conclusion attendue dans une publication.
 - ✓ la cohérence dans l'organisation globale, en adossant aux programmes de recherche les formations doctorales, les manifestations scientifiques – colloques, journées d'études, tables rondes — et les recrutements.

postérieurs aux années soixante. Une « conférence » informelle des directeurs des Écoles étrangères se réunit plusieurs fois par an pour discuter des problèmes communs. — Au sein du Ministère de la culture et du tourisme, un département – le Τμήμα των ξένων σχολών – assure le suivi de leur activité scientifique.



Après validation par le conseil scientifique, ont été retenus les programmes suivants (voir l'**annexe 05** : contrat quadriennal 2008-2011. — Tableau synoptique des programmes) :

Corpus épigraphique

Archéologie de l'espace

Archéologie de la vie économique

Archéologie de la vie religieuse

Recherches sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine

– **la déclinaison des programmes en opérations annuelles** obéit à une procédure bien réglée, qui a connu plusieurs améliorations au cours du contrat quadriennal, en particulier dans les modalités d'enregistrement en ligne. Le chercheur peut en outre s'aider d'un *vademecum* accessible sur l'intranet de l'Efa (voir **annexe 06**). — Un appel à *opérations* a lieu chaque année au mois de septembre. Les chercheurs sont invités :

- ✓ à déposer le rapport de la mission écoulee à destination de l'Efa et du ministère de la culture et du tourisme grec. Ces rapports font l'objet d'une première évaluation interne et d'une traduction.
- ✓ à déposer un projet pour l'année civile suivante avec la demande de budget afférente (voir **annexe 07** : fiche de demande de moyens [saisie en ligne]).

Les demandes font l'objet d'une évaluation interne et la répartition des subventions est soumise à arbitrage au sein d'une commission composée du directeur et des directeurs des études. Le conseil d'administration donne au directeur quitus de ces arbitrages lors de la présentation du compte financier.

1.2.3. L'organisation externe de la recherche. — Dans la mesure où l'exécution des programmes repose pour une bonne part sur l'implication d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs, l'établissement s'inscrit *de facto* dans une logique de partenariats, arrêtée de manière contractuelle par des conventions entre organismes. Si des programmes ont été entrepris en pleine coopération avec telle ou telle des cinq autres Écoles françaises à l'étranger, ces dernières ne constituent pas pour autant les partenaires prioritaires des programmes de l'établissement et, d'un point de vue scientifique, rien ne serait plus périlleux que de vouloir opérer des rapprochements forcés sur la seule base d'une identité statutaire. — On trouvera dans les **annexes 08.01 à 08.04** l'état détaillé des conventions signées au cours des années 2007-2010, dont le tableau ci-dessous établit la synthèse, et dans l'**annexe 09** la liste des établissements de recherche et d'enseignement supérieur des chercheurs associés aux programmes de l'Efa pour le contrat quadriennal 2008-2011 :

Conventions et/ou avenants signés entre 2007 et 2010

z		2007	2008	2009	2010	TOTAL
MESR	Universités	1	7	2	5	15
	Unités CNRS	–	2	4	4	10
	EPSCP	3	6	4	5	18
	Autre	–	–	–	1	1
	Multipartite	1	2	1	1	5
MAEE		1	2	2	2	6
Min. Culture		1	2	1	2	6
Min. Défense		–	1	1	–	3
Institutions étrangères	<i>Albanie</i>	1	1	2	1	5
	<i>Allemagne</i>	–	1	–	–	1
	<i>Belgique</i>	–	1	–	–	1
	<i>Canada</i>	1	1	1	–	3
	<i>Chypre</i>	–	–	1	–	1
	<i>Danemark</i>	–	–	–	1	1
	<i>Grande-Bretagne</i>	–	–	–	1	1
	<i>Grèce</i>	1	7	4	4	16
Coll. territoriales		–	1	2	–	3
Associations						
Fondations		7	4	1	4	16



EFA – Rapport d'activité 2011

Sociétés privées						
TOTAL		17	38	26	31	112

Les conventions signées chaque année témoignent, à l'échelon institutionnel, des partenariats que noue l'établissement. Ces conventions recouvrent des accords de natures diverses :

- les conventions à caractère scientifique sont de deux natures :
 - ✓ certaines ont un objet limité – organisation d'un colloque, accord de coédition, par exemple – et sont engagées pour une durée déterminée.
 - ✓ d'autres concernent des accords de coopération scientifique généraux. Dans ce cas, le modèle est celui d'un accord-cadre, dont des avenants annuels précisent l'objet et le financement.
 - des conventions visent à régler les conditions d'accueil des personnels : c'est le cas des conventions de mise à disposition⁶.
- § 1.3. *Financement de la recherche*, car les partenariats se traduisent par des financements ou des cofinancements extérieurs.

1.3. LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Pour tout dire, tout euro dépensé concourt à la recherche et à l'environnement nécessaire à son bon développement. Les tableaux donnés en **annexe 01** permettent de juger de la répartition des budgets en fonction des destinations LOLF et les procès-verbaux des conseils d'administration des mois de mars 2008, 2009, 2010 et 2010 analysent leur évolution à travers une grille de lecture identique (**annexes 02.02, 02.05, 02.07 et 02.09**).

Chaque année, le budget réserve une somme d'environ 440 K€ au titre des subventions directes de la recherche. Cette somme ne représente qu'une partie du financement direct, car les partenariats se

⁶ Ne sont naturellement pas répertoriées les très nombreuses conventions de stage auxquelles l'accueil des étudiants sur les sites donne lieu chaque année. — Ont été concernées pour la période considérée les universités suivantes : Amiens, Caen, Bordeaux 3, Lille 3, Lyon 2, Montpellier, Paris 1, Paris 4, Paris 8, Paris 10, Poitiers, Provence, Rennes 2, Strasbourg 2, Toulouse 2, ainsi que les universités d'Athènes et de Thessalonique (Grèce), de Lausanne (Suisse), Louvain (Belgique), Montréal et Toronto (Canada). Des conventions de stage ont également été passées avec l'École nationale des Chartes, l'École du Louvre, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, le Centre des hautes études de Chaillot, l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (École Olivier-de-Serres), l'École de l'image de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les Écoles de Condé et l'École nationale supérieure du paysage.



traduisent aussi par des financements ou des cofinancements extérieurs pour la réalisation des programmes, pour les colloques qui en dressent le bilan et pour la publication des actes qui diffusent les résultats auprès de la communauté scientifique.

1.3.1. Financements et cofinancements extérieurs. — On parlera de financements extérieurs lorsque la totalité des coûts d'une opération est prise en charge par une institution ou un organisme privé partenaire ; on parlera de cofinancements lorsque le coût d'une opération est partagé entre plusieurs institutions ou organismes privés partenaires. Le tableau reproduit dans l'**annexe 10** répertorie l'origine des financements et cofinancements extérieurs au cours du contrat quadriennal 2008-2011 et mentionnent les programmes qui en ont bénéficié.

1.3.2. Part des financements et cofinancements extérieurs. — En 2009 et 2010, la part de ces financements et cofinancements extérieurs pour les opérations de fouille et de post-fouille représente respectivement 46,56% et 43,68% des subventions directes (**annexe 11** : financements et cofinancements des opérations archéologiques en 2009 et 2010). — L'évolution des « ressources » ainsi générées n'est pas nécessairement maîtrisable par l'Efa :

- soit parce qu'il s'agit de cofinancements gérés par le partenaire de l'opération et constituant des données qui ne sont pas accessibles à l'établissement. C'est le cas notamment des opérations archéologiques dont le financement est partagé avec le Service archéologique grec (Ministère de la Culture) ou l'Institut d'Archéologie de Tirana (Ministère de la Recherche) : le financement prend alors souvent la forme de prestations, dont le montant est très difficilement quantifiable : mise à disposition d'ouvriers et de techniciens, de moyens logistiques (engins de chantier, fluides, locaux, etc.)... Il en va de même lorsque des municipalités apportent leur concours au bon déroulement des opérations de terrain, comme c'est le cas à Thasos ou à Dréros.
- soit parce que ces financements ou cofinancements sont soumis aux aléas de la conjoncture économique : pour la seconde année consécutive, le service archéologique grec a connu une diminution sensible de ses ressources, avec des répercussions inévitables dans la part du cofinancement qu'il doit assumer dans les missions qu'il partage avec l'Efa ; pour les mêmes raisons, la part que devait prendre la Société archéologique d'Athènes dans la mission de Dikili Tash en 2010 a été annulée. Quant aux fondations privées américaines, elles ont subi de plein fouet les effets de la crise économique et ont réduit leurs subventions.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE : la part que l'Efa tire des financements extérieurs et des cofinancements n'est somme toute pas négligeable, mais il convient d'évaluer la capacité de l'établissement à répondre aux appels d'offre :

- **les appels à projets de l'ANR** : on rappellera en premier lieu une remarque qui figure dans le précédent rapport de l'AERES : « la question de la politique scientifique de l'établissement (...) doit être abordée en tenant compte du fait qu'en dehors de l'équipe de direction et des rares membres recrutés après le doctorat, l'École ne dispose pas d'un personnel de



recherche permanent de niveau post-doctoral ». Ajoutons : ni d'un service de la recherche permettant d'appuyer administrativement l'élaboration et le suivi des projets. Aussi l'Efa est-elle plus souvent partenaire que porteuse de projet, ce qui l'exclut du dispositif du préciput.

- **les appels à projets européens** : le bilan que tire l'établissement de sa participation au 6^e PCRD demeure très mitigé, — une énorme machine, une administration lourde, coûteuse et chronophage, une structure « dépersonnalisée », un usage abusif de l'anglais dans les documents de gestion, pour une portion congrue dans les programmes et les financements, hors de proportion en tout état de cause avec l'investissement requis. Si l'Efa a accepté de maintenir sa participation au réseau alors constitué au-delà du terme du programme, elle n'a pas été en mesure de participer à l'appel d'offre du 7^e PCRD, d'autant que la remise des dossiers coïncidait avec un changement dans l'équipe scientifique (remplacement de la responsable des études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine).
 - Priorité a donc été donnée à des partenariats internationaux, mais conclus directement d'institution à institution.

Il faut encore compter avec d'autres appels d'offre (en particulier les partenariats Hubert Curien ou les PICS du CNRS), les opérations cofinancées, les groupements de recherche (en particulier les GDRI), les subventions d'organismes extérieurs et le mécénat. En tout état de cause, l'Efa se considère comme un rouage essentiel pour la circulation de l'information auprès de la communauté des chercheurs, pour les appels d'offre ANR comme pour les autres appels d'offre ; elle a également un rôle incitatif. Mais, porteuse du projet ou institution associée, *elle ne retient que les propositions en cohérence avec les programmes qu'elle inscrit dans son contrat d'établissement.*

1.4. LA VALORISATION DE LA RECHERCHE⁷

1.4.1. Les séminaires. — En dehors des séminaires que les chercheurs organisent, chacun pour ce qui le concerne, au sein de leur organisme de rattachement, CNRS ou université, l'Efa a mis en place au cours du contrat quadriennal trois types de séminaires qui permettent de présenter des recherches en cours :

- le séminaire de l'Efa a lieu deux fois par mois et fait alterner des séances consacrées à l'Antiquité et des séances consacrées aux périodes moderne et contemporaine, avec une perspective commune : la présentation d'une recherche en cours, à travers ses sources et ses méthodes d'analyse. Ouvert à tous, il s'efforce aussi de renforcer les liens et les échanges scientifiques entre des chercheurs venant d'horizons divers.
- le séminaire épigraphique est mensuel. Il est organisé en collaboration avec le musée

⁷ Les données ici réunies doivent être complétées avec celles qui figurent dans la troisième partie, consacrée aux ressources documentaires.

d’épigraphique d’Athènes, qui l’accueille dans ses locaux. Par la présentation de documents épigraphiques nouveaux ou l’exposé de nouvelles interprétations sur des documents déjà connus, ce séminaire se propose de constituer un lieu de discussions et de débats scientifiques sur les inscriptions du monde grec.

- enfin, l’année 2011 a vu la création d’un séminaire *Anthropologie et histoire*, en collaboration avec la British School at Athens, qui a pris pour thème *Mémoire sociale et usages des sources primaires dans les pratiques historiques et anthropologiques*. Ce séminaire, qui sera reconduit au cours de la prochaine année académique, traduit la volonté de l’EFA de faire une place plus grande aux sciences sociales et aussi d’élargir ses partenariats en direction du monde anglo-saxon.

1.4.2. Les publications. — Quelle qu’en soit la forme, les publications constituent le premier instrument de valorisation des travaux de l’EFA : elles sont l’aboutissement auquel doivent tendre tous ses programmes. – On trouvera en **annexe 12** un tableau synoptique par collection et en **annexe 13** un tableau analytique des titres parus ou à paraître durant la période de référence.

– **présentation des collections :**

- ✓ le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, à périodicité semestrielle, publie des articles concernant aussi bien la pré- et la protohistoire égéenne que l’archéologie et l’histoire du monde antique et byzantin ; la seconde livraison comprend généralement des articles qui relèvent notamment de l’archéométrie, le rapport annuel sur les travaux de l’École et, jusqu’à sa mise en ligne en 2009, la chronique complète des fouilles et des découvertes archéologiques en Grèce et à Chypre.
- ✓ la *Bibliothèque des Écoles françaises d’Athènes et de Rome*, partagée avec l’École française de Rome, les *Suppléments du BCH*, les *Études Épigraphiques* accueillent thèses, actes de colloque et monographies qui ne s’inscrivent pas dans les collections à caractère régional.
- ✓ chacun des sites de fouilles s’inscrit dans une collection : *Exploration Archéologique de Délos*, *Fouilles de Delphes*, *Études Thasiennes*, *Études Crétoises*, *Études Péloponnésiennes*, *Études Chypriotes*.
- ✓ deux collections sont dédiées aux travaux réalisés en collaboration avec les organismes et chercheurs des pays qui accueillent nos missions : les *Recherches franco-helléniques* pour la Grèce, les *Recherches archéologiques franco-albanaises*, récemment créée en collaboration avec l’École française de Rome, pour l’Albanie.
- ✓ pour un public plus large, la collection *Sites et Monuments* accueille les guides des différents sites explorés par l’EFA.
- ✓ enfin, le résultat des travaux portant sur les périodes moderne et contemporaine a d’abord été accueilli dans une collection intitulée *Champs helléniques modernes et contemporains* ; pour mieux rendre compte de l’inscription des recherches dans le cadre élargi des Balkans, la collection s’intitule désormais *Mondes méditerranéens et balkaniques*.

On notera que l’EFA a mis en œuvre pour la première fois dans ses collections l’édition d’une base documentaire sur CD-Rom en accompagnement d’une publication traditionnelle (*Études Thasiennes* 20). L’expérience sera reprise à l’occasion de la publication du *Choix d’inscriptions de Delphes*, dont toute l’illustration sera mise en ligne.

– **bibliothèques numériques :**



- ✓ en 2003, grâce à un financement exceptionnel du ministère, l'École française d'Athènes a inauguré une bibliothèque numérique regroupant l'ensemble de ses ouvrages (<http://cefael-ath.efa.gr/site.php>). Le projet CEFAEL – pour *Collections de l'École française d'Athènes en ligne* – représentait le premier portail de publications électroniques sur les études grecques ; il donnait accès à plus de 500 volumes, 250.000 pages, 1.100 auteurs et mettait à la disposition scientifique une somme de recherches produites dans la grande tradition de l'érudition. Le projet fut aussi l'occasion d'améliorer les outils de numérisation de masse.
- ✓ le projet CEFAEL a constitué une étape importante et nécessaire dans la constitution des bibliothèques numériques. Les outils ont depuis été améliorés, globalisés et l'Efa a confié la mise en ligne de son périodique, le *Bulletin de correspondance hellénique*, au portail Persée (<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/bch>), qui offre l'avantage de permettre une recherche sur le texte grâce à un OCR. Dans une démarche commune avec l'École française de Rome, l'EFA a demandé que soient également mis en ligne sur le portail Persée la collection de la BEFAR ; à terme, c'est l'ensemble des publications de l'Efa qui est appelé à être mis en ligne sur ce portail.
- **la chronique des fouilles en ligne** : partageant une longue tradition, l'École française d'Athènes et la British School at Athens diffusaient auprès de la communauté scientifique le résultat de l'activité archéologique conduite en Grèce et dans certaines régions du monde grec. Depuis 1920, l'École française d'Athènes consacrait une partie du *Bulletin de Correspondance hellénique* à la chronique des travaux archéologiques réalisés en Grèce, à Chypre et, selon un rythme bisannuel, dans le Bosphore Cimmérien. De son côté, la British School at Athens compilait un bilan annuel similaire, *Archaeology in Greece*. – Chacune des deux institutions avait un double défi à relever : faire face à une documentation croissante, d'une part ; utiliser des outils plus performants pour mieux faire circuler l'information scientifique et en permettre une meilleure utilisation, d'autre part. – En 2009, l'École britannique a accepté le projet d'un programme commun que lui a proposé l'École française d'Athènes et les deux institutions ont décidé d'unir leurs efforts, afin de créer une base de données richement illustrée, disposant d'un outil cartographique pour localiser les opérations de terrain à l'intérieur d'un site et de sa région (<http://chronique.efa.gr>) ; selon les rédacteurs, les notices sont rédigées en français ou en anglais, tandis que l'interface est trilingue : français, grec, anglais. – La chronique en ligne devient ainsi un outil indispensable pour les chercheurs de toutes disciplines qui souhaitent s'informer des dernières découvertes archéologiques en Grèce et à Chypre.
- **Évolution des coûts et des produits** : on trouvera en **annexe 14** le tableau des coûts et produits, extraits des comptes financiers pour les années 2007-2010. – Ce tableau appelle une remarque sur la diminution sensible des coûts observables en 2010, sans qu'il soit porté atteinte à la qualité et au rythme des publications, comme l'atteste l'augmentation parallèle des produits générés par la vente. Elle est attribuable à plusieurs facteurs :
 - un changement de prestataire de service lors du renouvellement du marché public a permis de diminuer sensiblement les coûts de production.
 - la suppression de la publication papier de la chronique des fouilles au profit de la chronique en ligne et, dans une moindre mesure, la substitution des tirages-à-part électroniques aux tirages-à-part imprimés ont contribué à alléger le budget de publication

du *Bulletin de Correspondance hellénique* et des actes de colloque dans la collection des *Suppléments au Bulletin de Correspondance hellénique*.

- on doit également prendre en compte la suppression de toute forme de soutien à des publications extérieures à l'établissement, à quoi l'on a substitué, dans le cadre de programmes menés en partenariat, une politique soutenue de coédition – partage des coûts de fabrication directs et des recettes – avec des organismes publics ou privés (voir **annexe 13**, *in fine*, pour les années 2010-2011).
- une réorganisation de la répartition des tâches à la suite d'un recrutement sur le poste PAO a produit d'indéniables gains de productivité.

Ce que ne fait pas apparaître ce tableau, c'est également l'amélioration du rythme des publications : grâce à l'investissement de l'adjointe aux publications, grâce au passage à la chronique en ligne, on sera notamment en mesure de faire coïncider en 2012 l'année de la tomaison et l'année réelle de la publication.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF : le regard que l'on porte sur cette partie de la valorisation de la recherche appelle deux remarques :

- les publications ne doivent pas être examinées comme formant un tout indépendant. Elles constituent le complément indissociable de l'activité de recherche et en sont la finalité ultime. Un programme de recherche sans publication n'a pas d'existence. Aussi le coût des publications doit-il être évalué dans son rapport aux investissements consentis pour l'activité de recherche proprement dite : on s'apercevra alors, notamment en archéologie, qu'il n'en représente qu'un faible pourcentage.
- pour autant, si nul ne peut raisonnablement prétendre que des publications d'érudition en SHS peuvent générer des bénéfices, du moins convient-il d'en limiter les pertes. Un travail important a déjà été accompli en ce sens, mais d'autres voies doivent être explorées : probablement une diminution des tirages (un tirage de 400 exemplaires constitue la norme actuellement en vigueur chez bien des éditeurs scientifiques), une gestion plus stricte — *i.e.* plus limitative — des « gratuits » (hommages, comptes rendus, dons auprès d'institutions des pays d'accueil ou de particuliers à raison de leur statut ou de leur titre), mais aussi une diffusion plus dynamique⁸.

1.4.3. Les actions en direction du « grand public ». — L'Efa est régulièrement sollicitée pour la réalisation de documentaires pour la radio et la télévision ou de reportages dans la presse écrite. Très souvent, les missions archéologiques trouvent un écho dans la presse ou sur les chaînes de télévision locales. — Ajoutons à l'ensemble de ces actions la conférence annuelle que prononce le directeur pour présenter les travaux de l'Efa à la communauté scientifique et à la communauté française présente à

⁸ Dans le cadre d'un marché public renouvelé en septembre 2010, la diffusion est assurée par la Société de Bocard. On notera que cette société est la seule à avoir répondu à l'appel d'offres.



Athènes. Cette conférence attire chaque année entre 350 et 400 personnes. En 2010, elle a également été prononcée au musée archéologique de Thessalonique.

1.5. L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

1.5.1. Les outils de l'évaluation. — À des niveaux divers, les programmes de l'EFA ainsi que les chercheurs qui lui sont statutairement rattachés font l'objet de plusieurs types d'évaluation, à l'interne comme à l'externe :

– **évaluation interne :**

- ✓ lors de l'élaboration du projet d'établissement pluriannuel, les propositions de programme font d'abord l'objet d'une évaluation interne par les responsables du pilotage de la recherche. Ceux-ci leur donnent forme et soumettent le projet arrêté au Conseil scientifique pour validation. Chaque année, les opérations qui déclinent les programmes pluriannuels font à leur tour l'objet d'une évaluation à l'interne : le rapport d'activité présenté annuellement au Conseil scientifique permet une première évaluation de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- ✓ les publications issues de ces programmes font également l'objet d'une évaluation : à la désignation de deux experts, laissée à la discrétion du directeur, a succédé au 1^{er} janvier 2008 la mise en place d'un comité de lecture, comportant trois membres de droit et sept membres qui sont désignés par le conseil scientifique sur proposition du directeur et dont le mandat coïncide avec la durée du contrat quadriennal.
- ✓ enfin, les chercheurs statutairement rattachés font l'objet également d'une évaluation : ils remettent chaque année un rapport d'activité pour justifier de leur éventuel renouvellement et font l'objet d'une notation s'ils sont agrégés.

– **évaluation externe :** l'évaluation externe des projets et des programmes de l'établissement relève de plusieurs instances :

- ✓ il y a tout d'abord, pour le contrat d'établissement, l'évaluation à laquelle se livre l'AERES.
- ✓ en second lieu, toutes les activités archéologiques sont subordonnées à une évaluation par les services compétents du pays d'accueil⁹, qui non seulement contrôlent les programmes, mais aussi les titres et compétences des intervenants.
- ✓ l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres exerçant une tutelle scientifique sur l'établissement constitue une autre instance d'évaluation. Elle désigne un rapporteur chargé d'examiner et d'évaluer le rapport annuel d'activité : son bilan, publié dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, intègre les rapports sur le mémoire que les membres doivent remettre au cours de leur séjour à Athènes.
- ✓ dès lors qu'il y a financement ou cofinancement extérieur et même s'il n'y a pas toujours appel d'offre *stricto sensu*, c'est la qualité du projet présenté – évalué et expertisé – qui justifie son

⁹ En Grèce, le ministère de la culture et du tourisme ; à Chypre, le département des antiquités chypriotes ; en Albanie, le Centre d'études albanologiques et son Institut d'archéologie.



financement auprès des organismes publics ou privés.

- ✓ quant aux chercheurs associés aux programmes de l'Efa, ils font également l'objet d'une évaluation, eux-mêmes et leur équipe de rattachement dans le cadre de leur établissement d'origine.

– **indicateurs de suivi** : des indicateurs de suivi ont été mis en place, dans une réflexion partagée avec les autres Écoles françaises à l'étranger. L'établissement de tels indicateurs a toujours posé des difficultés en SHS : comment « mesurer » ou « comptabiliser » ou « quantifier » des missions par nature différentes, – une fouille au regard d'un colloque, un colloque au regard d'une mission d'étude dans les dépôts d'archives, etc. On a donc choisi des indicateurs simples, susceptibles de rendre compte le moins mal possible des activités de recherche et de leur valorisation (**annexe 15** : indicateurs de suivi 2004-2009).

ÉVALUATION DU DISPOSITIF : une recommandation de l'AERES n'a pas été suivie d'effet, — la mise en place d'une instance d'évaluation internationale propre à l'établissement. S'il est difficile d'en contester l'opportunité, en revanche la mise en place et le fonctionnement d'une telle instance passent les forces dont dispose l'établissement.

1.5.2. Mise en œuvre des programmes. — Le rapport d'activité reproduit dans le procès-verbal des conseils scientifiques de fin d'année permet de suivre le progrès des programmes année par année (**annexes 03.03, 03.05, 03.07 et 03.10**). De manière générale, les objectifs annoncés ont été tenus :

- pour l'Antiquité, trois nouveaux chantiers ont été ouverts, — celui de Kirrha, celui de Dréros et celui de Dikili Tash. En l'occurrence, ces trois programmes sont conduits en collaboration soit avec le service archéologique grec (Dréros et Kirrha), soit avec la Société archéologique d'Athènes (Dikili Tash) ; ils mettent également en œuvre des moyens plus importants, grâce à des financements extérieurs (voir **annexe 11**) : en ce sens, ils sont représentatifs d'une évolution attendue des responsables de mission.
- le contrat quadriennal a également vu le renforcement des études sur la Grèce et les Balkans aux époques modernes et contemporaines : les programmes affichés ont été tenus, les partenariats consolidés au-delà même de ce qui avait été prévu, notamment avec la mise en place d'un séminaire commun d'anthropologie et d'histoire avec la British School at Athens.

Pour ce qui concerne les manifestations scientifiques, associées aux programmes de recherche proprement dits, le programme annoncé a été presque intégralement suivi (**annexe 16** : liste des colloques 2008-2011¹⁰) ; il s'est même enrichi de quelques manifestations supplémentaires accueillies à la demande d'institutions extérieures, ce que l'on interprètera positivement.

¹⁰ Cette liste ne retient que les colloques proprement dits, à l'exclusion des journées d'études, tables rondes ou ateliers dont la liste figure dans le rapport d'activité annuel (annexes 03.03, 03.05, 03.07 et 03.10).

**Nombre de manifestations scientifiques organisées
au cours du contrat quadriennal 2008-2011¹¹**

NATURE		2008	2009	2010	2011
Colloques internationaux	Organisés par l’Efa	1	–	–	–
	Coorganisés	2	4	3	3
	Soutenu par l’Efa	–	–	–	1
Journées d’étude	Organisées par l’Efa	–	1	–	*
	Coorganisées	6	6	2	*
Séminaires bi-mensuels de l’Efa		17	17	17	17
Séminaire « Anthropologie et Histoire »		–	–	5	5
Rencontres épigraphiques		8	8	8	8

ÉVALUATION DU DISPOSITIF :

- l’École française d’Athènes a mis à disposition sur son site (<http://www.efa.gr>, rubrique « Annonces ») un calendrier mis à jour une fois par semaine de toutes les manifestations relevant de son domaine de compétence en Grèce et hors de Grèce. Récemment amélioré, cet outil permet un tri par lieu, par date, par institution en Grèce ou par période historique ; il laisse également une place aux appels à communication. L’Efa est la seule institution à offrir une information ainsi accessible à l’ensemble de la communauté de chercheurs.
- comme pour l’organisation des missions, un document est à la disposition des chercheurs pour la bonne organisation de ces manifestations et leur financement (**annexe 17** : colloques – Mode d’emploi) – L’expérience a amené l’établissement :

¹¹ Il n’est pas fait mention dans ce tableau des « séminaires internes », prioritairement destinés à introduire les membres scientifiques au fonctionnement de l’institution et de ses différents services ou à présenter des travaux en cours.



- à limiter à trois par an le nombre des colloques internationaux, pour une meilleure adéquation aux forces dont on dispose.
- à ne plus organiser de colloque au-delà du 15 novembre, pour éviter d'avoir à reporter une part des dépenses — en particulier le remboursement des frais de mission — sur l'exercice budgétaire suivant.

2. – FORMATION À LA RECHERCHE

La formation de niveau doctorale est l'une des cinq destinations assignée à l'établissement dans le cadre de la LOLF. L'Efa dispose d'une offre de formation qui se veut complémentaire à la formation dispensée dans le cadre universitaire, en visant prioritairement (1) à mettre ses ressources documentaires à la disposition des doctorants et (2) à les placer dans les conditions réelles de la recherche. – Elle y consacre environ 10% de son budget.

2.1. DESCRIPTION DE L'OFFRE DE FORMATION

2.1.1. Accueil sur site. — Chaque année, l'Efa accueille sur les missions archéologiques des étudiants qui sont associés aux travaux de fouille ou de post-fouille :

- *conditions d'accès* : c'est la seule offre de formation pour laquelle on sort du cadre strict de la formation doctorale, puisqu'elle est ouverte aux étudiants à partir du niveau L3.
- *modalités du recrutement* : les étudiants sont prioritairement recrutés par les responsables des missions au sein de leur université d'origine, mais il est demandé à chaque mission de réserver des places disponibles, afin que l'École puisse également satisfaire des demandes qui lui parviennent en réponse à l'appel d'offre affiché sur le site de l'établissement¹².

¹² Une étape supplémentaire sera franchie avec l'inscription en ligne, prévue à l'horizon 2012.



- *conditions d'accueil* : il est demandé aux étudiants de tout mettre en œuvre pour faire prendre en charge leur frais de transport par leur établissement d'origine, l'Efa assurant leur hébergement et, s'ils ne disposent d'aucun revenu fixe sous quelque forme que ce soit, le versement d'un *per diem* de 15 Euros par jour.

Cette offre de formation répond exactement aux objectifs assignés. Elle permet d'accueillir chaque année entre 150 et 180 étudiants, dont un tiers sont issus d'universités étrangères. Le tableau ci-après réunit, par site, les données chiffrées sur ce type de dispositif pour les quatre dernières années (2007-2010) :

ANNÉE	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	UNIVERSITÉ D'ORIGINE	
		Université française	Université étrangère
2007	138	87	51
2008	184	115	69
2009	157	107	50
2010	153	103	50

2.1.2. Bourses. — L'Efa attribue chaque année une soixantaine de bourses, pour une durée d'un mois, exceptionnellement deux. Un même doctorant peut bénéficier deux fois de ce dispositif :

- *conditions de candidature* : les candidats doivent être inscrits en doctorat et poursuivre des recherches nécessitant un séjour en Grèce et se rapportant à l'un des domaines suivants : préhistoire et protohistoire égéenne ; monde hellénique antique, monde hellénique et éventuellement balkanique, médiéval, moderne et contemporain.
- *procédure d'attribution* : il n'y a par année qu'une session d'attribution des bourses, la clôture des candidatures, désormais effectuées en ligne, intervenant au 15 octobre pour l'année civile suivante. Une commission composée du directeur, du directeur des études et de la responsable des études pour la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine examine et sélectionne les dossiers : la liste définitive des boursiers est soumise au Conseil scientifique de la fin du mois de novembre.
- *organisation des séjours* : les boursiers sont répartis en « promotions mensuelles », de manière (1) à faciliter la gestion (en particulier de l'hébergement) et (2) à favoriser une dynamique de groupe qui facilite l'insertion des jeunes chercheurs au sein de l'établissement.



- *droits et devoirs des boursiers* : le montant de l'aide est fixé par le conseil d'administration (voir tableau ci-dessous). Les boursiers peuvent bénéficier de l'hébergement à l'Efa pour un tarif modique (12€/nuit), ont accès à la bibliothèque 24h/24h, sont accompagnés dans leur démarche notamment pour tout examen de matériel dans les musées et l'obtention d'une carte d'accès gratuit aux sites et musées grecs, participent à la vie scientifique de l'établissement et peuvent bénéficier des infrastructures de l'Efa sur les sites. En contrepartie, il leur est demandé de fournir dans le mois qui suit leur départ un rapport que l'Efa transmet au directeur de thèse.

	Boursiers avec traitement ou doctorants contractuels	Boursiers sans revenus fixes
Premier mois	710 €uros	960 €uros
Mois suivant	310 €uros	560 €uros

Les boursiers résidents et salariés dans des pays à faible niveau de vie sont assimilés aux boursiers sans revenus fixes.

Par décision du conseil d'administration et à la demande de la direction, le bénéfice des bourses a été étendu à partir de 2006 aux étudiants qui doivent effectuer un stage professionnalisant dans le cadre de leur formation.

Les tableaux reproduits ci-dessous réunissent les données pour les années 2007-2010. On y voit que le dispositif bénéficie à peu près pour moitié des étudiants étrangers et que, sur les quatre années de référence, vingt nationalités sont représentées.

Tableau 1. – Bourses octroyées

Année	Nombre de mensualités	Nombre de boursiers		
	Total	UE	Autres	Total

			Total	dont Français		
Quadiennal 2000–2003	2000	53	40	34	8	48
	2001	59	35	23	18	53
	2002	69	44	37	14	58
	2003	68	45	38	21	66
Quadiennal 2004–2007	2004	75*	45	35	11	56
	2005	93	62	53	21	83
	2006	95	60	48	18	78
	2007	73	59	35	11	70
Quadiennal 2008–2011	2008	93	61	44	14	75
	2009	69,5	53	33	15	68
	2010	73	57	32	11	68
	2011	73,5	62	31	10	72

Tableau 2. – Répartition par périodes

	Année	Pré- Proto- histoire	Antiquité classique	Époque byzantine	Époque moderne et contemporaine	Varia	Stages Prof.	TOTAL
Quadiennal 2000–2003	2000	/	40	3	5	–	/	48
	2001	/	44	5	4	–	/	53
	2002	1	47	6	4	–	/	58



EFA – Rapport d'activité 2011

	2003	6	38	7	5	10	/	66
Quadriennal	2004	6	36	2	7	5	/	56
2004–2007	2005	8	46	9	8	–	12	83
	2006	4	41	8	13	–	12	78
	2007	10	33	8	14	–	5	70
Quadriennal	2008	5	42	5	10	2	11	75
2008–2011	2009	0	31	13	9	5	10	68
	2010	7	30	5	17	-	9	68
	2011	13	32	6	9	–	12	72

Tableau 3. – Répartition par universités et institutions

	Année	Universités ou Institutions françaises	Universités ou Institutions étrangères	Thèse en co-tutelle	Total
Quadriennal	2000	42	6	/	48
	2001	38	15	/	53
	2002	42	16	/	58
	2003	48	18	/	66
Quadriennal	2004	42	12	1	55
2004–2007	2005	60	19	4	83

	2006	54	17	7	78
	2007	49	19	2	70
Quadriennal	2008	55	17	3	75
2008–2011	2009	46	19	3	68
	2010	47	21	7	68
	2011	44	38	10	71

Tableau 4. – Répartition par nationalités

	Quadriennal 2000–2003				Quadriennal 2004–2007				Quadriennal 2008–2011			
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
ALBANIE	3	3	4	2	3	3	2	3	3	5	5	3
ALGÉRIE	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
ALLEMAGNE*	1	1	2	–	–	–	–	–	1	–	1	1
AUSTRALIE*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–
AUTRICHE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–
BELGIQUE*	–	–	–	–	1	2	1	1	5	2	2	4
BRÉSIL	–	2	–	2	1	–	–	–	–	–	–	–
BULGARIE	1	1	–	6	4	5	1	1	3	2	2	2
CANADA	–	–	2	–	–	2	2	2	2	1	–	2
CHYPRE	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–



EFA – Rapport d'activité 2011

ÉGYPTE	2	2	2	2	2	3	1	3	4	2	1	-
ESPAGNE*	1	-	-	-	1	-	1	3	-	1	-	1
FINLANDE*	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FRANCE*	34	30	37	39	35	53	48	35	44	33	32	31
GÉORGIE	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
GRANDE-BRETAGNE*	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
GRÈCE*	3	3	4	3	6	4	7	7	7	9	9	14
HONGRIE	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
ITALIE*	1	-	-	3	2	2	2	6	-	4	5	6
KOSOVO	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
LIBAN	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
LIBYE	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
MACÉDOINE	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-
MAROC	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
POLOGNE*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
PORTUGAL*	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-
ROUMANIE	-	3	2	2	1	3	6	5	2	3	4	3
RUSSIE	1	4	2	-	-	-	2	1	-	-	3	-
SERBIE	-	2	1	-	-	1	1	-	-	-	-	1
SUISSE	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1
TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
TURQUIE	-	-	-	-	-	-	2	1	3	3	1	3
UKRAINE	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
									-		-	



EFA – Rapport d'activité 2011

*SOUS TOTAL UE	40	35	44	46	45	62	59	59	61	53	52	62
TOTAL	48	53	58	66	56	83	78	70	75	68	68	72

* Les chiffres de l'année 2011 ne sont pas disponibles.

2.1.3. Les séminaires de formation doctorale. — Chaque année, l'EFA organise désormais trois séminaires de formation doctorale. Destinés aux étudiants de Master 2 et aux doctorants, ils ont d'abord concerné uniquement l'archéologie et ont eu pour objectif d'associer la connaissance d'un site et la maîtrise d'une discipline ou l'étude d'une thématique, en plaçant les étudiants dans les conditions concrètes de la recherche scientifique par le contact direct avec les sites, les vestiges et différentes catégories de mobiliers archéologique. Le contrat quadriennal 2008-2011 a marqué une avancée d'une part en ajoutant aux deux séminaires organisés chaque année pour l'Antiquité depuis 2002 un séminaire annuel pour les périodes moderne et contemporaine, d'autre part en adossant les thématiques aux programmes de recherche.

De ce point de vue, le contrat quadriennal 2008-2011 a marqué une avancée d'une part en ajoutant aux deux séminaires organisés chaque année pour l'Antiquité depuis 2002 un séminaire annuel pour les périodes moderne et contemporaine, d'autre part en adossant les thématiques aux programmes de recherche :

- *conditions de candidature* : les séminaires de formation doctorale sont ouverts aux étudiants inscrits en M2 et aux doctorants.
- *procédure de désignation* : chaque séminaire de formation doctorale fait l'objet d'un appel d'offre. Les candidatures, saisies en ligne, sont examinées d'une part par les intervenants du séminaire, d'autre part par le directeur assisté du directeur des études concerné.

Entre 2001 et 2010, vingt-cinq séminaires de ce type ont été organisés. Les chiffres réunis dans le tableau ci-dessous concernent les années 2002-2010 :

ANNÉE	NOMBRE D'ÉTUDIANTS				UNIVERSITÉ OU INSTITUTION D'ORIGINE		
	Total	UE		Autres	France		Étranger
		Total	Dont Français		Paris	Province	
2002	32	31	22	1	14	12	6
2003	20	19	11	1	10	4	6



EFA – Rapport d’activité 2011

2004	20	16	14	4	7	9	4
2005	19	18	15	1	8	8	3
2006	20	20	8	0	7	7	6
2007	20	18	9	2	6	8	6
2008	17	15	12	2	7	5	5
2009	33	30	20	3	13	10	10
2010	28	22	10	6	4	9	15
TOTAL	209	189	121	20	76	72	61

On trouvera en **annexe 18** la liste des séminaires de formation doctorale pour les années 2008-2011. — On notera que, sur ce modèle, des institutions partenaires ont organisé des formations doctorales et bénéficié des structures de l’Efa pour leur bon déroulement, à raison de deux à trois séminaires par an.

2.1.4. – Autres dispositifs. — D’autres dispositifs, plus marginaux, concourent à la mission de formation de l’établissement. Depuis 2007, en particulier, l’Efa bénéficie d’un contrat doctoral « fléché » dans le cadre du soutien apporté par la DGESIP aux actions de coopération internationale et accompagne le parcours d’un contractuel doctorant en prenant en charge trois missions par an.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE FORMATION :

- de manière générale, les objectifs que l’on s’était assignés en matière de formation à la recherche ont donc été atteints et l’Efa, qui n’a pas la collation des grades, n’en contribue pas moins efficacement à la formation des doctorants et **participe à la construction d’un espace européen de l’enseignement supérieur**, fixé comme objectif du processus de Bologne, **en réduisant les obstacles à la mobilité et en renforçant les liens entre les formations supérieures et la recherche**. Si l’information et les procédures d’inscription ont été sensiblement améliorées et le seront encore en 2012, on peut estimer que l’Efa a atteint dans ce domaine la limite de ses capacités, — capacités matérielles d’accueil, capacités de gestion dans l’état du soutien administratif dont elle dispose.
- mais le projet d’établissement fixait également d’autres objectifs :
 - pour des raisons qui seront développées plus loin, l’Efa n’a pas été en mesure de « (diffuser) sur son site web une forme d’enseignement numérique, qui n’avait pas vocation à se substituer aux enseignements universitaires, mais à les compléter en fonction des spécificités de



l'établissement ».

- elle n'a pas pu non plus « procéder à un transfert de compétences en direction des entreprises françaises implantées ou projetant de s'implanter en Grèce ou dans les Balkans, afin de leur fournir les outils nécessaires à la compréhension des sociétés au sein desquelles exercent leurs activités » : le changement de l'organisation des missions économiques françaises à l'étranger l'explique en partie.
- en revanche, l'Efa a mis en œuvre un partenariat avec le Lycée franco-hellénique, en vue d'assurer des interventions de sensibilisation auprès des élèves, mais aussi d'assurer une formation permanente en direction des enseignants. – Celui-ci a été très favorablement évalué par l'AEFE¹³ qui pourrait le prendre pour modèle pour d'autres lycées français à l'étranger.

3. – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les ressources documentaires de l'établissement sont organisées en deux pôles :

- **le pôle de l'écrit**, qui réunit la bibliothèque, les archives manuscrites et les estampages.
- **le pôle de l'image**, que constituent la photothèque et la planothèque.

3.1. LE PÔLE DE L'ÉCRIT : BIBLIOTHÈQUE, ARCHIVES MANUSCRITES ET ESTAMPAGES

3.1.1. Le personnel. — La bibliothèque dispose de cinq postes budgétaires à temps plein :

- un poste de conservateur d'État (fonctionnaire en position de détachement).
- trois postes d'assistants de bibliothèque sur contrats locaux.

¹³ Agence pour l'enseignement du français à l'étranger .



- un poste pour l'accueil et la maintenance sur contrat local.

Elle dispose par ailleurs de plusieurs contrats à temps partiel pour un total de 84 heures par semaine sur les fonctions suivantes :

- restauration : 26 heures par semaine, dont une heure sur les crédits CADIST.
- acquisitions et traitement : 20 heures par semaine sur les crédits CADIST.
- accueil et maintenance : 38 heures par semaine, dont deux heures sur les crédits CADIST.

3.1.2. Les locaux et leurs équipements :

- l'existence des missions permanentes impose de considérer deux situations :
 - ✓ au siège, le programme « Bibliothèque et travaux associés » (voir ci-dessous, § 4 : Immobilier) a permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail du personnel de la bibliothèque et des lecteurs eux-mêmes. Au terme des importants travaux réalisés, la bibliothèque dispose de 560 m² et ses quatre salles de lecture offrent place pour 59 lecteurs. À quoi s'ajoutent un magasin de stockage de 220 m³ et des locaux destinés aux archives manuscrites.
 - ✓ sur les sites, il existe sept bibliothèques de maisons de fouille réunissant 3,9% des collections.
- les équipements se composent de six postes de consultation du catalogue, six postes de travail pour le personnel, deux postes dédiés à la consultation de la documentation électronique, deux photocopieurs et un lecteur-reproducteur de microfiches. — Chaque poste de travail public dispose d'une connexion internet filaire.

3.1.3. Les ressources documentaires : la bibliothèque. — Les ressources documentaires de l'Efa sont complémentaires des fonds existant en France et en Grèce :

- **domaines** : on peut distinguer trois grands domaines :
 - ✓ histoire, archéologie et histoire de l'art du monde grec, depuis la préhistoire jusqu'à la chute de Constantinople. Sont particulièrement développées les collections d'archéologie grecque et méditerranéenne, d'archéologie et d'histoire byzantine. Les fonds relatifs à la préhistoire égéenne, à l'épigraphie et à la papyrologie, à l'architecture, la sculpture et la céramique tendent à l'exhaustivité.
 - ✓ l'archéologie des pays d'Europe de l'Est ainsi que l'archéologie de la France sont également bien représentées.
 - ✓ un fonds consacré à la Grèce moderne, à la Mer Noire et aux Balkans (sciences humaines et sociales) est en cours de développement (environ 700 monographies et périodiques).
- **composition du fonds au 31 décembre 2010** :
 - ✓ 97.779 volumes, dont 2.972 dans les bibliothèques de maisons de fouille.



- ✓ 1771 titres de périodiques, dont 895 vivants et près de 148 qui constituaient des *unica* dans le catalogue du SUDOC en 2008.
 - ✓ un fonds ancien de 1059 folios et 386 ouvrages de réserve.
 - ✓ 18 bases de données payantes en ligne et sur CD-ROM.
 - ✓ une collection d'environ 600 cartes et plans.
- **répartition par domaines** : le tableau ci-dessous rend compte de la répartition des collections par domaines :

Domaines	En %
Classique	45%
Byzantin	13%
Préhistoire	10%
Moderne et contemporain	2%
Divers	30%

- **Accroissement des collections** : l'accroissement des collections au cours des quatre dernières années pour lesquelles on dispose de données stabilisées s'établit comme suit :

	2007	2008	2009	2010
Monographies	1597	1520	1314	1385
Nouveaux titres de périodiques	13	21	16	38

Les données chiffrées laissent apparaître un taux d'acquisition des volumes par dons et échanges qui oscille entre 45 et 50%, voire au-delà, — ce qui est une autre manière de traduire l'insertion de l'établissement dans les réseaux scientifiques :

Monographies



	Mode d'acquisition	2007	2008	2009	2010	Moyenne
Périodiques	Achats	53.5%	50.6%	48.4%	52.6%	51.3%
	Échanges	38.6%	41.9%	40.6%	32.7%	38.5%
	Dons	7.9%	7.5%	11%	14.7%	10.3%
	Mode d'acquisition	2007	2008	2009	2010	Moyenne
La échange	Achats	52.7%	55.3%	55.6%	52.8%	54.1%
	Échanges	23%	20.6%	20.8%	17.5%	20.5%
	Dons	24.3%	24.1%	23.6%	29.7%	25.4%

bibliothèque
des

publications avec 371 institutions dans une quarantaine de pays différents ; 290 périodiques sont acquis par ce mode.

3.1.4. Les ressources documentaires : les archives manuscrites. — Les archives manuscrites de l'Efa constituent un fonds documentaire important, signalées dans le réseau AREA (Archives for European Archaeology) et surtout dans le catalogue de la bibliothèque. Ce fonds comprend d'une part des archives administratives, d'autre part et surtout, des archives scientifiques. Depuis plusieurs années, l'Efa a entrepris un catalogage systématique de son fonds : par manque de personnel à plein temps, elle utilise à cette fin des élèves stagiaires de l'Institut National du Patrimoine, de l'École nationale des Chartes ou encore de l'ENSIB. — Au 31 décembre 2010, 2349 notices d'archives manuscrites scientifiques étaient accessibles dans le catalogue de la bibliothèque.

3.1.5. Les ressources documentaires : les estampages. — L'Efa possède une collection de près de 9000 estampages d'inscriptions. Certains datent de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s. et demeurent la seule trace que nous possédions d'inscriptions aujourd'hui disparues. Une bonne partie de cette collection a été classée par les membres scientifiques, au gré de leur spécialité, et enregistrée sous FileMaker. Il manque désormais une approche globale du fonds pour permettre la mise en ligne d'un catalogue cohérent : un recrutement attendu devrait y pourvoir.

3.1.6. Accueil et service au public :

– *en bibliothèque :*



- avec une amplitude horaire de 60h 30 par semaine, la bibliothèque de l'Efa est une des bibliothèques d'Athènes les plus largement ouvertes au public. La désignation de l'Efa comme CADIST a eu de ce point de vue un double effet, — une extension des horaires le samedi matin et une ouverture au mois d'août de 09h 00 à 15h 00 : 374 entrées ont été enregistrées dans le cadre de ce dernier dispositif au mois d'août 2009, 468 au mois d'août 2010. La bibliothèque demeure en outre accessible 24h/24 et 365 jours par an pour les membres scientifiques et les hôtes de l'École.
- la bibliothèque délivre en moyenne 1800 cartes de lecteurs par an. Dans cet ensemble, le lectorat grec représente près de 65% des inscrits. Pour la seule année 2010, par exemple, la dernière pour laquelle on dispose de données chiffrées pour un dispositif stabilisé après travaux, on compte 1784 inscriptions (dont 318 nouvelles) pour 42 nationalités différentes.
- **consultation des archives et estampages** : la consultation des archives et des estampages se fait uniquement sur demande auprès du conservateur et a lieu obligatoirement sur place. Pour les années 2007-2010, les demandes de consultation ont été les suivantes :

		2007	2008	2009	2010
Nombre de notices		2075	2139	2256	2334
Consultation	Nombre de demandes	66	42	48	27
	Nombre de documents consultés	324	223	214	204

- **prêt entre bibliothèques** : l'insertion progressive des collections de l'Efa dans le SUDOC a accru leur visibilité et, en conséquence, les demandes de prêt entre bibliothèques [PEB] :

		2007	2008	2009	2010
Nombre de demandes	Total	16	13	20	30
	France	12	8	14	20
	Étranger	4	5	6	10

En légère augmentation à mesure que le nombre des notices sur le SUDOC s'accroît, le nombre de

demandes est actuellement tel qu'il est supportable par le personnel dont dispose la bibliothèque. Pour l'avenir, l'insertion complète des collections de l'Efa dans le SUDOC fera inmanquablement apparaître un plus grand nombre d'*unica* : la question de la gestion du PEB imposerait alors la mise en place d'une procédure adaptée, — numérisation des documents et, en conséquence, aménagement du temps de travail d'un des agents de la bibliothèque.

ÉVALUATION : l'évaluation des forces et des faiblesses du dispositif appelle trois remarques :

- les objectifs fixés en matière d'acquisition, de conservation et de valorisation dans le contrat quadriennal ont été atteints, mais c'est principalement en matière de politique de conservation et de valorisation que les progrès ont été les plus sensibles :
 - la création d'une annexe, dans le cadre d'un réaménagement partiel des locaux, a constitué un élément essentiel de la politique de conservation. Elle s'est accompagnée d'une campagne de restauration d'ouvrages, d'un catalogage du fonds de cartes et d'une partie des archives manuscrites, dont on a entrepris encore trop timidement la numérisation.
 - la politique de valorisation est passée par l'intégration dans les réseaux nationaux et européens. Sous le précédent contrat d'établissement, l'Efa a intégré le SUDOC, mais aussi AREA et CARTOMUNDI. Cette politique a été poursuivie par l'intégration au réseau CALAMES pour les archives manuscrites et, surtout, par la reconnaissance de la bibliothèque de l'Efa comme CADIST « Antiquités », en partenariat avec la bibliothèque de la Sorbonne. C'est par le réseau CADIST que l'amplitude horaire de l'ouverture de la bibliothèque s'est accrue, avec une ouverture durant les mois d'été et le samedi matin.
- deux éléments ont manqué pour que l'ensemble du dispositif soit complètement opérationnel :
 - en matière de locaux, la création d'une réserve et l'agrandissement et le réaménagement des espaces dévolus aux archives manuscrites. C'est une opération qui devra être inscrite dans le prochain projet d'établissement, mais qui appelle en préalable une grande opération d'isolation des fondations du bâtiment.
 - en ressources humaines, il manque toujours un échelon intermédiaire entre le conservateur et les assistants de bibliothèque. Une demande a été déposée à plusieurs reprises depuis 2007 auprès des services compétents : elle est à ce jour demeurée sans réponse. Or, le rapport entre l'activité croissante de la bibliothèque et la composition de son équipe, inchangée depuis de trop nombreuses années, devient de plus en plus déséquilibré. Les travaux entrepris en 2008-2009 pour accroître la surface des bureaux des bibliothécaires, améliorer l'accueil et la circulation des lecteurs, créer une salle de documentation électronique et rendre accessible l'ensemble des salles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le projet d'extension des surfaces dévolues au traitement et à la consultation des archives manuscrites traduisent l'engagement de



l'établissement pour faire face à l'accroissement des tâches. Mais le bon fonctionnement de la bibliothèque est lourdement grevé par l'absence d'un adjoint au conservateur qui puisse apporter le concours de sa formation professionnelle et partager la responsabilité des décisions et programmes. Cette absence compromet le succès des nombreux projets de valorisation et de développement des collections, ainsi que le bon suivi des projets inscrits dans les partenariats (SUDOC, CALAMES, CADIST, CARTOMUNDI). — L'enjeu est de ne pas devoir combler un retard, mais d'accompagner l'évolution du monde de la recherche et de ses outils.

- enfin, une réflexion a été entamée sur le Système informatique de gestion de la bibliothèque (SIGB) : le système Horizon actuellement utilisé est au terme de son évolution et n'est pas adapté aux nouveaux supports, aux nouveaux formats de description bibliographique, aux nouveaux modes de recherche documentaire ; en outre, il ne permet pas de gérer des bases documentaires de natures différentes (imprimé, archives, images). Il convient donc de le remplacer soit dans le cadre d'une mutualisation avec d'autres Écoles françaises à l'étranger, soit dans le cadre d'un achat mutualisé initié par les services compétents du ministère. Dans l'immédiat, divers fournisseurs ont été contactés, qui ont proposé des démonstrations et des devis.

3.2. LE POLE DE L'IMAGE

À la différence de la bibliothèque, la photothèque et la planothèque n'enregistrent que les documents dont l'établissement est le producteur dans le cadre de ses programmes.

3.2.1. Le personnel. — Placées sous l'autorité directe du directeur des études, photothèque et planothèque disposent du personnel suivant :

- la responsable du pôle de l'image assure la correction des notices et la mise à jour de la base, les commandes, la correspondance, ainsi que l'administration du fonctionnement du service.
- elle est assistée de deux collaboratrices :
 - ✓ la première se consacre principalement à l'enregistrement et l'informatisation des photographies.
 - ✓ la seconde a pour tâches principales l'enregistrement et l'informatisation de nouveaux dessins, ainsi que l'exécution des commandes de documents graphiques.

3.2.2. Les locaux et leur équipement. — Planothèque et photothèque sont localisées dans le « Bâtiment Tsolakis », qu'elles partagent notamment avec des services producteurs et/ou utilisateurs d'images, –



publications, photographie, topographie, architecture, dessin. Cette proximité est toutefois contrariée par la séparation de ces deux ensembles que séparent trois étages :

- la photothèque se compose d'un bureau, à la fois lieu de travail du personnel et salle de consultation, d'une salle spécifiquement aménagée pour la conservation des plaques de verre, des diapositives et des négatifs souples, d'une salle enfin où sont conservées les fiches « papier », classées par site et par type de matériel.
- la planothèque se compose d'une unique grande pièce, à la fois lieu de travail du personnel, lieu de conservation des documents dans de grands meubles à extraction horizontale et lieu de consultation pour les chercheurs.

Chaque membre du personnel dispose d'un poste de travail ; s'y ajoute un poste de consultation pour les chercheurs.

3.2.3. Le fonds et son accroissement. — Les services de la planothèque et de la photothèque poursuivent une double tâche : la gestion courante des données documentaires à mesure de leur dépôt – enregistrement des nouveaux documents, accueil des chercheurs et aide à la recherche, traitement des commandes – et le traitement rétrospectif du fonds documentaire sur support informatique. – Le fonds comprend actuellement environ 604.000 clichés et près de 44.000 documents graphiques. Son évolution sur les quatre dernières années s'établit de la manière suivante :

Photographies

Type de cliché	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Noir et blanc 24 x 36	0	0	0	0	111	2,25	143	2,82
Noir et Blanc 6 x 6	108	1,50	29	0,30	0	/	/	/
Noir et Blanc 13 x 18	/	/	36	0,38	0	/	/	/



EFA – Rapport d'activité 2011

Couleur 24 x 36	201	3,00	26	0,27	0	/	49	0,96
Diapositives	0	0,12	2	0,02	0	/	/	/
Numérique	6.563	95,50	9.509	99,03	4.797	97,75	4.878	96,22
TOTAL	6.872	100	9.602	100	4.908	100	5.070	100

Documents graphiques

	TYPE	2007	2008	2009	2010
Nombre de documents	Documents numériques	1091	989	519	1997
	Documents sur calque	183	565	185	221
TOTAL		1.274	1.554	704	2.218

Évaluation : l'évaluation des progrès du pôle de l'image est en demi-teinte :

- le développement et l'extension du projet « Bibliothèque et travaux associés » n'a pas permis de traiter le bâtiment Tsolakis et de le restructurer en rapprochant notamment les deux composantes du pôle de l'image, actuellement séparés par trois étages.
- de même, faute d'avoir pu dégager des moyens financiers suffisants, la numérisation massive et systématique des 14.000 plaques de verre n'a pas été menée. On a poursuivi, de ce point de vue, la numérisation à la demande.
- en revanche, le programme de mise en ligne des documents numérisés (projet « Archimage) et le projet d'une banque d'images libres de droit à des fins pédagogiques ou de recherche (projet BILD) ont été lourdement handicapés recrutement malheureux en informatique. Bien que les conditions optimales du développement de ces projets n'aient pas été réunies, ils recevront très prochainement un début de réalisation.

En tout état de cause, le pôle de l'image n'a pas connu le progrès escompté et une attention soutenue devra lui être portée dans le prochain contrat.

3.3. LA VALORISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La valorisation des ressources documentaires — archives, photographies et documents graphiques, en particulier — passe par leur utilisation dans les publications scientifiques, mais aussi dans des expositions ou des documentaires.

3.3.1. Utilisation à des fins scientifiques. — L'Efa traite chaque année un grand nombre de demandes de reproduction à des fins de recherche, pour ses propres publications, mais aussi pour des publications ou des productions extérieures. Elle en retire à la marge des ressources propres, à partir d'une grille tarifaire arrêtée par le conseil d'administration ; mais il est de règle de ne pas exiger de droits de reproduction dès lors que celle-ci concerne des revues ou des ouvrages à caractère scientifique ou encore lorsque la demande émane du service archéologique grec. — On trouvera ci-dessous le nombre de documents commandés par année entre 2007 et 2010, avec la mise en évidence des commandes d'éditeurs ou de particuliers ou des éphories :

	2007		2008		2009		2010	
	Photo- graphies	Doc. graphiques	Photo- graphies	Doc. graphiques	Photo- graphies	Doc. graphiques	Photo- graphies	Doc. graphiques
TOTAL	2394	1874	3899	1680	1872	731	2401	1041
Dont Éditeurs et particuliers	343	47	379	83	14	14	171	197
Dont Éphories	1	249	86	/	40		/	/

3.3.2. Mise en ligne d'archives scientifiques. — Depuis le début de l'année 2011, l'Efa a entrepris de mettre en ligne des archives scientifiques. Priorité a été donnée à des archives datant d'avant la première guerre mondiale et, dans la mesure du possible, liées à une « actualité ». Ont ainsi été mis en ligne : le *Journal de la grande fouille de Delphes* (1892-1902) et, en liaison avec la célébration du centenaire des fouilles de l'École française à Thasos, les carnets de voyage de Ch. Picard et A. J. Reinach



dans l'archipel thrace et à Thasos (1910), ainsi que les carnets de fouille de Ch. Picard (années 1911, 1912 et 1913) et de Ch. Avezou (années 1911, 1912 et 1913). A par ailleurs été numérisé à des fins de recherche le fonds R. Vallois, spécialiste de l'architecture délienne.

3.3.3. Utilisation à destination du « grand public ». — L'Efa est souvent sollicitée par des sociétés de production pour la réalisation de documentaires qui utilisent son fonds photographique et graphique. En dehors des nombreuses interventions dans des documentaires, on trouvera ci-dessous la liste des expositions auxquelles l'Efa a prêté son concours :

LIEU	DATES	TITRE	MODE DE PARTICIPATION
Mykonos Centre culturel.	24 août – 30 septembre 2008	<i>Albert Gabriel, un architecte français à Délos au temps de la grande fouille (1908-1911)</i>	Prêt d'archives de l'Efa
Thasos Musée	Exposition permanente	<i>L'histoire des fouilles françaises à Thasos</i>	Exposition réalisées à partir du fonds photographique de l'Efa
Athènes Institut Danois	18 octobre – 5 novembre 2008	<i>Une liaison française. Cent années de présence d'architectes danois à l'Ecole française d'Athènes.</i>	Exposition réalisée à partir du fonds d'archives graphiques et photographiques de l'Efa
Copenhague Palais des Beaux-Arts	4 – 31 décembre 2008	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Athènes Institut français d'Athènes	18 – 30 novembre 2008	<i>La formation de l'archéologie européenne</i>	Exposition du réseau AREA (Archives for European Archaeology), auquel appartient l'Efa. – Prêt d'archives de l'Efa
Paris	18 juin – 27 septembre	<i>Du Bosphore à l'Adriatique. – Des</i>	Prêt d'archives photographiques de



EFA – Rapport d'activité 2011

Conciergerie	2009	<i>photographes français découvrent les monuments des Balkans (1878-1914)</i>	l'Efa
Thessalonique Ronde	28 mai –18 septembre 2010	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Athènes Efa	27 septembre-18 octobre	<i>Archives P. Amandry</i>	Exposition d'archives extraites du fonds Pierre Amandry, à l'occasion de la sortie de la publication du temple d'Apollon à Delphes
Thessalonique Musée archéologique	9 mai–31août 2011	<i>Cent ans de fouilles de l'École française d'Athènes à Thasos.</i>	Exposition de documents d'archives de l'Efa à l'occasion du centenaire des fouilles françaises à Thasos.
Lyon, Lille, Strasbourg, Montréal, etc.	<i>Dates à préciser</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>

4. – L'IMMOBILIER

4.1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PARC IMMOBILIER ET DE SON USAGE

Le parc immobilier de l'Efa se compose de 27 bâtiments pour une surface de 8.600 m². En plus de ces bâtiments dont l'Efa assure les charges de propriétaire, il faut encore compter 3 locations (**annexe 19** : liste des locaux avec indication des interventions). Ces indications chiffrées appellent deux remarques complémentaires :

- la première concerne l'extrême dispersion des locaux : l'Efa gère 27 bâtiments répartis entre le siège (8 bâtiments) et sept sites (huit avec les locations). Géographiquement, ces locaux sont éclatés sur



plus de 1000 km du Nord au Sud et plus de 1000 km de l'Est à l'Ouest.

- par ailleurs, la situation géographique et topographique des bâtiments sur sites vient ajouter à la difficulté : 12 sont situés sur 5 îles, plus de la moitié du patrimoine est située en bord de mer, la plupart des bâtiments sur site sont en zone archéologique, enfin, l'un d'entre eux — Amathonte (île de Chypre) — n'est pas situé dans notre pays d'accueil.

L'ensemble de cette situation engendre des contraintes fortes et pèse lourdement sur les maigres ressources humaines que nous pouvons consacrer à cette fonction. Mais l'existence de ce parc — et en particulier de ses capacités d'hébergement — constitue un élément indispensable au plein exercice de la recherche : il permet, en effet, d'accueillir chaque année au siège près de 400 chercheurs et étudiants représentant plus de vingt nationalités et sur les sites plus de 200 chercheurs et étudiants. L'EFA apporte en outre un soutien significatif à la recherche en prenant à sa charge une bonne part du coût de cet hébergement et en laissant à la charge de ses hôtes ce qui s'apparente davantage à une participation aux frais, l'objectif étant de ne pénaliser ni les chercheurs qui ne perçoivent qu'exceptionnellement des frais de mission de leur organisme de rattachement ni les étudiants sans revenus fixes :

Grille tarifaire de l'hébergement au siège votée par le conseil d'administration

	<i>Chambres simples sans douche</i>	<i>Chambres simples avec douche</i>	<i>Chambres double avec douche</i>	<i>Studio</i>	<i>Studio Prassa- Didot</i>	<i>Hors chercheurs</i>
Prix	12 €	14 €	18 €	25 €	300 €/mois 10 €/ jour ensuite	45 €
Remarques	Réservées en priorité aux boursiers	Réservées en priorité aux non- boursiers			Durée minimale : un mois	Par logement, chambre ou studio

Sur les sites :

- la gratuité est de règle sur les sites pour les chercheurs et les étudiants qui y travaillent dans le cadre des programmes de l'ÉfA. Cette règle est aussi applicable aux boursiers et aux étudiants dans le cadre des séminaires sur sites.
- les chercheurs qui n'ont pas de lien avec les programmes de l'ÉfA et qui souhaitent bénéficier de ce dispositif pour y conduire des recherches se voient réclamer une participation aux frais d'entretien et de blanchissage de



12 € par nuitée.

Les non-chercheurs se voient appliquer le même tarif qu'à la maison des hôtes.

4.2. LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS

4.2.1. — Les objectifs. — En juin 2003, un schéma directeur immobilier a été arrêté, qui fixait plusieurs phases de travaux en vue d'une meilleure répartition des fonctions et des circulations. Ce schéma directeur a été réalisé pour plus de la moitié, avec les adaptations nécessaires à mesure de sa mise en œuvre. Pendant la durée de ce contrat, en particulier, les objectifs que l'on s'est assignés sont les suivants :

- **le maintien et la préservation du patrimoine bâti**, par une série de travaux de maintenance. Au siège, par exemple, le mur d'enceinte qui nécessitait une reprise générale a été traité sur un de ses côtés. Sur les sites, plusieurs interventions ont été effectuées, parfois selon une programmation pluriannuelle : la réfection des huisseries à Délos, après la réfection du clos et du couvert, ou à Argos en est un exemple. C'est dans ce cadre qu'un projet a été adopté et a reçu un début de mise en œuvre en 2011 pour les maisons de fouille de Malia.
- **la sécurisation des locaux**, qui constitue une partie du programme Hygiène et sécurité initié par l'établissement : c'est ainsi que le programme « Bibliothèque et travaux associés », par exemple, a permis la rénovation des systèmes d'alarme incendie tant de la bibliothèque que des espaces de stockage ; de même, la dalle de béton qui surplombe les chaufferies et qui avait été signalée comme dangereuse lors de la première inspection H&S a été refaite. De manière générale, les travaux sont menés dans le respect des règles de sécurité et comportent naturellement un cahier des charges spécifiquement destiné à la sécurisation des personnes et des biens.
- **l'accessibilité des bâtiments** aux personnes à mobilité réduite : de ce point de vue, le contrat 2008-2011 a permis à l'établissement de mettre en place une véritable politique d'accessibilité. Après le studio accessible réalisé en 2004, ont été rendus accessibles trois des quatre salles de lecture, la salle de conférence, les bureaux des bibliothécaires, de la direction, de la direction des études ; la dernière salle de lecture pourra être rendue accessible moyennant une intervention d'ampleur limitée sur les six marches de dénivelé. Avec le même objectif, on a de même revu ou refait tous les cheminements piétonniers (piquetage des escaliers, création de passages spécifiques, pose de rampes).
- enfin, sur le plan énergétique, le passage du fuel au gaz pour toutes les chaudières, la mise en place de petites unités de pompe à chaleur, le passage récent aux éclairages à haute économie d'énergie (abandon des lampes incandescentes au profit de lampes fluo et LED), mais aussi l'isolation renforcée ont marqué le **souci constant d'économie d'énergie**.



4.2.2. Les grandes réalisations. — En dehors des opérations déjà cités à titre d'exemples, l'Efa a connu deux chantiers majeurs au cours du contrat 2008-2011 :

- au siège, après le programme « Maisons des hôtes et travaux associés », le chantier « Bibliothèque et travaux associés » a été mené à son terme, sous une forme sensiblement améliorée au regard du projet initial. Les travaux ont visé à donner une organisation optimale à l'ensemble : mise en communication des salles de lecture en sous-sol, salles de lecture indépendantes les unes des autres, accueil fonctionnel, circulations simplifiées et sécurisées, bloc sanitaire intégré, création d'une annexe de la bibliothèque et création d'un nouveau studio. Ils ont aussi permis d'offrir au personnel de la bibliothèque des conditions de travail décentes grâce à un doublement de la surface de leurs bureaux et à leur modernisation.
- sur les sites, le chantier principal a consisté en une refonte complète du bâtiment de Dikili Tash, qui associe réserves archéologiques, ateliers et bureaux. Ce chantier a permis d'offrir des conditions optimales aux chercheurs associés au nouveau programme de fouille.

4.3. LE FINANCEMENT

Le financement des travaux est assuré de trois manières principales :

- pour les travaux de maintenance, par une dotation annuelle de 106.500 euros inscrite dans le contrat quadriennal.
- pour les travaux de rénovation ou d'extension, par des subventions hors contrat sur projet et un recours au fonds de roulement. D'une masse intouchable et garante de notre trésorerie en attente des versements de la subvention de l'État, le fonds de roulement est ainsi devenu un outil qui, au-delà d'une fonction conservée de ligne de trésorerie, permet d'envisager le cofinancement d'actions immobilières ou mobilières lourdes, pour lesquelles les dotations de l'État ne peuvent pas intégrer des imprévus importants (en particulier des questions statiques liées à la sismicité importante en Grèce) ou compléter lesdits financements en cours d'ouvrage lorsqu'il s'agit, pour des dépenses d'investissement complémentaires raisonnables, d'assurer un plus qualitatif important.
- enfin, les travaux relevant de la sécurité ont bénéficié de dotations particulières.

|| **Évaluation de la politique immobilière :**



- l'évolution et le développement du programme « Bibliothèque et travaux associés » n'ont pas permis la mise en chantier de deux autres projets de nature différente :
 - la rénovation de la salle de conférence (qui, toutefois, dispose désormais d'un bloc sanitaire commun avec la bibliothèque).
 - la restructuration du bâtiment Tsolakis, en vue d'un regroupement des fonctions et d'une mise aux normes équivalente à celle qui a été mise en œuvre dans les autres bâtiments (installation d'un ascenseur, par exemple).
- comme pour les autres fonctions de gestion et pour les mêmes raisons, la gestion de l'immobilier est centralisée. En l'absence d'un service technique, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le directeur assisté du secrétaire général. Si la connaissance du patrimoine immobilier est actuellement relativement bien maîtrisée, notamment en raison des innombrables enquêtes qui ont été traitées par le secrétaire général, l'absence totale d'échelon intermédiaire laisse peser un risque à moyen et long terme. En effet, les départs programmés du directeur et du secrétaire général dans les deux années à venir conjugués au départ en retraite des personnels détenteurs de l'historique des bâtiments laisseront l'essentiel de la connaissance aux corps de métiers extérieurs (architecte, ingénieurs fluides, électricien, plombier...). — Afin de contourner ce risque, trois voies sont possibles :
 - une numérisation des bâtiments a été entreprise en 2011 et devrait constituer un élément clé de la mise en place de fiches complètes, qui pourrait constituer la priorité au début du prochain contrat dans ce domaine.
 - cette mise en place est également éclairée par l'évaluation de la valeur patrimoniale en cours de réalisation par une société déléguée par France domaine.
 - enfin, elle ne prend sa fonctionnalité que si elle s'appuie sur un outil de gestion, qui, en l'occurrence, pourrait faire l'objet d'une mutualisation entre les Écoles françaises à l'étranger.

5. – GOUVERNANCE/PILOTAGE/GESTION

5.1. LA RÉFORME DES STATUTS

La réforme des statuts — demandée par la Cour des comptes lors de son contrôle effectué en 2005 — a été un moment fort de la période qui s'achève. Le décret qui en est issu fournit à la fois un cadre unique aux Écoles françaises à l'étranger et met en évidence leurs spécificités, chacune ayant pour mission de



rédiger un règlement intérieur statutaire qui lui est propre (**annexe 20** : décret 2011-164 du 10 février 2011, et **annexe 21** : projet de règlement intérieur statutaire, en attente de validation). Il est trop tôt pour évaluer les transformations qu'entraînera ce nouveau décret dans deux de ses aspects fondamentaux : la désignation d'un président de conseil scientifique et de conseil d'administration qui n'est plus le représentant du ministre ; le pouvoir de désignation et de nomination du directeur. — Le paradoxe est que la rédaction de ce décret unique a permis de mettre en évidence et de caractériser les spécificités de chaque établissement.

5.2. LA GESTION ET SES OUTILS

5.2.1. La gestion de la recherche. — Sur ce point précis, on se reportera aux éléments contenus dans le § 1.2.1. — Globalement, on pourrait reprendre le constat dressé il y a quatre ans : « les statuts ont évolué, les missions se sont accrues, les partenariats se sont développés, mais, structurellement, l'établissement n'a pas changé ».

5.2.2. La gestion comptable. — Après l'amélioration du fonctionnement des services comptables et financiers par une sécurisation des procédures et une fiabilisation des informations comptables au service de l'institution (2006), après l'examen des biens inscrits à l'actif du bilan (recensement et apurement), l'amélioration du service de la comptabilité fonctionnelle et la mise en place d'une comptabilité de programme pour les investissements (2007), le contrat quadriennal 2008-2011 a été marqué par une réflexion et une étude de faisabilité sur le changement du logiciel financier et comptable qui était jusqu'alors utilisé et n'était plus adapté à nos établissements. Ce projet a été mené dans le cadre d'une mutualisation avec quatre autres Écoles françaises à l'étranger et a abouti à l'adoption d'un nouveau logiciel comptable commun (AGE).

5.2.3. La gestion des ressources humaines. — Les fonctions de gestion comme de décision sont centralisées, en matière d'emploi comme dans les autres domaines de la gouvernance. Par délégation, le secrétaire général assure en direct ces fonctions comme toutes celle du DRH, à l'exception des recrutements. Il est assisté à temps partiel par une assistante.

– **les ressources humaines de l'établissement** : l'**annexe 22** établit la liste de tous les personnels affectés avec indication des emplois ayant fait l'objet de variations au cours de la période de référence. Celles-ci se répartissent en deux ensembles :

- le personnel « métropolitain », pour lequel l'établissement dispose d'un plafond d'emplois.



- le personnel de droit local, pour lequel l'établissement dispose d'un plafond de ressources, abondées par une partie de ses ressources propres.

- **les procédures de recrutement** se sont affinées au cours du contrat quadriennal. Des fiches de ont été rédigées pour chacun des postes et sont révisées lors des recrutements. Les mouvements internes sont aussi sollicités, voire encouragés, dès lors que le principe de professionnalisation des fonctions, posé comme objectif en la matière, est respecté. Les fiches de poste font l'objet d'une large diffusion, y compris par le biais du consulat de France, et les candidats présélectionnés sont invités à une audition. Naturellement, les responsables de service sont associés à ces opérations, chacun en ce qui concerne le personnel placé sous sa responsabilité. — En revanche, il n'a pas paru opportun de définir des politiques dans des domaines marginaux comme le recrutements de contractuels. L'évolution des données depuis ces dernières années pourrait amener à le faire demain.

- **la maîtrise de la masse salariale** : le point central de l'action en matière de ressources humaines a été la maîtrise de la masse salariale, qui correspond à plus de 65% des crédits de fonctionnement. Les difficultés étaient multiples, selon le statut des personnels
 - pour les personnels de droit privé local, l'établissement n'a aucune prise sur les augmentations salariales locales, fixées par référence à la convention collective de droit privé. Pour mémoire, au cours des deux premières années du contrat, l'augmentation salariale contractuelle – hors GVT – a été de 5% par an, seule la grave crise économique que traverse la Grèce ayant freiné cette tendance persistante depuis des années¹⁴.

 - pour les agents de la fonction publique, l'établissement n'a aucune prise
 - ✓ sur l'augmentation des cotisations de pension des fonctionnaires qui se poursuit.
 - ✓ sur une quelconque politique indemnitaire, puisque l'indemnité de résidence à l'étranger (IRE) versée à tout agent en position d'expatriation est exclusive de toute autre indemnité.
 - ✓ sur les évolutions mêmes de cette indemnité de résidence à l'étranger ou sa revalorisation. C'est ainsi qu'un arrêté corporatiste et pris sans la moindre concertation en mai 2007 — et dont l'effet en année pleine ne s'est traduit qu'en 2008 — a sensiblement modifié la situation des seuls ITRF [!], ajoutant l'iniquité à l'obsolescence d'un système vieux de près de 40 ans¹⁵.

Malgré ce contexte contraint, l'établissement a assuré la maîtrise de sa masse salariale sur les quatre années du contrat par le recours aux outils de la gestion des ressources humaines que sont le redéploiement, l'externalisation, le repyramidage. Il s'est ainsi donné les moyens d'adapter sa structure d'emploi à ses priorités : ce fut particulièrement le cas en 2009, lors d'un redéploiement qui mit à profit quatre départs simultanés et qui a permis de mettre en œuvre une recommandation de l'AERES, qui ne faisait d'ailleurs que reprendre une forme d'organisation du service informatique souhaitée par la direction. — Cette conjonction est exceptionnelle : toutefois, même si les

¹⁴ À titre indicatif, l'augmentation salariale au cours du contrat quadriennal 2004-2007 a été de 22,7%.

¹⁵ Une nouvelle grille indemnitaire entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2011. Son élaboration n'a pas été faite dans de strictes conditions d'équité externe, les agents du MAEE bénéficiant d'un régime dont on a refusé l'application aux agents du MESR.



perspectives à moyen et long terme sont particulièrement difficiles à envisager en raison du système de retraite grec et de sa possible évolution en période de crise, l'on peut estimer que le prochain contrat devrait permettre la mise en œuvre d'un redéploiement significatif en raison de la pyramide des âges et de l'évolution du système de retraite grec. De ce point de vue, les années 2012 et 2013 devraient être particulièrement propices à ce type de réflexion.

ÉVALUATION :

– malgré les précautions dont elle s'entoure, l'EFA a connu un recrutement malheureux sur un poste métropolitain affecté au service informatique. On regrettera de ce point de vue :

- le manque de la plus élémentaire solidarité entre établissements, car l'université d'origine de l'agent concerné connaissait parfaitement sa situation, comme en attestait le dossier administratif envoyé quelques mois plus tard. Or, si une défaillance dans un service de vingt personnes peut être aisément compensée, elle est catastrophique dans un service de trois personnes (dont un volontaire international).
- la difficulté où l'on se trouve de se défaire d'un agent incompetent. Il a fallu introduire une longue saisine du conseil de discipline pour apporter un règlement — insatisfaisant à tous égards — de la situation.

Bilan : si le redéploiement a permis d'assurer la maintenance, voire le développement du parc informatique, certains des projets inscrits dans le contrat quadriennal au titre du service informatique n'ont pu être menés à terme (voir ci-dessus, p. 29).

– si la maîtrise de la masse salariale sur les quatre dernières années a été jugée « exemplaire » par l'autorité de tutelle, elle est surtout le résultat de contraintes fortes qui fragilisent l'établissement dans l'exercice de ses missions :

- les variations globales entraînées par le non-remplacement en cas de départ à la retraite peuvent paraître légères (**voir annexe 22**) : toutefois, compte tenu de la taille de l'Etablissement, la perte d'un ETPT constitue un affaiblissement sensible. Ces variations se font globalement au détriment des services d'appui à la recherche, pour lesquels des externalisations ont dû être mises en œuvre.
- de même, le redéploiement se réalise naturellement au détriment d'autres fonctions de l'établissement. Sans doute répond-il à des priorités que l'on se fixe, mais elle impose surtout des choix : outre que choisir, c'est renoncer, choisir c'est aussi s'obliger à recourir à l'externalisation pour remplir des fonctions qui demeurent indispensables à l'exercice de la recherche. C'est ainsi que le non remplacement d'un architecte a pour corollaire immédiat le recours à plusieurs contrats sur honoraires.
- or l'externalisation a un coût, qui affecte les crédits disponibles pour la recherche proprement dite. On se trouve ainsi dans la situation paradoxale où les crédits disponibles pour la recherche



demeurent l'une des seules variables d'ajustement pour faire face aux contraintes budgétaires.

- enfin, il ne faut pas se masquer que le maintien des salaires en 2010 et leur augmentation limitée en 2011 en raison de la crise qui sévit en Grèce ont largement contribué à contenir la masse salariale locale en fin de contrat. Elle n'a pas pour autant évité totalement de limiter les recrutements lors des départs en retraite.

5.3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Enfin, une politique volontariste en matière d'hygiène et sécurité a été mise en œuvre au cours du dernier contrat quadriennal :

- **adhésion au dispositif mutualisé d'inspection H&S** : cette adhésion a été validée lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2007 et l'Efa a bénéficié de trois missions d'inspection en octobre 2007, en mai 2008 et en juin 2009, lesquelles ont donné lieu à deux rapports (**annexes 23.01 et 23.02** : rapports des inspections H&S).
- **désignation d'un agent chargé de la mise en œuvre des dispositifs H&S [ACMO]** : le poste a été créé en janvier 2008 pour conseiller le directeur, être force de proposition, assurer le secrétariat du CHS, mettre en place le Registre Hygiène et Sécurité et mettre en œuvre les différentes missions de mise en conformité dans ce domaine (études, suivi des travaux, etc.). Cet acteur est le pivot de l'action et de la communication Hygiène et Sécurité au sein de l'établissement.
- **désignation d'un médecin du travail** : jusqu'en décembre 2008, la médecine de prévention n'existait que par le biais de la présence d'un médecin généraliste au sein du Comité H&S. À partir de cette date, l'Efa a instauré un système de visites médicales pour l'ensemble du personnel, selon une fréquence quadriennale pour le personnel métropolitain, biennale pour le personnel local et annuelle pour les personnels exposés.
- **visite mensuelle d'un technicien de sécurité** : conformément à la loi grecque, un technicien de Sécurité a été recruté par l'intermédiaire d'une société spécialisée. Il a essentiellement un rôle de conseil quant au cadre légal grec
- **circulation de l'information H&S** : deux outils ont facilité la circulation de l'information en ce domaine :
 - le registre H&S, mis à disposition du personnel pour consigner les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.
 - un livret H&S, qui rassemble les règles et procédures en grec et en français. Un exemplaire en est déposé dans chaque bureau ou chaque service, ainsi que sur les sites.



L'**annexe 24** récapitule l'ensemble des actions menées dans le cadre de cette politique au cours des années 2007-2010.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF : la mise en place du dispositif H&S a eu des effets bénéfiques sur l'ensemble des actions entreprises, ainsi que sur certains comportements individuels. Elle n'aurait pas été possible sans le fort investissement de l'ACMO. À rebours, la désignation d'un ACMO au sein de l'établissement l'a privé d'une part des ses forces.

Par ses dispositifs de recherche et de formation à la recherche, par sa politique qui s'inscrit pleinement dans la stratégie définie à l'échelon national et qui vise à **accroître l'offre de formation**, notamment en l'élargissant à des formations professionnelles, à **renforcer le potentiel « Recherche » par de nouvelles formes d'accueil temporaire et par la redéfinition de son encadrement scientifique, à faciliter la mobilité des chercheurs et à leur rendre un meilleur service**, l'École française d'Athènes est désormais pleinement intégrée au dispositif général de l'enseignement supérieur et de la recherche français, auquel elle apporte **une ouverture et une dimension internationales**, tout en gardant sa spécificité.

Elle ne dispose pas en retour des moyens qui lui permettraient de remettre à niveau ses structures de pilotage et de gestion et de répondre ainsi efficacement aux nouvelles exigences de la recherche.

Fait à Athènes



Le directeur de l'École française d'Athènes

Dominique MULLIEZ



Annexe II Déclaration stratégique (juin 2011)



CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016

DÉCLARATION STRATÉGIQUE

EXPOSÉ DE POLITIQUE GÉNÉRALE

« Le contrat pluriannuel permet l'affirmation d'une stratégie et sa déclinaison en programmes d'action »¹⁶

INTRODUCTION

Un principe commande à l'ensemble de la stratégie que l'École française d'Athènes¹⁷ entend mettre en œuvre pour les cinq années à venir : dans son domaine de compétence et au sein du dispositif général de la recherche, l'EfA a vocation à être une tête de réseau pour la recherche française. Pour être pleinement mis en œuvre, ce principe doit se décliner en deux propositions : (1) le statut de membre scientifique n'est pas la seule voie d'accès à l'EfA ; (2) l'EfA n'est pas la propriété exclusive de ses anciens membres. Ces deux propositions ont à leur tour une traduction institutionnelle : la conclusion de partenariats dans la recherche et la formation à la recherche afin de favoriser le maillage de l'espace international de la recherche, l'intégration dans des réseaux documentaires nationaux et internationaux, la mutualisation autant qu'il est possible des outils de gestion.

La stratégie de l'EfA pour les cinq années à venir se définit désormais au regard des cinq destinations qui structurent son budget dans le cadre de la LOLF : recherche en sciences de l'homme et de la société, formation initiale et continue de niveau doctorat, bibliothèque et documentation, immobilier, pilotage et support de programme.

*

¹⁶ *Rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures. – Annexe au projet de loi de finances pour 2007*, p. 15.

¹⁷ Ci-après l'EfA.



La définition des programmes de recherche, leur mise en œuvre et leur valorisation obéissent à des contraintes, dont certaines sont propres à l'Efa : en effet, celle-ci dispose historiquement de missions permanentes sur plusieurs sites, en Grèce et à Chypre¹⁸ ; par ailleurs, l'exercice de la recherche est encadré par la législation propre à chacun de ces pays, avec des impératifs dont elle n'est pas toujours maîtresse et des calendriers qui n'obéissent pas nécessairement aux rythmes français ; enfin, la mise en œuvre même des programmes et leur valorisation reposent pour l'essentiel sur des chercheurs « nomades », que rien ne rattache statutairement à l'institution. – La définition d'un schéma stratégique doit prendre en compte ces contraintes, composer avec elles et, dans le meilleur des cas, en faire des atouts :

– dans la **définition** de ses programmes :

- ✓ pour l'Antiquité, l'Efa doit intégrer une *logique de site*, mais, comme lors des précédents contrats, cette logique de site n'est maîtrisable que si elle s'assortit d'une *logique de programme*, répondant à deux objectifs : en premier lieu, couvrir toute l'échelle chronologique, puisque le champ d'activité de l'Efa lui permet, sur des programmes clairement définis, de suivre des évolutions sur le long terme ; en second lieu, poursuivre la *constitution de corpus documentaires* pour toutes les périodes et toutes les disciplines.
- ✓ pour les périodes modernes et contemporaines, après une période de consolidation du réseau, deux orientations complémentaires — et récemment éprouvées avec la British School at Athens — doivent guider les programmes : une ouverture plus affirmée en direction des sciences sociales et un élargissement du réseau en direction des partenaires anglophones.
- ✓ enfin, le secteur des études portant sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine étant désormais bien structuré, le temps est venu de mettre en place des programmes associant les deux secteurs des études autour d'une thématique ou plusieurs communes.

– pour leur **mise en œuvre**, les programmes obéissent à une triple stratégie :

- ✓ *la constitution de partenariats* : la mise en œuvre des programmes fait appel à l'implication d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs du CNRS. Elle s'inscrit dans une logique de partenariats, arrêtée de manière contractuelle par des conventions entre institutions. Les nouveaux cadres de la recherche, qui conduisent à de constantes recompositions, la spécialisation à laquelle atteignent nos disciplines – et qui n'est pas toujours perçue à même hauteur que celle des sciences dures – interdisent de traiter de manière exclusive avec telle ou telle institution : il faut au contraire conclure des partenariats à géométrie variable, chaque programme s'associant le ou les partenaires français ou étrangers les mieux désignés et participant ainsi au maillage de l'espace de la recherche. Il n'en demeure pas moins que l'Efa considère comme partenaires privilégiés les autres Écoles méditerranéennes (École française de Rome, Institut français

¹⁸ Les missions permanentes de l'Efa sur le sol grec sont les suivantes : Délos, Delphes, Argos, Thasos, Philippos, Malia, Dikili Tash (Grèce) et Amathonte (Chypre). À quoi il faut ajouter les missions temporaires suivantes : Itanos, Dréros et Latô (Crète), Shillourokambos et Potamia (Chypre), Sovjan, Durrës et Byllis (Albanie).



d'archéologie orientale et Casa de Velázquez), ainsi qu'avec les UMIFRE, en particulier l'Institut français d'études anatoliennes, comme elle l'a fait par le passé.

- ✓ **la recherche de financements extérieurs** : les nouveaux statuts constituent pour l'Efa une opportunité à saisir pour renforcer son potentiel recherche, en recrutant davantage de chercheurs susceptibles d'être porteurs de projets, en particulier en réponse aux appels d'offre de l'ANR. À l'échelon européen, elle tirera profit de l'expérience du 6^e PCRD pour le choix et la gestion de ses projets.
 - ✓ **le soutien à la mobilité des chercheurs** : déjà à l'œuvre dans la mission de formation, le soutien à la mobilité des chercheurs doit demeurer une donnée fondamentale de la stratégie de l'Efa. Lors du précédent contrat quadriennal, alors que le paysage de la recherche était en pleine mutation, plusieurs pistes avaient été envisagées et ont parfois été explorées avec succès (accueil d'enseignants-chercheurs en délégation ou en détachement, mise à disposition de personnel CNRS, en particulier). C'est avec la même ambition qu'elle avait accepté de s'associer au projet de LABEX porté par les Instituts d'études avancées. Elle doit poursuivre cette politique, qui est jugée prioritaire à l'échelon national et qui lui permet en retour de renforcer et dynamiser son potentiel Recherche. Elle doit aussi reprendre le projet de constitution d'un ENT¹⁹ en coordonnant les différents projets élaborés ou en cours.
- enfin, pour la **valorisation** du résultat de ses programmes de recherche, l'Efa entend recourir aux vecteurs adaptés à chaque situation :
- ✓ **publications** : les progrès enregistrés les dernières années, tant dans le rythme des publications que dans les ressources propres qu'elles génèrent, doivent être poursuivis. En particulier, sans porter atteinte à l'unité des grandes collections, il faut poursuivre la politique de coédition chaque fois que cela est possible : elle est la suite logique des partenariats mis en œuvre pour les programmes ou les colloques.
 - ✓ **les bibliothèques numériques** : inauguré en 2003, le portail CEFAEL, qui diffuse en ligne l'ensemble des publications de l'Efa, avait constitué une étape importante de la mise au point des outils de numérisation de masse. Le portail PERSÉE a franchi une étape supplémentaire, avec en particulier la possibilité d'une recherche sur le contenu, et l'École y a mis en ligne le *Bulletin de correspondance* hellénique. Le prochain contrat d'Établissement sera marqué par une étape supplémentaire avec le basculement sur PERSÉE de l'ensemble des publications de l'École, en commençant par les volumes de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, dans une démarche commune avec l'École française de Rome. – Ces portails ne constituent pas seulement un mode d'accès différent à l'information : ils accroissent sensiblement le lectorat et, par conséquent, contribuent à leur manière au rayonnement de la recherche française.
 - ✓ enfin, l'Efa doit plus résolument encore qu'elle ne l'a fait jusque là **faciliter l'accès à des bases de données ou à des formes de prépublication** de programmes ou d'actes de colloque.

Avec près de 50 % du budget consacré à cette destination, la recherche demeure la mission principale de l'Efa. Les réponses qu'a reçues de la communauté des chercheurs l'appel à projets pour 2012-2016 suggèrent plusieurs pistes permettant de tisser un projet unique recouvrant désormais les deux sections

¹⁹ Environnement Numérique de Travail.



de l'EfA, Antiquité (de la préhistoire à Byzance) d'une part, Grèce et Balkans modernes et contemporains d'autre part :

- des cinq axes du contrat précédent, trois seraient reformulés sous les titres *Vie religieuse*, *Vie économique*, *Vie en société*, les opérations qui s'y rattachent allant de la Préhistoire de la Grèce et des Balkans jusqu'aux périodes contemporaines.
- la trame de ces trois axes serait traversée par la chaîne de thèmes (privé/public), de méthodes et d'outils (apport des sciences des matériaux et du vivant aux sciences humaines), de sources (orales, textuelles, iconographiques, matérielles) et d'approches (archéologie au sens restreint du terme, anthropologie culturelle).

En toute occurrence, l'archéologie demeurera au cœur de la démarche de l'EfA, en raison même de son implantation historique et de l'existence de ses missions permanentes.

LA FORMATION A LA RECHERCHE

Au cours du précédent contrat d'établissement, l'EfA a renforcé la visibilité et la structuration de ses actions de formation en direction des doctorants sans considération de nationalité, en même temps que les outils de gestion, mis au point par les directeurs des études successifs, ont été améliorés. Par l'octroi d'aides spécifiques, par l'organisation de trois séminaires de formation doctorale chaque année, par l'association de jeunes chercheurs à ses missions archéologiques, par la mise à disposition de ses infrastructures pour des formations organisées par des institutions partenaires, par l'accueil de stagiaires dans le cadre de la formation aux métiers de l'archéologie, par l'aide qu'elle accorde à des bénéficiaires d'un contrat doctoral « fléché » dans le cadre du soutien apporté par la DGESIP aux actions de coopération internationale, elle dispose d'une *offre de formation sans équivalent* parmi les autres institutions étrangères similaires implantées en Grèce.

Tout en considérant qu'elle a désormais atteint les limites de ses capacités, qu'il s'agisse de l'hébergement ou du suivi administratif et scientifique inhérent à cette mission, elle entend poursuivre cet effort qui lui permet de garder un indispensable lien avec les Écoles doctorales et de participer *à la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur*, fixé comme objectif du processus de Bologne, *en réduisant les obstacles à la mobilité des jeunes chercheurs et en renforçant les liens entre les formations supérieures et la recherche*. C'est avec le même objectif que l'EfA a entrepris en partenariat avec la British School at Athens de déposer un projet dans le cadre des programmes européens Marie-Curie : européen dans sa structure, interdisciplinaire dans sa définition, ce projet visera à former à l'archéologie des doctorants en physique ou chimie, afin de favoriser les transferts de savoirs et les complémentarités entre ces disciplines.

Ce faisant, l'EfA investit pour l'avenir de ses propres programmes : telle est son offre de formation, en effet, que tous les membres désormais recrutés en ont bénéficié avant d'intégrer l'École et de se voir confier des dossiers ; telle est la diversité d'origine des étudiants qu'elle se crée autant de relais. – Il est donc légitime de maintenir pour objectif de consacrer au moins 10% du budget à cette mission.



De façon marginale, si elle n'abandonne pas tout à fait le projet d'un **transfert de compétences** en direction des entreprises françaises implantées ou projetant de s'implanter en Grèce ou dans les Balkans, afin de leur fournir les outils nécessaires à la compréhension des sociétés au sein desquelles elles exercent leurs activités, l'Efa entend poursuivre ses actions de formation dans le cadre d'un partenariat avec le Lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix: il s'agit tout à la fois de sensibiliser les élèves à la recherche en sciences humaines et sociales, en particulier en archéologie, de favoriser la culture de l'interdisciplinarité, notamment par le biais des apports de la physique et de la chimie à l'enquête archéologique, de participer enfin à la formation permanente des enseignants en fonction des programmes.

BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION

Les ressources documentaires de l'Efa la placent au tout premier rang des institutions qui partagent son domaine de compétence. Elles sont organisées en deux pôles : le pôle de l'écrit, qui réunit la bibliothèque, les archives manuscrites et les estampages ; le pôle de l'image, que constituent la photothèque et la planothèque.

Le pôle de l'écrit. – Pour maintenir, voire consolider sa position d'excellence, l'établissement maintient ses trois objectifs principaux, – acquérir, conserver, valoriser :

– *une politique d'acquisition :*

- ✓ la politique arrêtée en matière d'acquisition pour la bibliothèque est différenciée : pour l'Antiquité, il s'agit de maintenir à leur meilleur niveau les acquisitions, attentives aux évolutions de la recherche archéologique, avec une attention marquée à l'évolution de la documentation électronique, afin de conserver à l'établissement son statut de pôle d'excellence sur l'Antiquité qui lui a valu d'être reconnu comme CADIST ; pour les études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine, l'objectif que l'on maintient est de compléter les fonds des bibliothèques grecques, en privilégiant les ouvrages qui répondent strictement aux programmes de recherche arrêtés par l'établissement et l'achat des publications en langue française.
- ✓ l'enrichissement des archives manuscrites et de la collection d'estampages repose pour une part sur des legs que veulent bien consentir les familles à la suite d'un décès. Pour clarifier le statut de ces archives et en faciliter le dépôt, on se propose d'établir une charte que signerait tout chercheur associé aux programmes de l'Efa. Quant au traitement de ces archives, l'Efa prolonge certes sa mission de formation en accueillant des élèves stagiaires de l'INP, de



l'École des Chartes ou de l'ENSIB, même s'il s'agit prioritairement, en l'occurrence, de pallier ainsi l'absence d'un personnel permanent.

- **une politique de conservation** : l'ampleur des travaux entrepris dans le cadre du programme « Bibliothèque et travaux associés » ont conduit à reporter au nouveau contrat d'établissement la création d'une réserve pour les ouvrages précieux et l'aménagement de nouveaux espaces pour le rangement, le traitement et la consultation des archives manuscrites. Comme lors du précédent projet d'établissement, cet objectif ne doit pas conduire à renoncer aux campagnes de restauration des ouvrages anciens, à une politique systématique de conditionnement, à la numérisation d'une partie des archives manuscrites et, le cas échéant, de certains ouvrages rares ou précieux interdits à la photocopie.
- **une politique de valorisation par l'intégration dans des réseaux nationaux ou européens de documentation** : les ressources documentaires de l'EfA sont désormais identifiées dans quatre réseaux nationaux ou européens de documentation, – le SUDOC, CALAMES²⁰, AREA²¹ et CARTOMUNDI²² –, qui en assurent la visibilité. Une étape nouvelle de cette politique a été franchie avec la désignation de l'EfA comme CADIST²³ « Antiquité », dont la triple mission nationale d'acquisition, de conservation et de prêt de la documentation indispensable à la recherche répond strictement aux objectifs que se fixe l'établissement. – Dans cette stratégie, l'essentiel doit porter sur le reversement dans le SUDOC de l'intégralité des notices, qui fera inéluctablement apparaître un taux de recouvrement plus faible encore qu'actuellement²⁴. Mais cette opération a un préalable : la préparation de la rétroconversion des notices, qui occupera un emploi plein pendant six mois à un an ; elle a une conséquence : le développement du PEB.

La mise en œuvre de cette stratégie passe par une indispensable réflexion sur l'évolution, voire le remplacement du système de gestion informatique de la bibliothèque (SIGB), qu'impose le système d'Horizon actuellement utilisé, mais qui n'est appelé à évoluer pas et que son manque d'adaptation aux nouveaux supports et aux nouveaux formats de description ainsi que son incapacité à gérer des bases documentaires de natures différentes rendent obsolète.

Le pôle de l'image. – La question des acquisitions ne se pose pas dans les mêmes termes pour la photothèque et la planothèque, qui gèrent essentiellement des productions de l'établissement ; en revanche, les fonds documentaires réunis dans ces services appellent la même politique de conservation et de valorisation :

- **l'amélioration des services aux chercheurs** : la restructuration du « Bâtiment Tsolakis » doit être l'occasion de réunir en un même lieu les deux collections (respectivement 602.000 et 43.000 documents) actuellement séparés, afin d'en faciliter la gestion pour le personnel et l'accès pour les chercheurs.
- **une politique de conservation** : parallèlement, on poursuivra la politique patrimoniale déjà entamée dans deux directions principales : le conditionnement des originaux afin d'en assurer

²⁰ Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

²¹ Archives of European Archaeology : <http://www.area-archives.org>.

²² Réseau qui a succédé à Cartomed.

²³ Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

²⁴ Sur les 25.131 notices déjà localisées dans le SUDOC au 31 décembre 2010, 6583 constituent des *unica*.



la préservation sur le long terme ; la numérisation des documents anciens, en particulier les plaques de verre (14.000 documents).

- **une politique de valorisation** : entamé sans être mené à son terme durant la dernière année du contrat 2008-2011 pour des raisons développées par ailleurs, le programme de valorisation de l'image appellera une attention toute particulière au cours du prochain contrat d'établissement. Celle-ci passe par la mise en ligne du catalogue et par la constitution d'une banque d'images laissées à la libre disposition de la communauté universitaire²⁵. C'est une autre façon de renforcer les liens entre les formations supérieures et la recherche que de mettre ainsi à la disposition des enseignants-chercheurs des outils pédagogiques.

L'IMMOBILIER

La politique immobilière doit obéir à une double préoccupation, — la préservation d'un patrimoine dont les institutions ne sont que les dépositaires et l'amélioration des conditions d'exercice de la recherche :

- au siège, l'objectif est de poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur immobilier arrêté en 2003 et enrichi et/ou infléchi en fonction du réalisé et des inévitables mutations qu'a connues l'établissement depuis. Il conviendra donc dégager les moyens nécessaires au **réaménagement du « Bâtiment Tsolakis »**, qui réunit les services administratifs et comptables, les services scientifiques et techniques, la photothèque et la planothèque, ainsi que la **réhabilitation de la Salle des conférences, l'aménagement de la réserve de la bibliothèque et du dépôt des archives manuscrites**, — l'objectif premier demeurant de parvenir à une redistribution plus fonctionnelle des espaces en même temps qu'à une remise à niveau des installations, **pour un meilleur service aux chercheurs**.
- sur les sites, l'Efa entend poursuivre sa remise à niveau de ses installations, laquelle concernera prioritairement pour les années à venir les maisons de Malia (Crète) et d'Amathonte (Chypre).

GOVERNANCE / PILOTAGE / GESTION

La gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche a connu de profondes mutations au cours du dernier contrat quadriennal. Celles-ci ont trouvé leur aboutissement dans le nouveau décret qui régit désormais les cinq Écoles françaises à l'étranger et dont le futur contrat d'établissement verra la mise à l'épreuve :

- **la gouvernance** : la mise en œuvre du nouveau décret qui régit les Écoles françaises à l'étranger modifiera radicalement la gouvernance de ces établissements dans les mois à venir, notamment avec l'élection des présidents du Conseil d'administration et du Conseil scientifique au sein même des conseils. Au-delà de ces évolutions institutionnelles, l'Efa

²⁵ Projet BILD, pour Banque d'Images Libres de Droit.



entend poursuivre la relation qui est la sienne avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui exerce historiquement et statutairement sa tutelle scientifique sur l'établissement.

- **le pilotage de la recherche** : « le chercheur doit désormais intégrer à son travail de recherche plus de veille, de prospective, de recherche de partenaires et de rédaction de propositions pour participer à des appels à projets dans un cadre concurrentiel, national ou communautaire »²⁶. L'on peut regretter que cette nouvelle configuration de la recherche absorbe une bonne part du temps et des énergies dus à la recherche elle-même. En tout état de cause, cette nouvelle définition suppose très concrètement un **renforcement du pilotage de la recherche**. Une première étape a été franchie avec le recrutement de titulaires d'une HDR – un professeur d'université et un directeur de recherche au CNRS – aux fonctions de directeurs des études ; une étape supplémentaire concernerait plus directement le montage des réponses aux appels d'offres. À cette fin, l'EfA entend explorer deux voies : l'une est en cours, avec appel à un consultant pour le montage du projet Marie-Curie en association avec la British School at Athens ; l'autre passe par une mutualisation avec les autres Écoles françaises à l'étranger. Le précédent contrat envisageait déjà la création d'un poste d'aide au pilotage de la recherche sous la forme d'un poste mutualisé. Le projet n'a pas abouti : le nouveau décret offre probablement un cadre mieux adapté à cette évolution.
- **les ressources humaines** : le constat établi il y a de cela quatre ans demeure inchangé : « les ressources humaines constituent le point de faiblesse de l'institution. Les statuts ont évolué, les missions se sont accrues, les partenariats se sont développés, mais, structurellement, l'établissement n'a pas changé. En particulier, l'évolution de ses ressources humaines n'a pas été à la hauteur des mutations qu'il a assumées et n'a pas suivi la mise à niveau qu'ont pu connaître les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il ne dispose, par exemple, ni de service de la recherche ni de service technique. Il manque, pour tout dire, d'échelons intermédiaires entre les postes d'encadrement et les postes d'assistance administrative ». Au cours du précédent contrat d'établissement, l'EfA a maintenu dans une enveloppe constante ses dépenses salariales en recourant à des redéploiements et à des externalisations au gré des départs à la retraite, en améliorant ses outils et aussi en diminuant les crédits de fonctionnement directement disponibles pour la recherche et en accroissant la charge de travail de l'équipe de direction. Ce ne saurait être ni une politique ni une stratégie à long terme, au risque de mettre en péril la gouvernance même de l'institution et ses missions.
 - La mutualisation demeure la seule voie qui puisse encore être explorée pour dégager une marge de manœuvre, si l'on veut que l'établissement demeure une référence pour la recherche.

Soumis au conseil d'administration

Le 27 juin 2011

²⁶ *Rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures. – Annexe au projet de loi de finances pour 2007*, p. 17.



Annexe III Réponse de l'EFA à l'AERES (octobre 2011)



Renseignements/ Πληροφορίες :
Litsa Trouki
Tél. : (00 30) 210 36 79 902
Fax : (00 30) 210 36 32 101
Courriel : litsa.trouki@efa.gr
direction@efa.gr

A E R E S
A l'attention de
Monsieur Philippe Tchamitchian
Directeur
de la section des établissements
20 rue Vivienne
F-75002 PARIS
FRANCE

475/D/11

Athènes, le 24 novembre 2011

Comme nouveau directeur de l'Ecole française d'Athènes, j'ai pris connaissance du rapport du Comité d'évaluation en date du 10 octobre. En concertation avec D. Mulliez, mon prédécesseur, et conformément à la procédure, j'ai préparé les observations suivantes.

Il faut souligner tout d'abord que ce rapport offre une vue très complète et détaillée de l'établissement en soulignant de manière précise les points forts et les points faibles. Sur un certain nombre d'aspects (collaboration entre les Ecoles françaises à l'étranger ou avec les universités, diversification des recrutements, améliorations de la gouvernance, etc.), les statuts publiés dans le décret n° 2011-164 du 10 février 2011 donnent aux Ecoles et à leur directeur respectif de nouveaux moyens d'action. Des évolutions sont donc à attendre très prochainement. Les recommandations qui sont faites dans la dernière section du rapport constituent, en tant que telles, une contribution substantielle à l'orientation du prochain contrat quinquennal en cours de négociation. Sur la question précise des collaborations avec d'autres institutions, il faut rappeler cependant que l'Ecole d'Athènes n'a pas ménagé ses efforts les dix dernières années pour développer des projets communs qui n'ont pu voir le jour faute de moyens ou d'opportunités.

Ensuite, il est nécessaire de revenir sur quelques aspects du rapport pour apporter des précisions ou rectifier des faits qui ne sont pas sans importance. Sans affecter la pertinence d'ensemble des recommandations, ils concourent cependant, d'une part, à « sur-dimensionner » l'établissement et, d'autre part, à sous-évaluer le rôle qu'il joue auprès de la communauté scientifique.

Le budget de l'Ecole française d'Athènes, d'un peu plus de 5 M€ par an (et non « 24 M€ », comme il est dit à deux reprises), inclut tous les salaires qui se répartissent de la manière suivante : 1,5 M€ pour le personnel de droit grec et 2,5 M€ pour le personnel métropolitain. Sur les 22 personnels sur



emploi dits métropolitains, ce n'est pas une personne sur deux (soit 11 personnes) qui doit quitter l'établissement par départ à la retraite (p. 11), mais 2 seulement. Mais il est juste cependant d'observer que sur l'ensemble des emplois, métropolitains ou de droit local, par le jeu des départs à la retraite et, surtout, par la fin des mandats ou des contrats, un renouvellement important des personnels est prévisible à court et moyen terme et qu'il y a là une réelle opportunité en terme de ressources humaines et de mise en place de projets nouveaux.

Si les moyens de l'établissement n'apparaissent pas clairement à leur niveau annuel, le rôle de l'Ecole d'Athènes, quant à lui, ne paraît pas situé au niveau qui est le sien. Cela tient en grande partie au fait qu'il est atypique et donc difficile à évaluer en termes nationaux, car il concerne, d'une part, des chercheurs, français ou étrangers, de statuts et d'établissements de rattachement très différents et, d'autre part, les autorités grecques, administratives et scientifiques, qui ont compétence pour accorder les autorisations d'étude. Le rapport réduit le rôle de l'Ecole aux seuls sites dont elle assure l'exploitation scientifique (plus d'une dizaine en tout) et sous-estime le poids financier de cette mission. En réalité, l'EFA traite toute demande de recherche sur le sol grec émanant de chercheurs français (membres ou non de l'Ecole), indépendamment des sites où elle développe traditionnellement ses activités. Elle met en forme, traduit et introduit ces demandes (plus de 200 chaque année) auprès des autorités grecques (éphories, Conseil central archéologique etc.). Elle assure en outre leur suivi (rapport final en particulier et sa traduction en grec). De plus, l'Ecole est consultée pour toute demande d'étude relevant des sites dont elle a la responsabilité, quelle que soit la nationalité du chercheur qui sollicite cette autorisation. Enfin, seules les fouilles en collaboration avec le service archéologique grec sont fondées sur le principe d'un co-financement et d'une co-direction scientifique que précise et établit de manière contractuelle un protocole. Pour le reste, l'Ecole porte seule ou en partenariat avec des institutions françaises (universités, CNRS, MAE), la charge financière des fouilles menées sur autorisation propre.

A plusieurs reprises (en particulier p. 5 à propos de l'activité de l'Ecole « centrée sur les anciens membres » et p. 12 à propos de l'hébergement « offert aux membres »), le rapport réduit le rôle de l'établissement en le destinant à la seule communauté des membres et anciens membres, sans tenir compte des efforts d'ouverture menés depuis plus de dix ans et visibles dans les chiffres : sur un peu plus de 200 demandes d'autorisation gérées par l'EFA en 2010, seules 66 émanent de membres ou d'anciens membres, pour s'en tenir aux seules autorisations scientifiques. Les deux tiers de l'activité de l'Ecole concernent donc des chercheurs non issus de ses rangs. Encore faut-il préciser que le chiffre de demandes d'autorisation ne permet pas de rendre compte des travaux de chercheurs ne nécessitant pas d'autorisation particulière et que l'Ecole accueille pourtant en son sein et soutient par divers moyens : c'est le cas en particulier de la plupart des chercheurs qui relèvent de la section moderne et contemporaine. Dans le même ordre d'idée, l'hébergement au siège d'Athènes (pour ne rien dire de celui qu'autorisent, une partie de l'année, les maisons de fouilles sur site) est ouvert à plus de 400 personnes, bien au-delà du seul milieu « athénien ». C'est au service de cette communauté de chercheurs élargie que travaille aujourd'hui l'EFA, par financement direct ou indirect.



La dernière observation, enfin, porte sur la mise en perspective historique de l'institution et de ses missions : il est dit (p.3) que l'EFA est née dans « *un contexte historique polémique, structuré autour de la reconquête et de la captation (...) de la mémoire, de l'histoire, et de l'héritage de la Grèce antique* ». Le propos mérite d'être précisé, car il est historiquement discutable et dangereux dans sa simplification. Il n'y a jamais eu de « polémique » entre la France et la Grèce lors de la création de l'établissement en 1846. Comme l'ont bien montré de nombreux travaux d'historiens, cette création participe, certes, d'une rivalité internationale entre grandes puissances européennes dont la dynamique est diplomatique avant tout. Mais d'un point de vue scientifique et culturel, la création de l'Ecole d'Athènes est d'abord issue du puissant courant philhellène français qui n'a pas pour objectif de « capter » l'héritage antique, mais au contraire de le diffuser en l'étudiant. C'est à cette mission que l'EFA d'aujourd'hui entend encore être fidèle. C'est pourquoi il est aussi nécessaire de rappeler que l'Ecole d'Athènes ne rassemble pas des chercheurs « *spécialement archéologues* ». C'est une erreur commune et récente de faire de l'Ecole française d'Athènes une Ecole avant tout d'archéologie. Elle est en réalité une institution dédiée à l'hellénisme sous toutes ses formes. C'est la raison pour laquelle elle est attachée historiquement aux travaux de philologie (épigraphie, publication de corpus etc.) et maintient la tradition d'une archéologie philologique, c'est-à-dire maîtrisant les sources anciennes, tout en épousant les évolutions les plus récentes de la recherche de terrain. Elle a par ailleurs accueilli et accueille encore des géographes, des historiens d'art, des historiens de la littérature grecque moderne, des historiens de la Grèce moderne, des anthropologues, des sociologues etc. C'est au champ hellénique tout entier qu'elle s'est consacrée depuis sa fondation et qu'elle entend continuer de le faire.

Le Directeur

Alexandre FARNOUX



Annexe IV Réponse de l'EFA à la Cour des Comptes (décembre 2011)



Introduction

On trouvera dans les pages qui suivent les réponses apportées par l'Ecole française d'Athènes aux questions posées par la Cour dans le *Relevé d'observations provisoires sur les comptes et la gestion des Ecoles françaises à l'étranger*. Ces réponses ont été élaborées en concertation avec M. D. Mulliez, directeur de l'Ecole de 2002 à 2011, et avec les responsables des services concernés. Avec le rapport de l'AERES transmis en octobre 2011 et le rapport d'auto-évaluation en juin 2011, l'Ecole dispose de diagnostics précis et de documents d'analyse et d'orientation qui vont contribuer à la préparation du contrat quinquennal 2012-2016. Le *Relevé d'observations provisoires* appelle une remarque particulière car, tenant compte de la situation nouvelle créée par le décret statutaire n° 2011-164 du 10 février 2011, il est le seul à porter sur l'ensemble des cinq établissements français à l'étranger relevant du MESR. De ce fait il en donne une vision à la fois globale et détaillée. Les remarques qui suivent cependant ne portent que sur l'Ecole d'Athènes et visent à répondre avant tout aux questions posées par la Cour. Certains points cependant qui ne figuraient pas dans les questions, comme le mode de calcul du ratio sur la fonction accueil (p. 3), le prix de vente des publications (p. 30) ou la position du secrétaire général (p. 87), auraient pu faire aussi l'objet de réponses ou de discussions, tant du point de vue particulier de l'Efa que de celui des cinq Efe.



- La Cour souhaiterait connaître les dispositions prises ou envisagées pour mesurer et améliorer l'insertion professionnelle des membres des écoles méditerranéennes, relever leur niveau scientifique et les ouvrir – ainsi que l'EFEO – plus résolument aux sciences sociales et à la période contemporaine.

- Elle souhaiterait savoir en particulier quelle réflexion sera engagée à cette fin sur le recrutement, les temps de séjour et les modalités de rémunération des membres des écoles qui pourraient être placés en mission de longue durée au lieu d'être expatriés.

Relevé d'observations provisoires p. 13

1) Comme il est rappelé dans le rapport p. 9, les membres de l'Ecole française d'Athènes présentent un taux d'**insertion professionnelle** traditionnellement élevé : dans la période allant de 2003 à 2011, sur 24 membres sortis de l'Ecole, les deux sections confondues, 20 sont en position d'emploi dont 15 sont titulaires de l'enseignement supérieur et 5 sont sous contrat à durée déterminée (post-doc, ATER). Dans tous les cas, ou presque, les membres une fois rentrés en France restent en contact avec l'Ecole et viennent grossir le réseau des chercheurs associés aux programmes de l'institution. La mesure de l'insertion professionnelle des membres est donc assez facile à mener, mais les nouvelles dispositions statutaires concernant le recrutement (élargissement du recrutement, disparition du critère de l'agrégation etc.) vont obliger l'établissement à mener une politique plus offensive en matière d'insertion et à se doter d'un observatoire dont la compétence devra être étendue aux autres catégories de chercheurs accueillis sur place (boursiers, chercheurs de haut niveaux, post-doc, allocations fléchées etc.) et qui pourrait soit prendre la forme de réseaux sociaux, soit exploiter les possibilités offertes par les portails du type hypotheses.org. En concertation avec les membres de la commission d'admission dont l'installation est prévue par le règlement intérieur, une réflexion a été menée sur **le niveau scientifique** exigé des candidats. Celui-ci a toujours été maintenu à un haut niveau grâce au concours sur épreuves qui permet de mesurer précisément les compétences des candidats en archéologie, histoire de l'art, histoire et langues (anciennes ou modernes). Mais la réflexion sur le niveau doit s'accompagner d'une explicitation du rôle joué par l'Efa dans la formation des futurs chercheurs et de la place qu'occupe un séjour sur le terrain en Grèce dans leur formation non seulement scientifique, mais aussi professionnelle. La question du niveau des candidats est donc aussi liée à celle du niveau d'étude (doctorants ou post-doctorants) auquel le recrutement se fait. **L'ouverture aux sciences sociales et sur la période contemporaine** des membres et, plus largement, de l'établissement lui-même est déjà en partie à l'œuvre à l'Efa, comme le montrent l'organisation par Maria Couroucli, directrice des études modernes et contemporaines, d'un séminaire intitulé « histoire et anthropologie » en collaboration avec l'Ecole britannique et l'accueil à l'EFA en octobre 2011 de la réunion annuelle de l'European Association of Social Anthropologists (EASA, cf. annexe I : programme de la réunion). Par ailleurs l'Ecole a organisé en



2011 un séminaire de formation doctorale et quatre colloques internationaux et a signé une convention de collaboration avec le Centre d'études néohelléniques. Mais le renforcement de cette ouverture passe aussi, d'une part, par la présence dans les conseils d'administration et scientifique de personnalités pouvant contribuer à ces orientations nouvelles (cf. annexe II : composition des CA et CS au 28 novembre 2011) et, d'autre part, par une programmation explicite de ces champs de recherche dans le prochain contrat quinquennal, ce qui a été fait lors des conseils du 28 novembre où trois priorités ont été validées et ajoutées à la déclaration stratégique pour le contrat quinquennal en juin 2011 : Philologie et Corpus, Histoire de l'Art et Patrimoine, Sciences humaines et Sciences de la nature. Dans ce cadre renouvelé seront développés des programmes portant sur les enjeux modernes du patrimoine mais aussi sur la société grecque contemporaine. Grâce à son implantation historique, l'Efa peut constituer un espace de réflexion sur la Grèce, en particulier en collaboration avec l'Institut français d'Athènes avec lequel une convention de partenariat est en cours de signature : elle prévoit l'organisation sur trois ans de plusieurs manifestations (rencontres, débats, soirées thématiques) en relation avec l'actualité. Dans le même ordre d'idée, des initiatives ont été prises (à destination de la presse française, de centres de recherche grecs en histoire contemporaine etc.) depuis septembre 2011 pour faire participer l'Ecole à la réflexion sur la situation actuelle de la Grèce.

2) Les questions du recrutement, du temps de séjour et des modalités de rémunération des membres (et donc de leur statut dans l'établissement) ne peuvent se traiter sans une réflexion sur la nature et les fonctions de l'établissement lui-même, en particulier en matière de formation. Si la Cour note avec raison que « *les membres sont plus suivis qu'évalués par les directeurs des études* » (p. 8) lors de leur séjour à l'Ecole, il faut souligner en revanche que l'Ecole joue le rôle d'une école d'application pour les jeunes chercheurs, doctorants ou post-doctorants, et que les directeurs des études encadrent leur formation professionnelle. Les membres, issus de l'enseignement supérieur français ou étranger, trouvent, lors de leur séjour, à l'Ecole les clés d'une insertion professionnelle réussie. En effet l'établissement leur offre les moyens d'apprendre la langue du pays dont ils étudient l'histoire ; de se former à l'archéologie de terrain, à l'enquête dans les archives et à la conduite d'équipes en responsabilité ; d'accéder à une revue (*le Bulletin de Correspondance Hellénique*) et des collections de niveau international pour publier ; de rencontrer des collègues étrangers (Athènes abrite 18 instituts de recherche) et de nouer des relations professionnelles et personnelles avec les collègues grecs avec qui ils travailleront pendant toute leur carrière. C'est dans cette perspective qu'on peut penser le recrutement, le temps de séjour et la rémunération des membres.

A la suite de la publication du décret statutaire n° 2011-164 du 10 février 2011 sur les Ecoles françaises à l'étranger, des modifications ont été apportées à l'organisation du concours de **recrutement** des membres et intégrées en annexe du règlement intérieur validé par le CA du 27 juin 2011 (annexe III : l'organisation du concours de l'Efa). Elles visent à recentrer l'évaluation du candidat sur le projet scientifique, le niveau de connaissances générales et les compétences de spécialité. Pour répondre à un constat fait par la Cour à propos de la diffusion restreinte des appels à candidature (p. 5), des dispositions ont été prises pour que les postes vacants soient publiés sur le portail Galaxie, sur le site de l'EFA et sur les sites des Ecoles Doctorales. Les portails européens spécialisés seront aussi visés. Le **temps**



de séjour des membres est celui prévu par les statuts à l'article 19 : il est d'un an renouvelable trois fois, « *si la qualité de leur recherche et l'intérêt scientifique de l'école le justifient* ». Il est attendu que le recrutement de doctorants ou de post doctorants non agrégés obligera l'établissement à une réflexion plus fine et plus individualisée sur la durée et sur les objectifs du séjour à l'étranger. Mais en tout état de cause, si l'objectif est de favoriser l'insertion des jeunes chercheurs dans le milieu de la recherche spécialisée sur la Grèce, la durée du séjour ne saurait être limitée au profit d'un taux de rotation qui ne permettrait plus cette insertion. Les Ecoles françaises à l'étranger, et singulièrement l'Ecole française d'Athènes qui est chargée de l'exploitation scientifique de grands sites en Grèce, à Chypre et en Albanie, doivent maintenir un contact étroit avec les autorités locales et les collègues du pays d'accueil. Celui-ci passe par une présence continue et longue des chercheurs à un moment de leur carrière qui le permet encore : une fois en poste en France ils ne pourront plus consacrer à leurs séjours en Grèce que quelques semaines par an. Enfin, les **modalités de rémunération des membres** doivent être examinées dans la même perspective. Le statut d'expatrié donne au jeune chercheur la mobilité dont il a besoin pour parcourir le pays dont il va devenir un spécialiste. Les besoins de sa recherche spécialisée (longs séjours pour étude, parfois hors des maisons de fouilles de l'EFA, participation à des colloques, souvent payants, hors de Grèce, achat de matériels coûteux etc.), comme ceux de sa formation générale (dont il aura besoin par la suite pour assurer les missions d'enseignement généraliste à l'université) sont aujourd'hui satisfaits par l'indemnité de résidence à l'étranger qui est versée à l'exclusion de toute autre indemnité, mais ils ne pourraient facilement être satisfaits dans le cadre d'une mission de longue durée, sauf à augmenter sensiblement le travail administratif de suivi de remboursement de frais occasionnés par les nombreuses missions des 10 membres. Par ailleurs, à l'Efa, c'est le statut d'expatrié (plutôt que la mission de longue durée) qui peut permettre le mieux à de jeunes chercheurs chargés de famille de poursuivre leurs travaux car, s'il est vrai qu'ils ne bénéficient d'aucune allocation sociale, ils peuvent recevoir le supplément familial – 10% de l'IRE – pour conjoint sans emploi ou agent seul avec enfant à charge ainsi que les majorations familiales pour chaque enfant à charge.

- La Cour souhaiterait connaître les dispositions qui seront prises pour améliorer les taux d'occupation des structures d'hébergement des écoles, mettre en place une comptabilité analytique pour la fonction hébergement des écoles – comme elle l'avait déjà recommandé en 2006 – et comparer le dispositif actuel aux solutions alternatives que permettrait l'externalisation de cette fonction.

Relevé d'observations provisoires p. 15

L'Ecole française d'Athènes dispose, d'après le dernier recensement de France-Domaine, de 27 bâtiments. Plus de la moitié de ces bâtiments sont des entrepôts de stockage, d'outils ou de matériels archéologiques. Le reste est constitué de structures d'hébergement des chercheurs. Elle est donc particulièrement concernée par la question des taux d'occupation.

1) Pour **améliorer les taux d'occupation des structures d'hébergement**, la marge de manœuvre à l'Ecole française d'Athènes est réduite, mais pas nulle. Il faut distinguer, tout d'abord, la maison des hôtes au siège à Athènes (18 chambres en tout) des maisons de fouilles (au nombre de 6, soit 54 chambres). Dans ces dernières, le taux d'occupation ne peut se calculer que sur la durée de l'année où elles sont effectivement fréquentées par les équipes, soit de mars à octobre au mieux : cette durée correspond à la période durant laquelle les autorisations d'accès et d'étude au matériel ou au site sont données par le Conseil Archéologique Central grec. En dehors de cette période, les conditions climatiques, rudes en hiver dans le Nord de la Grèce et dans les îles, et l'absence d'activité scientifique obligent à fermer ces maisons. Dans la période d'ouverture, le taux d'occupation de ces maisons de site voisine les 80%, en particulier sur les sites qui font l'objet d'exploration de terrain, car les missions de fouilles ou de prospection sont composées de 10 à 40 personnes. Le taux d'occupation des maisons de site est donc très atypique et ne peut faire l'objet d'une analyse globale. Pour la maison des hôtes, le taux est meilleur, mais la marge de progression est limitée par un double phénomène : d'une part, fréquentée par des chercheurs associés souvent universitaires, la maison des hôtes connaît un taux de remplissage qui suit le calendrier universitaire, avec des pointes correspondant aux interruptions de cours et des creux liés aux charges d'enseignement ; d'autre part, offerte à tous les chercheurs qui en font la demande et en particulier aux chercheurs participant aux colloques organisés à l'Efa, la maison des hôtes doit concilier la gestion de courts séjours et celle de séjours plus longs pour étude. Pour diminuer les temps morts, l'Efa a mis en place un quota de chambre pour séjour long, pour les boursiers par exemple. Elle accepte aussi de loger des chercheurs étrangers relevant d'autres instituts de recherche étrangers installés à Athènes, mais ne disposant pas de capacités d'hébergement suffisantes. Sauf accord spécial, ils sont logés dans les mêmes conditions financières que les chercheurs de l'Ecole.

2) L'Ecole d'Athènes dispose depuis plusieurs années d'un logiciel de gestion des chambres dont elle envisage de changer afin de **mettre en place une comptabilité analytique pour la fonction hébergement**. Différentes solutions sont en cours d'examen pour un changement dans le courant 2012. Nous nous orientons vers l'achat d'un outil spécialisé dans l'hébergement, mais modulable et doté de fonctions élaborées de calcul de coût de revient, avec possibilité d'interfaçage avec le logiciel de comptabilité utilisée dans l'établissement, AGE. Cet achat pourrait bénéficier de l'expérience de l'Ecole de Rome qui a investi dans un outil de ce type.

3) Pour **comparer le dispositif actuel aux solutions alternatives que permettrait l'externalisation de cette fonction**, il faut rappeler que l'hébergement sur site s'accompagne de services que l'externalisation ferait perdre. Par exemple les hôtes de la maison, au siège, bénéficient d'un accès 24h/24h à la bibliothèque qui est largement exploité par les chercheurs de passage. De même les hôtes des maisons de fouilles, dans un certain nombre de cas, disposent de petites bibliothèques spécialisées, de copies d'archives, de dépôts d'outils de fouilles, de salles de réunion etc. Ensuite, il faut souligner que l'Ecole a déjà recours à l'externalisation, en particulier lorsque ses capacités d'hébergement sont dépassées (au siège, comme dans les maisons de fouilles) ou lorsqu'elle mène des missions d'exploration sur des sites où elle ne dispose pas de maison en propre. C'est le cas à Dikili Tash, Kirrha, Dréros ou Itanos : des



locations temporaires ou annuelles sont alors envisagées. Si elles sont peu coûteuses en terme de charges, elles se révèlent difficiles à mettre en œuvre : loué vide, un appartement doit être meublé ; dans les pensions ou les hôtels à vocation touristique, l'emploi du temps des fouilleurs est difficilement conciliable avec celui des vacanciers ; ces infrastructures louées à l'occasion ne disposent d'aucun espace de stockage ou de travail etc. Enfin, si la rentabilité des structures d'hébergement de l'Efa paraît faible d'un point de vue comptable, il faut souligner, en dernière analyse, qu'elles constituent une aide et un soutien à la recherche qu'un indicateur adéquat devrait faire apparaître dans le budget des missions et des colloques. Il faudrait ainsi établir la part de l'immobilier de l'Efa dans le soutien à la mission de recherche et ventiler cette part sur les opérations annuelles.

- La Cour souhaiterait connaître les dispositions qui seront prises pour que les responsables des bibliothèques et des autres ressources documentaires se rapprochent, mettent en place des outils de pilotage communs et échangent leurs bonnes pratiques.

- (sans objet pour l'EFA)

Relevé d'observations provisoires p. 20

Depuis la publication du décret statutaire n° 2011-164 du 10 février 2011, les directions des Ecoles françaises à l'étranger se sont rapprochées pour examiner les possibilités de travailler ensemble. Elles ont identifié plusieurs domaines, comme l'édition en ligne et la politique documentaire. Sur ce dernier point, on peut signaler que les personnels en charge de la conservation et des bibliothèques dans les Ecoles françaises ont des contacts réguliers. L'examen de la situation actuelle oblige cependant à un double constat : d'une part, les divergences de pilotage, visibles par exemple dans le choix des logiciels de catalogage, différents dans les 5 établissements, s'expliquent par l'historique des fonds et des politiques menées depuis des années, en sorte que la mutualisation ou la mise en commun des outils de pilotage en est rendue très difficile ; d'autre part, la participation de ces bibliothèques à des projets communs ou l'intégration dans des politiques nationales de ressources documentaires constituent des occasions de convergence non négligeables et prometteuses pour l'avenir. Ainsi l'intégration dans le SUDOC oblige à un partage de bonnes pratiques élaborées à un niveau national, la constitution de pôle d'excellence, comme le CADIST de l'Antiquité qui regroupe Athènes et la Sorbonne avec des conventions respectives avec l'Efr et l'ENS, favorise une politique d'achat mutualisée et spécialisée et la participation à la centrale d'achat groupé Couperin permet de bénéficier, en matières de ressources numériques, de tarifs préférentiels et de participer à une politique commune d'équipement. Par ailleurs, en matière de ressources documentaires scientifiques, l'Ecole française d'Athènes qui produit chaque année, grâce à ses nombreuses missions de terrain, des données de recherche fondamentale en grand nombre (photos, plans, relevés, dessins, notes), aujourd'hui sous format numérique, s'est engagée depuis septembre 2011 dans une réflexion sur la gestion des données scientifiques numériques, depuis la production



jusqu'à la diffusion, en prenant appui et conseil sur les plateformes du type Adonis ou le CLEO. La combinaison d'une volonté commune des établissements et de l'engagement dans des projets nationaux ou européens (du type AREA) peut permettre à terme un rapprochement des établissements dans leur politique documentaire.

- **La Cour souhaiterait connaître les initiatives que la tutelle et les directions des EFE pourraient prendre pour :**
- **ouvrir de façon plus résolue les écoles aux sciences sociales et à la période contemporaine ;**
- **expérimenter l'accréditation d'école doctorale ;**
- **mettre en place des outils d'évaluation des activités de recherche et de formation des écoles et permettre aux conseils scientifiques de jouer le rôle qui leur revient dans ce domaine ;**
- **développer l'expertise.**

Relevé d'observations provisoires p. 27

1) **L'ouverture de l'Ecole française d'Athènes sur les périodes moderne et contemporaine** est inscrite dans le décret de 1985. La section a développé pleinement ses activités dans les années 2000 à 2010 en recrutant en moyenne un à deux membres par an. L'actuelle direction entend poursuivre dans cette voie, d'une part en prenant appui sur des institutions grecques ou françaises qui œuvrent dans ces domaines (Centre d'études d'Asie Mineure, Ethniko Idrima Erevnon (Fondation Nationale de la Recherche Scientifique grecque), Fondation culturelle de la Banque du Pirée, Musée Bénaki en Grèce, ISHS du CNRS, INALCO Paris etc.), en intégrant dans ses conseils des représentants de ces institutions (cf. annexe II) et en développant des programmes dans le prochain contrat quinquennal qui portent sur le monde contemporain hellénique et balkanique.

2) Doter les Efe du **statut d'Ecole Doctorale** se heurte à de nombreuses difficultés. Si l'on ne peut que souhaiter que les Efe renforcent leur place dans le paysage universitaire de la formation doctorale, il est nécessaire cependant que ce renforcement ne se fasse pas au détriment des Ecoles Doctorales existantes et des universités qui les abritent. Si l'Efa devenait Ecole Doctorale et était habilitée à faire soutenir des thèses dans les domaines qui sont les siens - ce qui n'irait pas sans problème d'organisation en interne -, elle risquerait, en raison de l'exclusivité des recherches de terrain que lui reconnaît l'Etat grec, d'instituer pour son compte un monopole des études doctorales dans le champ de l'hellénisme qui viderait les équipes de recherche en France de leurs doctorants. Une autre voie est sans doute possible, par la négociation avec les universités et les écoles doctorales. C'est la raison pour laquelle les quatre écoles méditerranéennes, à la suite de l'Efeo, ont demandé leur adhésion à la Conférence des Présidents des Universités en décembre 2011. La voie des codirections de thèse est sans doute à explorer plus avant. Mais il reste cependant qu'une réflexion sur la place et le rôle d'un séjour long à l'étranger pour les doctorants ou post-doctorants est à mener. Pour l'Efa, il apparaît assez clairement que le passage par l'Ecole permet de construire avant tout une insertion professionnelle réussie, grâce à une formation



pratique sur le terrain, un apprentissage du métier de chercheur au contact de professionnels étrangers et un encadrement de haut niveau.

3) L'Efa entend exploiter pleinement les dispositions statutaires (articles 10 et 11 du décret du 10 février 2011) qui fixent la composition et les compétences du conseil scientifique, en particulier **en matière d'élaboration de la politique scientifique et d'évaluation de l'établissement**. Sur le premier point, le renouvellement du conseil a permis de faire entrer des chercheurs étrangers et des représentants des disciplines présentes dans les programmes du contrat quinquennal, en particulier sur le monde moderne et contemporain, en géomorphologie, en métiers du patrimoine etc. Ils contribueront par leurs interventions et leur expertise à orienter la politique scientifique de l'Ecole menée par le directeur. Car les Efe ne sauraient être de simples plateformes de service : elles sont de véritables instituts de recherche qui promeuvent des recherches nouvelles, renforcent des compétences, créent des synergies entre institutions et produisent du savoir dans des domaines très variés. Il est de la compétence du directeur, dans le cadre du contrat quinquennal, de construire les champs de recherche, d'établir les priorités et de fixer les objectifs, en s'appuyant sur la communauté de chercheurs en formation et de chercheurs associés ou en réseau qui gravitent autour de l'institution. Sur la question de **l'évaluation**, des contacts ont été pris avec le responsable de la mission AERES venue en juin 2011 à Athènes et un échange de vue sur le sujet a eu lieu début janvier 2012. Il apparaît clairement que, comme le souligne le rapport de la Cour (p. 26), aux yeux de l'AERES « *les Efe ne sont pas des établissements de recherche au sens de la loi* ». Il semble donc que la seule voie ouverte aux Efe pour une évaluation indépendante est celle suivie par l'Efeo en 2007, la constitution d'un comité international d'experts mandaté par le CS, comme le souligne la Cour. C'est la voie dans laquelle l'Efa s'engagera prochainement. Le représentant de l'AERES a reconnu la pleine valeur de cette démarche et le document produit pourra être présenté en accompagnement du document d'auto-évaluation.

4) Dans le domaine de **l'expertise**, l'Efa n'a pas une grande expérience ou plus exactement elle ne l'a pas encore valorisée. En effet, en matière de topographie, de photographie archéologique, de restauration, de gestion de patrimoine l'Efa a les moyens en réseaux, en personnels et en champs d'action d'offrir une expertise. Dans les domaines scientifiques, il pourrait en aller de même. Cependant, cette voie se heurte en Grèce à une législation très stricte qui ne reconnaît une compétence dans un domaine que sanctionnée par un diplôme acquis en Grèce ou jugé équivalent selon une procédure longue et coûteuse, par exemple dans le domaine de la restauration. Par ailleurs le niveau de développement atteint depuis longtemps dans tous les services du ministère grec de la Culture les dispense d'avoir recours à une expertise étrangère. L'enjeu est plutôt en termes de formation à offrir. Un partenariat avec l'Institut National du Patrimoine à Paris est en cours d'étude. Dans le domaine de l'histoire contemporaine, la situation est plus ouverte, mais la position de l'Efa est encore trop récente pour être reconnue et promouvoir une expertise originale. Par son réseau de chercheurs associés elle peut cependant contribuer à susciter débats et réflexion des sujets d'actualités.



- **La Cour souhaiterait connaître les dispositions qui sont prises ou envisagées, pour professionnaliser le secteur des publications.**

Relevé d'observations provisoires p. 35

L'École française d'Athènes a fait de gros efforts depuis 2008 pour mener une politique de publication plus efficace. Grâce à de nouveaux recrutements sur le poste de responsables de publication et sur celui d'infographiste, ainsi que sur celui d'assistante de rédaction, et grâce à la mise en ligne de la *Chronique des fouilles en Grèce*, les publications de l'Efa vont retrouver un rythme annuel quasi-normal, à raison d'un volume du *Bulletin de Correspondance Hellénique* composé de deux fascicules et de huit monographies. Les procédures de mise au point des manuscrits et de fabrication des volumes ont été normalisées. Ces mesures prises avant 2011 ont permis, grâce à un gros travail de rattrapage, de retrouver une diffusion papier plus cohérente.

De nouvelles mesures sont cependant envisagées en 2012. Des contacts ont été pris avec le CLEO grâce à un séminaire organisé par l'École de Rome en octobre 2011, ainsi qu'avec l'Agence pour le Patrimoine Immatériel de l'Etat. D'autres contacts avec le CINES, CORPUS Infrastructure de Recherche, HAL et MédiHAL sont en cours. La question des publications sous format papier doit être tout d'abord envisagée dans le cadre d'une politique de diffusion et de valorisation des données scientifiques produites par les programmes de recherche menés par l'établissement. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large sur la gestion de ces données, leur production, leur stockage et leur diffusion. La politique de diffusion devra offrir l'accès aux données et aux synthèses aux chercheurs responsables des missions, mais aussi au public spécialisé et non spécialisé. Dans cette voie, la mise en ligne sous format OpenEdition constitue un outil qui permet à la fois la gestion de la publication et de la diffusion en format papier en rendant possible l'édition à la demande, mais aussi la conception d'une édition numérique native, comme l'est déjà la *Chronique en ligne*. Les publications de l'Efa sont, pour une large part, la production de données scientifiques primaires ou fondamentales (corpus, données de fouilles etc.) : elles tireraient sans doute le meilleur parti de la combinaison d'une édition papier et d'une mise en ligne sous format numérique conjointes afin de diminuer l'ampleur des volumes édités tout en assurant l'accès aux données spécialisées aux chercheurs qui le souhaitent. L'Efa compte se lancer dans des publications expérimentales, comme la publication de corpus d'inscriptions sous format numérique, en participant à l'ANR *E-pigraphie*. Une restructuration du service publication est donc envisagée en distinguant les questions de la direction scientifique des collections, de la publication papier et du suivi de sa fabrication, de la diffusion en ligne et, enfin, de la gestion des stocks. Une réflexion doit être menée pour remodeler le site internet de l'institution afin que celui-ci puisse constituer, non plus une vitrine, mais un véritable environnement numérique de travail pour les chercheurs. Des plateformes de dépôts de données sont à l'étude. Le cadre juridique de la diffusion et de la valorisation sera sécurisé en matière de contrat d'auteur et de tarification de la vente des documents photographiques dans le cadre d'une mission d'expertise de l'APIE au printemps 2012. Enfin une réflexion commune sera menée avec les autres Efe, notamment dans le cadre du colloque sur les publications archéologiques organisé en mars 2012 par la Casa de Velázquez.



La Cour souhaiterait savoir comment le MESR, le MAE, le CNRS et les directions des écoles entendent joindre leurs efforts pour :

- rapprocher les EFE et les autres organismes français de recherche en SHS implantés à l'étranger, en réglant notamment par voie de protocole interministériel les problèmes de chevauchement de compétences, comme la Cour l'avait déjà recommandé en 2006 ;
- évaluer l'intérêt de maintenir des réseaux distincts de recherche en SHS à l'étranger ;
- donner aux écoles une dimension européenne et méditerranéenne.

Relevé d'observations provisoires p. 43

1) L'Ecole française d'Athènes a toujours souhaité vivement travailler avec les autres établissements de recherche implantés à l'étranger. Elle est d'ailleurs souvent liée à eux par des liens historiques anciens (IFEA et IFPO). A titre personnel et depuis longtemps, de nombreux chercheurs associés à l'Efa poursuivent de recherche en Turquie ou au Proche-Orient. **Le rapprochement institutionnel** est plus difficile à mettre en œuvre en raison d'une réticence sensible des autorités grecques à voir l'Ecole française d'Athènes travailler dans des pays avec lesquels leurs relations ne sont pas toujours sereines. Des projets sont cependant en cours d'examen avec l'IFEA. Pour les mêmes raisons, si la collaboration avec des organismes de recherche en SHS pourrait paraître plus attendue et plus facile avec les 17 autres instituts de recherche installés en Grèce, cette collaboration n'a pas les faveurs non plus des autorités grecques et seules des opérations ponctuelles sont possibles, comme le colloque avec l'Ecole danoise en 2008 intitulée *The French Connection, 100 years with Danish architects at l'Ecole française d'Athènes* ou le séminaire commun d'anthropologie avec l'Ecole britannique.

2) La question de **l'existence de deux réseaux de recherche en SHS à l'étranger** sera sans doute abordée dans le cadre de l'enquête menée par le MAE sur l'archéologie française à l'étranger et à laquelle participent les membres de la Commission des fouilles dont font partie les directeurs des Efe. Des raisons historiques expliquent la coexistence de ces deux réseaux et la difficulté à les réunir est de nature autant politique qu'institutionnelle. Ils jouent des rôles différents et complémentaires à l'étranger. C'est cette complémentarité qu'il faudrait chercher à approfondir plutôt que réduire. En attendant il serait sans doute souhaitable de travailler à des projets ponctuels en commun, en matière de formation ou de recherche. L'Efa étudie la possibilité d'accueillir des chercheurs, jeunes ou moins jeunes, issus des pays où le MAE n'a pu poursuivre les programmes engagés en raison des événements : l'Ecole peut ainsi permettre l'avancement des études en attendant des jours meilleurs. Le CNRS, déjà partenaire des Efe (l'Efa entend développer et amplifier ce partenariat dans les années à venir), pourrait jouer un rôle décisif dans ces échanges entre les deux réseaux.



3) Le décret du 10 février 2011 constitue en réseau les Ecoles françaises à l'étranger. La **vocation méditerranéenne** de quatre de ces établissements s'en trouve donc renforcée. Elle se décline en programmes communs de recherche, par exemple en Albanie avec l'Efr, sur la musique ancienne avec l'Efr et l'IFAO etc. Elle peut s'étoffer par la mise en place de séminaires de formation doctorale communs ou la participation à des ANR communes. Ces deux voies sont en cours d'examen dans le cadre du contrat quinquennal prochain.

L'intégration européenne passe par la participation à des appels d'offre européens. La construction d'un programme de formation Marie Curie, intitulé *Beyond Borders*, en partenariat avec l'Ecole britannique d'Athènes, où l'Efa est tête de pont des institutions françaises (Ifao, Efr, CdV, Université de Bordeaux et de Toulouse), en 2011 a abouti à un dépôt de candidature en janvier 2012. Quelle que soit l'issue de cette candidature, elle constitue un premier essai d'intégration européenne. D'autres suivront à condition qu'une cellule d'aide au montage de projets soit constituée : sa mutualisation avec les autres Efe pourrait être envisagée.

La Cour souhaiterait connaître les dispositions que la tutelle et les directions des écoles concernées comptent prendre pour :

- **doter les cinq EFE de tableaux de performances opérationnels, produits annuellement et comprenant des cibles précises à atteindre,**

- **mettre en place sans plus tarder une comptabilité analytique – comme l'avait déjà recommandé la Cour en 2006 -, en priorité pour les services d'hébergement et de publications des cinq écoles, ainsi que, s'agissant de l'IFAO, pour son imprimerie et son laboratoire de datation et de restauration de matériaux.**

Relevé d'observations provisoires p. 63

1) Pour **doter les cinq Efe de tableaux de performances opérationnels**, une démarche commune est attendue et pourrait être inscrite à l'ordre du jour des réunions qu'organisent les cinq établissements depuis septembre 2011 (deux à ce jour). L'utilisation du même logiciel comptable, AGE, est un facteur favorable à cette réflexion commune. Elle doit viser à définir le cadre de cette mesure de la performance (identification des performances à évaluer, nature et forme des indicateurs à concevoir, forme des restitutions).

2) La mise en place **d'une comptabilité analytique** est un objectif à atteindre rapidement. En effet l'exécution budgétaire et comptable est réalisée, à la faveur de l'installation d'AGE à partir de 2009, sous la double approche Nature et Destination, selon les critères LOLF. Dès lors que ces critères d'analyse sont suffisamment renseignés, ce double fléchage permet d'effectuer à partir de l'outil comptable, dans le



module « comptabilité Analytique » les recoupements nécessaires à l'analyse des dépenses et des recettes par mission/service ou fiche/mission. Il faut cependant souligner que le mécanisme de répartition de certaines charges indirectes, types salaires, nécessite en amont des traitements préalables hors outil, avant leur intégration dans le processus de mandatement. En ce sens, l'existant ne constitue donc qu'une base de réponse partielle à la demande initiale de la Cour qui évoquait en 2005 une comptabilité analytique simple et efficace dans les centres de pertes. La reprise de cette recommandation invite désormais la tutelle à aider les écoles à se doter d'une comptabilité analytique homogène, permettant d'intégrer les frais de structures aux coûts directs liés à chaque activité. Il apparaît donc que le module AGE « comptabilité analytique » doit être approfondi de manière à enrichir la récupération des données de la comptabilité générale (notions de clés de ventilation à approfondir) et ainsi générer les exports nécessaires vers des outils plus spécifiques. Par ailleurs il est nécessaire de se doter pour **l'hébergement** d'un logiciel spécifique « structures d'hébergement » intégrant, à partir de données comptables externes (AGE), les fonctionnalités nécessaires à l'analyse des coûts de revient. La mise en place d'un suivi analytique pour **le service des publications** paraît en revanche nécessiter une réflexion plus approfondie, du fait, d'une part, du caractère pluri annuel de l'activité (stocks processus d'élaboration) et, d'autre part, de l'existence d'éléments extracomptables moins rationnels pour la conception (volume, difficultés techniques) ou les conditions de diffusion (volume des tirages, prix de vente). Ces différents aspects nécessiteront vraisemblablement la définition de critères de répartition et d'analyse (clés de ventilation) modulables par ouvrage, nécessairement subjectifs, alors que la comptabilité analytique raisonne davantage sur des phénomènes de masses et volumes de production. On peut donc d'ores et déjà penser que ce sera un des points essentiels dans la qualité et la pertinence du dispositif à mettre place, mais qu'en revanche, cet aspect limitera la portée des analyses comparatives qui sous tendent cette démarche d'appréciation des coûts de l'activité. La question de la relation des résultats obtenus avec les considérations tenant à la détermination des prix de vente restera en outre posée.

S'agissant, enfin, de la gestion des Stocks du service des publications, il convient en revanche de signaler que le logiciel AGE dispose également d'un module spécifique Stocks, qui pourrait constituer une alternative envisageable pour relayer le produit Filemaker existant, (avec complément Excel). Ce rattachement pourrait ainsi constituer l'occasion de favoriser le rapprochement de cette gestion Stocks de la fonction comptable, et le cas échéant d'exploiter les liens avec le Module « Marchés » lui aussi inclus dans AGE

La Cour souhaiterait être tenue informée des mesures prises par la tutelle et les écoles pour mettre en place une programmation pluriannuelle des investissements et faire qu'à l'avenir leurs projets d'opération immobilière soient soumis à l'avis de France-Domaine, fassent l'objet d'un dossier d'expertise, soient comparées aux solutions alternatives et que leurs incidences en fonctionnement soient évaluées.

Relevé d'observations provisoires p. 73



L'Efa, comme les autres Efe s'est dotée en 2011 d'un SPSI en cours d'approbation par France Domaine (cf. annexe IV : Note de présentation du SPSI). Elle mettra à l'ordre du jour de son CA du 26 mars 2012 la programmation pluriannuelle dudit SPSI qui sera transmise avant le 31 mars à France-Domaine. Pour pouvoir mener une politique immobilière à la hauteur des exigences du patrimoine immobilier dont l'Efa a la charge (27 bâtiments recensés), la création d'un service immobilier est envisagée sur un poste d'architecte à pourvoir en 2012. Cette création permettra de formaliser les relations avec France-Domaine.

La Cour souhaiterait savoir ce qui s'opposerait :

- à faire assurer la représentation du MAEE au conseil d'administration des écoles par l'ambassadeur territorialement compétent, pour les écoles méditerranéennes, et par le directeur d'Asie ou l'un des ambassadeurs concernés, s'agissant de l'Efeo ;
- à ce que les réunions des instances délibérantes des écoles méditerranéennes se tiennent une fois par an au siège des écoles ;

Relevé d'observations provisoires p. 80

La décision de la **représentation du MAEE** relève du Ministre des affaires étrangères. Il faut noter que l'ambassadeur est traditionnellement, pour l'Efa, un interlocuteur régulier sur place, en particulier dans le cadre des réunions de services élargies qui se tiennent chaque mois à l'ambassade et auxquelles est convié le directeur. Par ailleurs des contacts étroits avec l'Institut français d'Athènes existent pour la programmation de manifestations communes.

L'Efa envisage d'**organiser à son siège à Athènes la tenue des conseils scientifiques et d'administration** à l'automne 2012. Cependant, plutôt que de s'engager sur une périodicité, il semble que ce projet pourrait se réaliser en fonction de l'ordre du jour desdites réunions ou en fonction d'événements locaux en rapport avec notre établissement



Annexe V Co-financements 2011

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France	
	Unités mixtes de recherche CNRS-Université :
	HALMA/PEL UMR 3164, Lille
	ARSCAN UMR 7047, Paris
	HISOMA UMR 3189, Lyon
	Archéorient UMR 5133
	IRAA USR 3153
	Institut universitaire de France
	Universités :
	François Rabelais, Tours
	Paris 1 Panthéon - Sorbonne
	Paris - Sorbonne
	Charles-de-Gaulle - Lille 3
	Jules Verne, Amiens
	Blaise Pascal, Clermont
	Ecole normale supérieure
	Collège de France
	Corpus épigraphique Bédouïe
	Thasos Délos Dikili Tash
	Délos Malla Byllis Kirrha

Organismes de droit privé	
	Banque postale de Grèce
	Société archéologique d'Athènes
	Musée Benaki
	Institute for Aegean Prehistory
	Fondation Leon Levy
	Shalby White - Leon Levy Programme
	Fondation du Judaïsme français
	Organismes publics grecs et étrangers
	Ministère de la Culture et du Tourisme
	YPPOT
	Municipalité de Néapolis
	British School at Athens
	Académie bulgare des Sciences
	Organismes publics français
	Ministère des Affaires étrangères et européennes
	Centre national de la recherche scientifique
	Agence nationale de la Recherche
	Musée du Louvre
	Amathonte Byllis Dikili Tash Kouphovouno Kimonas Sozjan Dikili Tash Durres Sozjan
	Délos Délos



Annexe VI Bourses EFA accordées en 2011

**Calendrier Sélection**

15-30 octobre	extraction vers FileMaker, relances pour compléments, etc
8-11 novembre	Réunion de la Commission : examen des dossiers
	mardi 8 nov, 15h-18h (2 ^e demandes et nouvelles demandes modernistes)
	mercredi 9 nov, 15h-18h (nouvelles demandes antiquisants 1)
	vendredi 11 nov, 15h-18h (nouvelles demandes antiquisants 2, discussion)

Bilan : candidats 2012 (chiffres 2011) / reçus 2012 (chiffre 2011)

Total	93 dont 28 anciens (92 dt 29) (dont 18 cotutelles) (*)	52 dont 12 anciens (60) (dont 14 cotutelles) (55 mensualités) (60)
--------------	---	---

Répartition par périodes**boursiers retenus**

Etudes Mod-Contemp	15 dont 3 anciens (15 dt 4)	8 dont 2 anciens (9) (11 mensualités)
Contemporaine	14 (11)	7 (7)
Moderne	1 (4)	1 (2)
Antiquité-Byzance	78 dont 26 anciens (77 dt 25)	44 dont 10 anciens (51)
Moyen-âge	11 (8)	7 (6)
Classique	50 (50)	26 (32)
Protohistoire	14 (14)	9 (10)
Préhistoire	2 (4)	2 (3)

Répartition par nationalité

Union Européenne	84 (81)	49 (dont 2 doubles nationalités) (49)
Allemagne	2 (2)	0 (0)
Belgique	3 (5)	2 (4)
Bulgarie	9 (3)	5 (dont 2 doubles nationalités) (2)



EFA – Rapport d'activité 2011

Chypre	1 (0)	1 (0)
Espagne	1 (1)	1 (1)
France	44 (45)	30 (dont 8 cotutelles ; 2 dbl-nat) (22)
Grèce	9 (14)	4 (10)
Italie	9 (10)	4 (6)
Roumanie	6 (5)	2 (3)
Hors UE	11 (11)	5 (11)
Albanie	4 (3)	3 (3)
Canada	0 (2)	0 (2)
Pologne	0 (1)	0 (1)
Serbie	1 (1)	1 (1)
Suisse	1 (1)	0 (1)
Russie	1 (1)	0 (1)
Sénégal	1 (0)	1 (0)
Turquie	3 (3)	0 (deux hors délai, 1 post-doc) (3)
<i>Répartition par université d'origine</i>		
Paris	25	20
Province	29	16
Etranger	40	16
<i>Répartition par sexe</i>		
Féminin	60 (56)	36 (34)
Masculin	33 (36)	16 (26)

ARTHUR MULLER
Directeur des études



Annexe VII Programme des séminaires de l'EFA en 2011



EFA – Rapport d'activité 2011

Séminaire de l'Efa

Programme 2011

Le lundi à 18h

Salle de Conférences de l'École française d'Athènes

Lundi 17 janvier 2011

Georgia KOURTESSI-PHILIPPAKIS (Université d'Athènes)

« Προϊστορία της νοτιοανατολικής Ευρώπης : τέσσερα ερωτήματα »

Lundi 24 janvier 2011

Vicky SABETAI (Académie d'Athènes)

« La céramique béotienne à figures rouges : un bilan »

Lundi 31 janvier 2011

Giorgos KYRIAKOPOULOS (Collectionneur)

« Ελληνικά Λαϊκά Κεραμικά : Τα τελευταία 300 χρόνια »

Lundi 14 février 2011

Eleana YALOURI (Université Panteion)

« Τόποι συνάντησης Ανθρωπολογίας και Αρχαιολογίας. Ο λόγος περί Ακρόπολης »

Lundi 21 février 2011

Anne-Marie GUIMIER-SORBETS (Université Paris X)

« Statut social, croyances eschatologiques et identités culturelles dans les tombes d'Alexandrie »

Mercredi 9 mars 2011 Conférence

Jean-Charles BALTY (AIBL)

« Mille ans d'hellénisation de la Syrie antique »

Lundi 14 mars 2011

Janine BALTY (Centre belge de recherches archéologiques à Apamée de Syrie)

« L'église de saint Maurice à Apamée : sources textuelles et archéologie »

Lundi 21 mars 2011

Jutta LAUTH-BACAS (Académie d'Athènes)



« Κοινωνικά δίκτυα μεταναστών χωρίς έγγραφα στη Μυτιλήνη »

Lundi 11 avril 2011

Polymnia ATHANASSIADI (Université d'Athènes), **Arthur MULLER** (Efa / Lille 3)

« Thasos. D'un édifice culturel impérial à une demeure tardo-antique. Entre archéologie et histoire des religions »
Lundi 23 mai 2011

Servanne JOLLIVET (Efa)

« Les ambivalences de "l'esprit grec" : l'hellénicité vue par les philosophes »

Lundi 26 septembre, exceptionnellement à 19 h

Alexandre FARNOUX (Université Paris Sorbonne – Efa) / **Vasso ZOGRAFAKI** (EPKA, Aghios Nikolaos)

« Dréros. Recherches 2009-2011 »

Lundi 17 octobre

Olga PALAGIA (Université d'Athènes)

« Νέες σκέψεις για τον Ευφρανόρα »

Lundi 14 novembre

Maria GKIONI (Université de Patras)

« La navigation préhistorique dans la Méditerranée »



EFA – Rapport d'activité 2011

Rencontres épigraphiques
ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES – MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE

Année 2011

Le mardi de 11h à 13h

au Musée épigraphique, Tositsa 1

Mardi 11 janvier 2011

Nicolas Kyriakidis, école française d'Athènes

Que faire avec des listes de noms sans patronyme ? Participation et régime politique à Delphes (346-312 a. C.)

Mardi 15 février 2011

Francesco Camia (KERA)

Η λατρεία των ρωμαίων αυτοκρατόρων στην Ελλάδα: η περίπτωση των πελοποννησιακών πόλεων

Mardi 22 mars 2011

Spiros Petrounakos (Musée épigraphique)

Les inscriptions du théâtre de Palaia Epidavros

Mardi 17 mai 2011

Athanasios Themou (Musée épigraphique)

Απορρητοι επιγραφαι

Mardi 20 septembre 2011

Denis Rousset (EPHE IVe Section)

Le corpus des inscriptions de Phocide et de Doride

Mardi 18 octobre 2011

Clarisse Prêtre (Cnrs)

Un procès et un règlement religieux à Argos : étude en cours d'un texte inédit

Mardi 22 novembre 2011



Charalambos Kritzas (Directeur honoraire du Musée épigraphique)

Αττικό ψήφισμα προς τιμήν των σιτοφυλάκων τις παραμονές του Δημητριακού πολέμου

Mardi 20 décembre 2011

Patrick Marchetti (Facultés universitaires de Namur et Université de Louvain)

De différentes mentions du denier et de monnaies apparentées dans l'épigraphie grecque du Haut-Empire



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES – BRITISH SCHOOL AT ATHENS

RENCONTRES HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE

LES USAGES DU PASSÉ : PRATIQUES ET ENJEUX HISTORIQUES ET MÉMORIELS

Les rencontres ont lieu les jeudis, de 18 à 20h, à la Salle des Conférences de l'Efa

Dans le cadre de ce séminaire, nous désirons examiner les pratiques, stratégies et enjeux d'une réécriture de l'histoire, telle qu'elle a eu lieu tout au long du 20^e siècle en Grèce et dans les Balkans. L'accent sera mis sur les renégociations, politiques de réconciliation, voire révisions à l'œuvre dans cette réappropriation du passé, que ce soit pour dépasser certains événements traumatiques (guerres civiles, déportations, liquidations, etc.) ou répondre à un moment de crise qui appelle à une réconciliation nationale ou à une stabilisation politique et sociale. Tout l'enjeu sera de voir comment ces reconstructions et mutations, à l'échelle de l'identité nationale, peuvent venir nourrir, à partir de différents contextes, une réflexion plus vaste sur les pratiques et écritures de l'histoire.

Trois axes principaux viendront guider ce séminaire :

1) Axe historiographique. Les reconstructions historiographiques et les pratiques historiques de réconciliation, qui s'appuient aussi bien sur une « politique de l'oubli » que sur la mobilisation de nouveaux mythes ou symboles d'intégration, voire sur des révisions successives de l'histoire en réintégrant et renégociant la place des mémoires jusqu'ici refoulées.

2) Axe réflexif. La réflexion sur les différents usages et réappropriations politiques du passé, des discours sur la mémoire collective à la question de la philosophie de l'histoire qui sous-tendent ces reconstructions.

3) Axe méthodologique. Les mutations des approches et des cadres méthodologiques entraînées par une telle réécriture de l'histoire.

PROGRAMME 2011

13 Janvier: Jane Cowan, Professeur d'Anthropologie, Université de Sussex (UK), An Anthropologist in the League of Nations Archives and the UN Human Rights Council: Supervision, Rights and Minorities in Ethnographic and Historical Perspective

10 février: Stelios Ramfos, philosophe, présentation et discussion de son ouvrage « To adianoito tipota »

10 mars : Michael Llewellyn-Smith, Docteur en Histoire, ancien Ambassadeur (UK) et président du conseil de la BSA (Academy), Ionian Vision revisited

14 avril : Ulf Brunnbauer, Professeur d'histoire, Université de Berlin (Freie), The Public and the Private Under Communism. Balkan Perspectives on an Old Problem



Annexe VIII Programmes des séminaires de formation doctorale en 2011



Séminaires de l'École française d'Athènes

Archéologie de la vie économique à Délos

2 – 16 juillet 2011

Île sacrée et ville cosmopolite, Délos était un port de commerce très important dans les routes commerciales de la Méditerranée antique en même temps qu'elle abritait un sanctuaire de renommée internationale. Le site présente des vestiges exceptionnellement préservés qui permettent d'aborder de façon privilégiée l'étude de la vie économique et en particulier des infrastructures commerciales. Le séminaire fera alterner les visites du site, l'étude de documents *in situ* et les cours thématiques. Il mettra également l'accent sur l'apprentissage de méthodes d'étude des sources et des vestiges. Seront abordées successivement les questions de l'organisation de l'espace portuaire et des espaces commerciaux, de la réglementation commerciale, des équipements commerciaux, de l'articulation entre l'économie domestique, l'économie rurale et le commerce.

Pour suivre ce séminaire, il est indispensable de posséder des notions de grec ancien.

- Samedi 2 juillet** Arrivée à Mykonos (via Athènes) et hébergement sur place.
- Dimanche 3 juillet** Transfert à Délos et installation dans la maison de fouilles de l'EFA.
1. Histoire des fouilles, présentation des principales publications.
- Introduction à la problématique du séminaire. Présentation générale du site.
- Lundi 4 juillet** 2. L'espace portuaire. Topographie, constructions, règlements.
- Présentation générale du site.
- Mardi 5 juillet** 3. Les espaces de vente. Agora des Déliens, Agora de Théophrastos.
- Approches du milieu des commerçants.
- Mercredi 6 juillet** 4. Les espaces de stockage. Magasins de la façade portuaire et boutiques du Quartier du Théâtre.
- Jedi 7 juillet** Visite du Musée.
- Exercices sur site (étude de documents ; initiation aux méthodes de publication des sources).
- Vendredi 8 juillet** 5. Le commerce dans les quartiers. Les agorai des quartiers et les boutiques.
- Les trouvailles monétaires. Approches de l'économie domestique et de l'économie rurale.
- Samedi 9 juillet** 6. Les activités artisanales à Délos. Rôle de l'artisanat dans les économies antiques.



<i>Dimanche 10 juillet</i>	Journée libre.
<i>Lundi 11 juillet</i>	7. Les poids et mesures. L'apport de la céramique et en particulier des amphores à l'étude du commerce.
<i>Mardi 12 juillet</i>	8. La vie financière. Etude des données et interprétation.
<i>Mercredi 13 juillet</i>	9. Les prix d'après les sources épigraphiques et dans la théorie. Le rôle du sanctuaire dans l'économie et l'apport de la documentation épigraphique.
<i>Jeudi 14 juillet</i>	10. Bilan du séminaire, conclusions.
<i>Vendredi 15 juillet</i>	Retour à Athènes via Mykonos. Visite de l'Efa et hébergement sur place.
<i>Samedi 16 juillet</i>	Départ.

Encadrement du séminaire :

Alain BRESSON, professeur à l'université de Chicago.

Véronique CHANKOWSKI, maître de conférences à l'université de Lille 3 / IUF.

**HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE D'ATHÈNES À L'ÉPOQUE IMPÉRIALE
(DE SYLLA AUX HÉRULES)****Athènes, 9-23 octobre 2011****Encadrement du séminaire :**

Jean-Yves MARC, Professeur à l'Université de Strasbourg / UMR 7044

Patrick MARCHETTI, Professeur aux Facultés Universitaires de Namur et à l'Université de Louvain

Avec la participation de :

Christine MAUDUIT, Professeur à l'Université de Lyon III;

Jean-Charles MORETTI Directeur de recherches, IRAA, MOM, Université de Lyon II

L'histoire et les monuments d'Athènes à l'époque impériale ont fait l'objet ces trente dernières années d'un important regain d'intérêt. Prise bon gré mal gré dans les tourments des guerres civiles romaines, Athènes ne doit sa survie, ou le maintien de son rang, qu'à son prestige culturel. Sauf exception, les *imperatores* ou les empereurs manifesteront, selon les cas, clémence ou sollicitude. Si on ajoute à cette situation plutôt favorable, la richesse de l'élite qui dirige la vie politique et culturelle de la cité, on comprend mieux l'importance de celle-ci dans les provinces orientales de l'Empire romain. Pour toutes ces raisons, on observe à Athènes, jusqu'à l'époque sévérienne comprise, d'importants programmes éditiciaires qui contribuent au renouvellement d'un patrimoine architectural déjà très riche et prestigieux. On y perçoit parfois l'influence des modèles de l'*Urbs*, dans la typologie architecturale, dans les techniques de construction ou dans le "design" des façades, mais le plus souvent de manière ténue et discrète, tant les traditions sont puissantes, qu'elles s'expliquent par une sorte d'inertie réactionnaire ou par la volonté de préserver une forme d'identité culturelle et architecturale.

Comme les autres grandes villes historiques des provinces grecques de l'Empire, Athènes présente une très grande richesse documentaire : inscriptions, monnaies, sculpture, architecture, etc. À ces sources habituelles, s'ajoutent de nombreuses sources littéraires, qui s'expliquent par le rôle qu'a joué cette grande ville universitaire et culturelle dans le renouveau des lettres grecques connu sous le nom de Seconde sophistique.

Ce sont tous ces aspects que nous souhaitons aborder, en traitant de toutes les sources disponibles et en alternant l'analyse de dossiers dans le cadre de séminaires et la présentation des sites concernés par les différentes thématiques.

Dimanche 9 octobre	Accueil et installation des participants,
Lundi 10 octobre	– Présentation de l'Efa – Présentation générale du séminaire : problématiques et actualité du sujet, historiographie, bibliographie – Athènes dans l'Empire romain : quelques jalons historiques – La question de la « romanisation » dans les provinces grecques de l'Empire romain
Mardi 11 octobre	– L'architecture à Athènes de la basse-époque hellénistique au début du Principat – Le centre monumental : modèle romain des <i>fora adjecta</i> ou tradition hellénistique – Les institutions athéniennes à l'époque impériale (1/2)
Mercredi 12 octobre	– Visite de l'agora romaine et de la bibliothèque d'Hadrien – Les ateliers de sculpture – L'architecture à Athènes à l'époque impériale : les techniques de construction
Judi 13 octobre	– Visite d'édifices de spectacle : théâtre de Dionysos, odéon d'Hérode Atticus, stade – Concours et spectacles à Athènes à l'époque impériale – La vie intellectuelle à Athènes sous l'Empire
Vendredi 14 octobre	– Visite de l'Agora et du monument de Philopappos – Athènes revisitée dans les vies de Thésée, de Solon et de Périclès de Plutarque
Samedi 15 octobre	– Visite du sanctuaire d'Éleusis – Le <i>Panathénaique</i> d'Aelius Aristide
Dimanche 16 octobre	Journée libre



EFA – Rapport d'activité 2011

Lundi 17 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Les institutions athéniennes à l'époque impériale (2/2)– Un empereur philhellène : Hadrien– Un milliardaire athénien : Hérode Atticus
Mardi 18 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Visite des salles de sculpture romaine du Musée National– Tradition et renouvellement dans l'histoire d'un espace urbain
Mercredi 19 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Visite de l'<i>Olympieion</i> et de l'arc d'Hadrien– Les monnaies athéniennes à l'époque impériale
Jeudi 20 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Visite du Musée numismatique : présentation de la collection– Une lecture du paysage monumental d'Athènes : Pausanias– L'Acropole et ses abords à l'époque impériale
Vendredi 21 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Visite de l'Acropole et du musée de l'Acropole– L'architecture à Athènes à l'époque impériale : la décoration architecturale– L'apport de l'archéologie préventive à la connaissance de la ville d'Athènes
Samedi 22 octobre	<ul style="list-style-type: none">– Athènes dans l'Empire romain : identité architecturale et paysages monumentaux– Conclusion et bilan du séminaire
Dimanche 23 octobre	Départ



Formes et usages publics du passé en Europe et dans les Balkans

Athènes et Delphes, 19 - 28 septembre 2011

Encadrement du séminaire :

Maria COUROUCLI

*Directeur de recherche CNRS (LESC), responsable des Études sur la Grèce et les Balkans,
EFA*

Michèle BAUSSANT

Chargée de Recherche CNRS (LESC et Université Paris Ouest-Nanterre)

Servanne JOLLIVET

Membre scientifique de l’EFA

Enseignants :

Jeffrey Andrew BARASH

Professeur, Université de Picardie, Amiens

Elisabeth CLAVERIE

Directeur de Recherche CNRS

Nathalie CLAYER

Directeur de Recherche CNRS

Alexandre ESCUDIER

Chargé de recherches au CEVIPOF

Marie-Claire LAVABRE

Directeur de Recherche CNRS

Tchavdar MARINOV

Membre scientifique de l’EFA

Ce séminaire de formation doctorale s’adresse à des étudiants en sciences sociales (histoire, sciences politiques, anthropologie) qui travaillent sur les reconstructions sociales et politiques du passé, sous leurs diverses formes – mémorielles, historiques, patrimoniales - en Europe, notamment dans les Balkans et pays post-socialistes. Organisé en conférences et ateliers, ce séminaire portera, d’une part, sur les principaux arguments qui ont constitué ces trente dernières années la mémoire en objet des sciences sociales, notamment à travers le dialogue établi entre historiens et sociologues de la mémoire. D’autre part et en articulation avec cette partie théorique, il s’intéressera aux différentes constructions du rapport au passé, dans leurs dimensions pratiques, discursives et politiques, à partir de cas concrets liés à l’histoire récente de l’Europe balkanique. L’objectif premier est d’offrir la possibilité aux étudiants d’enrichir leur démarche à travers une approche résolument comparatiste et interdisciplinaire, de renforcer leur assise théorique et d’inscrire leur propre recherche dans une réflexion collective plus large sur les principaux enjeux et débats autour de phénomènes mémoriels contemporains (narration, patrimonialisation, commémoration).

A travers l’exposition et la comparaison de cas concrets, nous désirons questionner notamment les usages publics de la mémoire, que ce soit à travers l’écriture d’une histoire nationale, les politiques commémoratives, les stratégies collectives de dépassement des conflits et des traumatismes (guerre civile, massacres) ou encore les politiques de réconciliation, les renégociations à l’œuvre dans ces réappropriations du passé. Par delà le récit officiel, et le discours historiographique qui peut le soutenir, ce sont donc les usages sociaux et politiques que ce recours à la mémoire implique que nous interrogerons, ainsi que



leur dimension sociale et anthropologique. La réflexion conduite sera ici en partie consacrée à analyser les représentations dans lesquelles se cristallisent les identités collectives à partir d'études de cas de l'histoire récente de la péninsule balkanique. L'Est européen, notamment balkanique et post-soviétique, offre en effet à cet égard un champ d'investigation privilégié, à travers certaines formes mémorielles et usages publics du passé qui sont au cœur d'une reconstruction identitaire visant non seulement à renégocier l'histoire ancienne, mais à retrouver le fil d'une identité nationale jusqu'ici stigmatisée, tout en conciliant cet héritage avec la perspective d'un ancrage plus solide dans l'histoire européenne. Mais il s'agira également de prendre en compte la mémoire dans sa dimension sociale, notamment en ce qui concerne la transmission de souvenirs, d'expériences vécues ou non, dont les individus sont porteurs, en s'attachant de manière concrète à comprendre quelles déclinaisons du passé sont construites dans ce cadre, avec et par rapport à qui, comment et pourquoi.

Le séminaire est organisé en trois grandes parties : enseignement théorique, étude des cas et visites de lieux mémoriels.

1^{ère} partie	
Athènes, 19 - 20 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Une série de conférences visant à préciser le cadre théorique des récents travaux et débats sur les usages du passé, de Maurice Halbwachs à Paul Ricoeur et au-delà. La mémoire sera ici interrogée dans son rapport à l'histoire, ce qui nous permettra de retracer l'émergence de l'enjeu mémoriel, ainsi que de mesurer les mutations qu'il entraîne sur le plan de la conscience historique et de l'historiographie. On insistera sur les débats plus récents à propos de la tension entre mémoire collective, institutionnelle, et mémoire(s) individuelle(s) ainsi que des repositionnements des chercheurs par rapport à la question des usages politiques du passé.• Intervenants : Jeffrey Andrew Barash Michèle Baussant Alexandre Escudier Servanne Jollivet Marie-Claire Lavabre Jacques Le Rider <p>Les conférences seront suivies d'ateliers pendant lesquels les participants présenteront leurs recherches en cours. Cette première partie du programme se clôtura par une visite guidée du site et du Musée de Delphes par le Directeur sortant de l'Efa, Dominique Mulliez.</p>
Delphes, 21 - 25 septembre	
2^{ème} partie	
Athènes, 26 - 28 septembre	<ul style="list-style-type: none">• La deuxième série de conférences concernera des études de cas liés à l'histoire de l'Europe balkanique (perspective historique et anthropologique). On s'interrogera notamment sur les récents travaux et débats sur<ul style="list-style-type: none">- les guerres et guerres civiles (Grèce, ex-Yougoslavie)- les constructions mémorielles à travers les généalogies- les institutionnalisations et usages politiques de la mémoire dans les Balkans et pays post-socialistes (Bulgarie, Grèce, Albanie, Yougoslavie, Macédoine).



	<ul style="list-style-type: none">• Intervenants : Nathalie Clayer Elisabeth Claverie Maria Couroucli Tchavdar Marinov
3^{ème} partie	
Athènes, 26 - 28 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Parallèlement aux travaux du séminaire, qui auront lieu l'après-midi, une série de visites programmées en matinée viendra nourrir un atelier de travail qui clôtura la session. Les lieux de mémoire proposés sont : les archives de l'ELIA, d'Aski et du centre d'études d'Asie mineure, le Musée Bénaki et le Musée de l'Acropole.

**FORMES ET USAGES PUBLICS DU PASSE EN EUROPE ET DANS LES BALKANS
PROGRAMME DES TRAVAUX DU SÉMINAIRE DOCTORAL
ATHENES ET DELPHES, 18-28 SEPTEMBRE 2011**

Dimanche 18 septembre

Arrivée et installation à l'Efa

Lundi 19 septembre

9h30-11h Accueil et introduction
Maria Couroucli, Michèle Baussant, Servanne Jollivet
11h-11h30 Pause café
11h30-13h30 *Les enjeux d'une réflexion philosophique sur la mémoire.
Un état des lieux* (Servanne Jollivet)
14h Déjeuner
15h-18h *Nouvelles réflexions sur la mémoire collective* (Jeffrey Barash)

Mardi 20 septembre

9h30-11h30 *Mémoires ou cultures historiques?*
Éléments de réflexion pour une théorie de l'expérience historique (Alexandre Escudier)
11h30-12h Pause café
12h-14h Discussion sur «l'unité philosophique»
14h Déjeuner
Après-midi libre

Mercredi 21 septembre

9h-12h Voyage Athènes-Delphes
14h-17h Visite du site et du musée (Dominique Mulliez)

Jeudi 22 septembre

9h30-12h30 *Histoire de la mémoire et sociologie de la mémoire : rencontres et controverses* (Marie-Claire Lavabre)
15h-18h Atelier 1 – Travaux des étudiants



Vendredi 23 septembre

9h30-12h30 *Mémoire et usages du passé : état de la question, méthodes et enjeux en ethnologie*
(Michèle Baussant, Maria Couroucli)

15h-17h Discussion sur l'unité «sociologie/ethnologie»

Soirée *Arahova : étude ethnographique* (Roland Moore, en anglais)

Samedi 24 septembre

9h30-12h30 Atelier 2 – Travaux d'étudiants

15h-18h Atelier 3 – Travaux d'étudiants

Dimanche 25 septembre

Matinée libre et retour à Athènes

Lundi 26 septembre

9h30-12h30 Visite du musée «Centre d'études sur l'Asie mineure»

15h-18h *Références à la mémoire et systèmes de justifications dans les récits de témoins devant le tribunal international pour l'Ex-Yougoslavie* (Elisabeth Claverie)

Mardi 27 septembre

9h30-13h30 Conférence à l'Efa (Arthur Muller) et visite du musée et du site de l'Acropole

15h-18h *Usages politiques et sociaux de la mémoire dans l'Albanie post-communiste* (Nathalie Clayer)

17h-18h30 *Révisionnisme historiographique et politiques de la mémoire en Macédoine post-yougoslave* (Tchavdar Marinov)

Mercredi 28 septembre

9h30-13h30 Visite du musée Bénaki

15h-18h Bilan des travaux

Jeudi 29 septembre Départ



Annexe IX Rapports d'activité des membres en 2011

Perrine KOSSMANN

1. – Activités de recherche

1.1 – Thèse de doctorat

Après avoir consacré près de quatre mois à des missions de terrain en 2010 pour faire avancer mon étude sur les frontières et le territoire de la cité crétoise de Latô, j'ai dû en 2011 concentrer tous mes efforts sur l'achèvement de ma thèse de doctorat sur « Les Lagides et l'Asie Mineure », sous la direction du Professeur Denis Rousset. La rédaction a été terminée fin octobre. La soutenance a eu lieu le 13 décembre. Ce travail a reçu la mention très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité.

L'empire des Ptolémées n'avait constitué l'objet central d'aucune étude depuis la parution en 1976 de la monographie de R. S. Bagnall sur l'administration des possessions lagides hors d'Égypte. Pourtant, dans le cas de l'Asie Mineure, la mise au jour de nombreux documents, essentiellement épigraphiques, ainsi que les nouvelles perspectives suggérées par les études, menées depuis une vingtaine d'années, sur la formation et le développement dans cette région des royaumes hellénistiques, notamment celui des Séleucides, rendaient nécessaire une nouvelle analyse des rapports entre les cités et la monarchie égyptienne.

Les Ptolémées réussirent à maintenir leur autorité pendant près d'un siècle sur un ensemble de petits États pourtant particulièrement éloignés de leur centre de pouvoir, et limitrophes de royaumes concurrents qui ne manquèrent pas de les leur disputer. Il a paru nécessaire de rechercher les causes de ce succès.

L'étude s'appuie sur l'édition d'un corpus de documents inédit, qui rassemble toutes les sources littéraires, épigraphiques et papyrologiques en rapport avec l'influence ou la domination lagide en Asie Mineure. Il forme le deuxième volume de la thèse. Le premier volume est constitué par la synthèse historique, qui s'ouvre sur la remise en perspective de l'acquisition des provinces dans la région et des fluctuations de leur extension. Elle se poursuit par l'analyse des rouages de l'administration royale. Elle tente enfin d'évaluer l'emprise du pouvoir monarchique sur la vie des cités et de cerner leur degré d'intégration dans l'empire lagide.

Cette recherche a montré que la distinction traditionnelle entre possessions et zones d'influence ou protectorats doit notamment être remise en cause, au profit de la conception d'un empire unifié, qui semble avoir été celle de la monarchie lagide, et que peuvent aider à appréhender les typologies des cités de l'empire séleucide établies par J. Ma et L. Capdetrey.

J'ai obtenu la qualification au CNU en section 21 et ai été auditionnée pour un

poste de Maître de Conférences en histoire grecque à l'Université du Maine.

1.2 - Recherches sur les frontières et le territoire de Latô

Durant plusieurs campagnes informelles d'exploration sur le terrain en avril 2009 et mai 2010, j'ai d'abord cherché à suivre les variantes de la frontière adoptées par P. Faure, M. Bougrat et H. Van Effenterre, ainsi que A. Chaniotis. Si le tracé de la frontière avec Olonte est à peu près certain grâce à la découverte du temple d'Aphrodite et Arès à Sta Lenika dans les années 1930, et grâce à la conservation dans le voisinage du toponyme antique Kalolakkas sous la forme Kalos Lakkos, en revanche l'identification des montagnes et cours d'eau énumérés dans les inscriptions d'époque hellénistique ne peut être confirmée. Je me suis également efforcée de rechercher les sites et monuments sur le territoire de Latô répertoriés par les chercheurs qui ont travaillé sur la frontière, mais aussi dans des ouvrages de portée plus générale, comme *The Defensible Sites of Crete*, de K. Nowicki, ou la publication des résultats du *Vrokastro Survey Project*. Ainsi, j'ai retrouvé quelques vestiges de bâtiments identifiés comme des fortins, et des éminences qui ont pu constituer des guettes.

Dans le but de préciser la position de la frontière et de recueillir des informations sur l'occupation du territoire de Latô, j'ai également organisé en août 2010 une prospection dans la vallée de Néapolis, où passait la frontière entre Dréros et Latô.

Le travail s'est concentré sur l'extrémité sud-est de la zone proposée dans la demande d'autorisation, autour du mont Kefala, qui ferme la vallée de Néapolis à son débouché vers la plaine de la Lakkônia, et entre les monts Anemospilo et Armos, à l'endroit où la vallée est la plus resserrée. Selon des méthodes inspirées de celles de J. Bintliff et A. Snodgrass lors de leur prospection en Béotie, l'équipe de marcheurs a prospecté 94 unités correspondant aux parcelles agricoles, parcouru en transects une distance totale de 40 kilomètres, et couvert une surface de 38 hectares.

La première zone prospectée, autour du mont Kefala, n'a livré que peu de matériel, mais un site y a été identifié, sans qu'aucune structure n'ait été repérée à proximité. Le matériel céramique qui y est associé comporterait des profils proches du matériel d'époque classique et hellénistique trouvé sur la fouille de Dréros. La deuxième zone prospectée, entre les monts Anemospilo et Armos, a globalement livré davantage de matériel. Deux sites ont été repérés et prospectés comme tels, la quantité de matériel ramassée dans certaines parcelles suggère qu'il en existe trois autres.

Enfin, j'ai effectué au mois d'octobre 2010 avec L. Fadin, topographe de l'Efa, pour le compte de la 24^e éphorie des antiquités préhistoriques et classiques (Aghios Nikolaos), une mission de relevé des vestiges archéologiques à l'extérieur de la clôture qui entoure le site, afin de préparer l'expropriation des terrains sur lesquels ils se

trouvent.

Après la remise du manuscrit de ma thèse en vue de la soutenance, j'ai repris mes recherches sur les frontières et le territoire de Latô, en vue de la rédaction du mémoire de l'École française d'Athènes, que je dois déposer à l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres. L'achèvement de ce travail débouchera sur une demande d'autorisation pour aller autopsier, photographier, et localiser au GPS les sites archéologiques que j'aurai retenus comme pertinents pour mon étude.

2. – Colloques, séminaires...

5 décembre 2011: intervention dans le cadre de l'Association des Études grecques, « Le culte des Lagides en Asie Mineure »

7 février 2012: intervention dans le cadre du séminaire épigraphique Efa - Epigraphiko Mouseio Athinôn, « Le culte des Lagides en Asie Mineure ».

11 juin-27 juillet 2012: participation à l'*Eric P. Newman Graduate Summer Seminar in Numismatics*, American Numismatic Society (Dr G. Bransbourg, Pr. A. Bresson, Dr A. Meadows, Dr P. van Alfen, Dr R. Witschonke)

3. - Publications

Paru

G. GORRE – P. KOSSMANN (éd.), *Espaces et territoires de l'Égypte gréco-romaine. Actes des journées d'étude, 23 juin 2007 et 21 juin 2008* (Cahiers de l'atelier Aigyptos, 1), éditions de l'EPHE 2012.

P. KOSSMANN, « Intercéder pour la cité dans l'Asie Mineure lagide », dans Chr. Feyel - J. Fournier - L. Graslin-Thomé - F. Kirbihler, *Entités locales et pouvoir central. La cité dominée dans l'Orient hellénistique*, Nancy 2012.

En préparation

D. AGUT-G. GORRE-P. KOSSMANN, « Trois ostraca du Museum d'Histoire naturelle de Lyon ». Le manuscrit doit être soumis prochainement pour publication à la ZPE.

Compte-rendu de l'ouvrage de N. LITINAS, *Greek Ostraca from Chersonesos* (Tychè 6) pour la revue Gnomon.

Édition de quatre papyrus inédits.

NATACHA TRIPPÉ

1. – Activités de recherche**1.1. – Études épigraphiques à Thasos et programme « agora ».**

Dans le cadre de la refonte du corpus des inscriptions de Thasos, j'ai effectué un séjour d'une semaine au mois d'avril afin d'une part, de poursuivre le rangement dans les apothèques, et d'autre part de travailler sur le terrain, dans la partie Nord-Est de l'agora, dans le cadre du programme interdisciplinaire portant sur le centre monumental (architecture, épigraphique et sculpture. Participent à ce programme P. Hamon, J. Fournier, J.-Y. Marc et G. Biard). On a ainsi poursuivi l'identification et la description des blocs de l'agora en remploi dans la basilique (notamment les blocs pour des stèles de bronze), en faisant le lien avec les blocs portant les listes de magistrats du musée. On a parallèlement repris la réflexion sur l'édifice en poros (bouleuterion, *Guide de Thasos* n° 11), qui avait été nettoyé en 1995 par J.-Y. Marc.

1.2. – Abords Sud de l'agora et programme « l'eau à Thasos »

Je me suis rendue deux semaines à Thasos au mois de juillet dans le cadre de la campagne d'étude du *macellum*. Au mois de novembre, en accord avec le directeur A. Farnoux et le directeur des études A. Muller, j'ai proposé un programme destiné à assécher l'agora et ses abords, alliant topographie, géomorphologie et hydrologie. Une première campagne de relevé topographique est prévue en mai 2012, ainsi que le nettoyage d'un grand nombre d'égouts et de canalisations.

1.3 –Thèse de doctorat

Le 3 décembre 2011 j'ai soutenu ma thèse de doctorat dont le sujet s'intitule *Épiclèses et cultes en Ionie* préparée sous la direction de Laurent Dubois. Le jury se composait de MMmes Nicole Belayche et Vinciane Pirenne-Delforge et de MM. Dominique Mulliez et Laurent Dubois. Le travail, comptant 666 pages, se divise en deux volumes :

- un catalogue réunissant l'ensemble de la documentation épigraphique, littéraire et numismatique qui fait apparaître les épiclèses des divinités honorées dans les régions étudiées. Il suit une organisation géographique, Ionie, Propontide et Pont.

- un volume de texte, découpée en trois parties :

* La première partie est une analyse morpho-sémantique de l'ensemble des épiclèses relevées. Le plan adopté répond au critère morphologique : un premier groupe se compose des épiclèses dérivées empruntées au lexique ; le deuxième groupe des épiclèses dérivées qui sont des termes destinés uniquement à qualifier la divinité ; le troisième groupe rassemble les épiclèses composées qui sont bien souvent des termes fossiles ; enfin la catégorie des locutions toponymiques compose le dernier groupe.

* À partir des épiclèses ainsi analysées, la deuxième partie étudie le « réseau » de chaque divinité, c'est-à-dire l'ensemble des ses compétences et de ses champs d'action. Cette approche analytique permet de préciser les prérogatives privilégiées par les fidèles selon les régions (comme par exemple l'accent mis sur les fonctions de Zeus en relation avec les phénomènes climatiques dans l'arrière-pays mysien).

* La troisième partie abandonne cette approche centrée sur la divinité pour adopter un point de vue polythéiste. Le premier chapitre met ainsi l'accent sur certaines catégories d'épiclèses qui mettent en lumière le dialogue entre les dieux dans un panthéon local (comme par exemple les épiclèses exprimant la fonction poliade et la fonction tutélaire, ou encore les épiclèses toponymiques). Suit une analyse des panthéons des cités d'Ionie, dans

une approche diachronique. Le second chapitre porte plus spécifiquement sur le devenir des épiclèses dans l'entreprise coloniale, en prenant comme exemple la colonisation milésienne en Mer Noire. Cette analyse permet de rendre compte de la façon dont un panthéon peut être adapté ou transformé dans le paysage religieux colonial. L'épiclèse divine est ainsi pour la colonie à la fois un marqueur de l'appartenance à la même sphère culturelle que la métropole et le moyen de construire une identité propre.

2. – Colloques

- Organisation du cycle de conférences à l'occasion du centenaire des fouilles de l'École française à Thasos. Thasos, juillet-août 2011.
- 27 juillet 2011, Thasos : N. Trippé, «Οι θεοί και η λατρεία στην αρχαία Θάσο», Thasos 1911-2011, Centenaire des fouilles françaises de l'École française à Thasos.
- 24 juin 2011, AIBL (Paris) : P. Hamon, J. Fournier, N. Trippé, « Cent ans d'épigraphie à Thasos, 1911-2011 ».
- 11 mars 2011, AEMTh (Thessalonique) : P. Hamon, J. Fournier, N. Trippé, « Εκατό χρόνια επιγραφικών ερευνών στη Θάσο (1911-2011) ».

3. – Publications

- P. Hamon, J. Fournier, N. Trippé, « Εκατό χρόνια επιγραφικών ερευνών στη Θάσο (1911-2011) », *AEMTh* 24 (2010), à paraître.
- P. Hamon, J. Fournier, N. Trippé, « Cent ans d'épigraphie à Thasos, 1911-2011 », *REG* (2012), à paraître.

1. Activités de recherche

– *Thèse de doctorat*

L'année 2011/2012 a été principalement consacrée à l'achèvement de la rédaction de ma thèse de doctorat intitulée « Les Étoliens dans le monde grec, d'Homère à Plutarque. Essai d'histoire des représentations ». Celle-ci s'articule en quatre parties, selon un ordre à la fois thématique et chronologique. L'étude des représentations géographiques, mythologiques, politiques et sociales des Étoliens est principalement fondée sur des analyses précises des textes littéraires, en particulier les poèmes épiques, les récits de Thucydide et de Polybe, enfin les ouvrages de Plutarque. Ceux-ci permettent d'appréhender la façon dont les autres Grecs percevaient les Étoliens. Les sources archéologiques sont également prises en compte afin de comprendre comment les Étoliens cherchaient à se représenter eux-mêmes – dans la mesure où ils n'ont laissé aucune source littéraire –, notamment à travers leur usage du sanctuaire de Delphes. La rédaction de ce travail sera achevée au début de l'été, avant le début des missions prévues à Delphes. La soutenance aura lieu au début de l'automne 2012.

– *Étude architecturale du Portique Ouest à Delphes*

À l'automne 2011, j'ai rédigé un rapport d'une cinquantaine de pages, accompagné de 149 illustrations, sur les missions des mois de mai et d'août 2011, concernant les relevés effectués sur le portique Ouest par J.-J. Malmay, L. Fadin et moi-même, ainsi que l'inventaire des blocs de la terrasse du portique. Ce rapport provisoire a été déposé aux archives de l'ÉfA.

La mission du mois de mai nous a permis de poursuivre le relevé au 50° en plan et en élévation du portique Ouest, et de progresser dans notre compréhension des techniques et des étapes de construction de ce vaste monument.

Le portique SD 437 est situé sur une terrasse à l'Ouest de la terrasse du temple, légèrement surélevée par rapport à celle-ci, en dehors du péribole d'origine. Il s'agit de l'un des plus grands édifices de Delphes. Orienté vers le Sud, construit sur une longueur¹ de 72,60 m pour une profondeur de 11,60 m, il possédait une double colonnade (29 colonnes *in antis* en façade, 15 colonnes à l'intérieur). Seuls le mur de fond, les murs latéraux formant de courts retours en façade, le stylobate et huit fondations de la colonnade intérieure sont conservés.

1 Longueur maximale entre les murs latéraux : 72,60 m; longueur minimale entre les murs latéraux : 71,45 m; longueur hors tout : 74 m.

Le plan du portique présente une particularité remarquable : le mur latéral Est du portique est parallèle au mur de péribole, mais pas au mur latéral Ouest. Il forme un angle obtus avec le mur de fond. L'implantation du portique dépend non seulement de cette volonté d'aligner son mur latéral sur le mur du péribole, mais aussi des contraintes topographiques qui rendent nécessaire l'orientation du mur de fond si l'on veut ménager un espace suffisant pour accéder à la terrasse par l'Ouest. Le portique ne suit donc pas l'orientation du temple du IV^e s. Cette particularité permet d'expliquer le léger retour des murs latéraux en façade, destiné avant tout à masquer et à corriger l'asymétrie.

La crépis comprend, sur l'euthyntéria, deux degrés à l'Ouest et quatre degrés à l'Est. L'ensemble de la crépis, euthyntéria et fondations comprises, est en conglomérat (brèche rouge), sauf le stylobate qui est en calcaire gris. L'assise supérieure, portant la colonnade extérieure, est la seule qui soit scellée.

Le stylobate est en calcaire gris, probablement du calcaire de Saint-Élie. Il comportait 61 dalles et supportait 29 colonnes et deux piliers d'ante. Chaque colonne était fixée au stylobate par une paire de goujons plats. Certaines mortaises ont conservé l'enveloppe de plomb du goujon. En dehors de la base des antes, il n'y a aucun canal de coulée pour les scellements de la colonnade. Les dalles du stylobate sont scellées à l'assise inférieure de la crépis par deux goujons au joint : au joint droit pour les blocs de l'Ouest jusqu'au bloc clé, au joint gauche pour les blocs de l'Est jusqu'au bloc clé.

À la différence du double mur que l'on rencontre habituellement, où un étroit espace sépare le mur de soutènement proprement dit du mur de fond, comme au portique d'Attale I^{er}, le mur de fond du portique Ouest sert également de mur de soutènement. Le grand caniveau qui court derrière le portique Ouest repose sur des contreforts intérieurs qui s'enfoncent dans le sol de la terrasse.

Nos observations nous portent pour le moment à dater le portique plutôt du IV^e s., ce qui pourrait confirmer l'identification du portique à l'hoplothèque des comptes, proposée par J. Bousquet. Il convient en tout cas de renoncer à attribuer le portique aux Étoliens, comme le fit P. Amandry après sa découverte, en 1978, de la dédicace étolienne des armes galates sur le mur de fond du portique.

Il reste à poursuivre et à terminer les relevés, afin de proposer des restitutions, très difficiles en raison de l'absence de tout élément de l'élévation hormis les murs.

J'ai présenté mes hypothèses de travail au colloque international organisé par J.-M. Luce sur « Delphes et sa région » en septembre 2010. Les actes viennent d'être publiés. Je présenterai le travail que nous effectuons en septembre 2012 à Delphes, à la demande de l'Éphorie (à confirmer). Enfin, nos réflexions sur la datation du portique seront présentées au 3^e atelier « L'Architecture grecque au III^e siècle » organisé par J. des Courtils au printemps 2013 (Ausonius, Institut Universitaire de France).

– *Inventaire général des blocs d'architecture du sanctuaire de Delphes*

Le catalogue de l'inventaire des blocs situés sur la terrasse du portique (dans et devant le portique) a été dressé du 1^{er} au 26 août 2011, avec des stagiaires en architecture : É. Jud et L. Calamy. Les blocs ont été numérotés de 5000 à 5310. L'inventaire a été conçu dans la continuité des travaux de D. Laroche et de ses étudiants sur les terrasses inférieures. Il sera nécessaire de continuer cet inventaire pour les deux terrasses inférieures à la terrasse du portique car de nombreux blocs appartenant au monument ou susceptibles d'y appartenir s'y trouvent. Le plan de situation de ces deux terrasses a été fait au mois d'août. L'inventaire des blocs m'a permis de découvrir ce qui pourrait être un nouveau monument honorifique, appartenant peut-être à l'une des fondations de la terrasse du portique Ouest. L'étude ultérieure de ces blocs permettra d'en savoir davantage.

– *Projets à Delphes*

Tout au long de l'année, et principalement en décembre 2011/janvier 2012, j'ai travaillé à l'élaboration de différents projets à Delphes concernant : 1) une nouvelle hypothèse sur l'emplacement de l'hippodrome de Delphes; 2) le projet sur l'eau proposé pour le quinquennal.

2. Colloques, séminaires



Septembre 2011 : participation ponctuelle à une mission océanographique de prospections géophysiques sous-marines dans le détroit de Corfou (dir. A. Chabrol, programme européen ArcheoMed « Les interactions Sociétés-Environnements de la Mer Noire à l'Adriatique du Néolithique à l'Antiquité »).

Septembre 2011 : participation ponctuelle au séminaire sur Athènes impériale (J.-Y. Marc, P. Marchetti, J.-Ch. Moretti).

Mars 2012 : participation à une journée dans le cadre du stage de géomorphologie d'É. Fouache (Argos).

31 mars 2012 : participation à la réunion sur les activités de l'ÉfA à Delphes et rédaction du rapport.

9-10-11 juin 2012 : communication en grec, intitulée « Οι γεωγραφικές αναπαραστάσεις της Αιτωλίας στις αρχαίες φιλολογικές πηγές » (*Les représentations géographiques de l'Étolie dans les sources littéraires antiques*, en grec), Διεθνές Συνέδριο Τοπικής Ιστορίας και Αρχαιολογίας Τριχωνίας, Colloque international d'histoire et d'archéologie régionales de Trichonion, organisé par la Société archéologique, historique et ethnographique de Thesstieis (à confirmer).

3. Valorisation de la recherche et direction de formation

À la demande de Mme Psalti, épheure des antiquités de Delphes, j'ai rédigé en mai 2011 un texte sur le portique Ouest, destiné à être exposé sur le site, à l'attention des visiteurs.

En janvier/février 2012, à la demande de M. Farnoux, j'ai accompagné le projet, porté par l'Éphorie, de guidage numérique sur le site de Delphes. L'enregistrement des textes audio est prévu au mois de mai.

En août 2011, j'ai organisé et encadré un stage professionnel pour deux étudiantes en architecture bénéficiant d'une bourse professionnelle de l'ÉfA. En août 2012, j'encadrerai à nouveau un stage professionnelle pour une étudiante en architecture.

Tout au long de l'année, j'ai également fait des conférences sur site et des visites pour des classes de lycée et des étudiants des universités françaises et grecque (univ. d'Athènes), ainsi que pour des boursiers de l'ÉfA.

4. Bibliographie

Articles et comptes rendus parus en 2011/2012 :

-Article paru au début de l'année 2012 : A. Perrier, « Le portique dit « des Étoliens » à Delphes. Bilan et perspectives », in J.-M. Luce (éd.), *Delphes, sa cité, sa région, ses relations internationales, Table ronde internationale organisée à Toulouse le 24 et 25 septembre 2010, Pallas* 87 (2011), p. 39-56.

- Compte rendu de L. Gallo, *Lord Elgin and Ancient Greek Architecture*, paru dans *Anabases*.

-Compte rendu de J. Morgan, *The Classical Greek House, Bristol*, Phoenix Press, 2010 (paru dans *L'Antiquité Classique*).

Articles et comptes rendus en préparation ou à paraître :

Article : A. Perrier, « Οι γεωγραφικές αναπαραστάσεις της Αιτωλίας στις αρχαίες φιλολογικές πηγές » (*Les représentations géographiques de l'Étolie dans les sources littéraires antiques*, en grec), en préparation pour les *Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie régionales de Trichonion*, organisé par la Société archéologique, historique et ethnographique de Thestieis, (Étolie).

Article en préparation : en collaboration avec A. Chabrol, « L'hippodrome de Delphes »

Article en préparation : « Les Étoliens et les Ptolémées, dans la seconde moitié du III^e s. et au début du II^e s. av. J.-C. »

Compte rendu de Cl. Antonetti (éd.), *Lo spazio ionico* (2011). À paraître dans *JHS*.

Compte rendu de A. Blaineau, *Xénophon, l'intégrale de l'oeuvre équestre*, Paris (2011). À paraître dans *Anabases*.

ANNE TICHIT

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012.

1. Programmes de recherche

1.1. – Thèse de doctorat.

Je prépare un doctorat d'archéologie grecque à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, sous la direction d'A. Muller, intitulé : « Des mains aux lèvres. Le marché de la coupe à boire dans la Grèce de l'Archaïsme mûr et récent : production, diffusion, consommation ». Je me propose de suivre la coupe, produit d'artisanat, particulièrement remarquable par son succès commercial, de la chaîne de production jusqu'à son lieu d'utilisation, en passant par sa mise en vente et sa distribution. Mes réflexions s'organisent autour de trois grands axes de recherches, qui sont aussi les grandes parties de mon mémoire : production et producteurs, diffusion et mode de commercialisation, et enfin usages et consommation.

Contrainte par le règlement de mon École doctorale, je dois remettre dans l'année 2012, pour soutenance, mon doctorat. L'essentiel de mon temps est donc consacré au travail de rédaction et à l'achèvement de mon mémoire de doctorat.

1.2. – Inventaire et étude du matériel des sanctuaires de Thasos.

Je suis responsable administrative du programme d'étude intitulé « Offrandes dans les sanctuaires thasiens » (H 14), regroupant plusieurs missions d'études de matériel dans les réserves du musée de Thasos. Si la responsabilité scientifique reste entre les mains des responsables des anciennes missions, l'organisation matérielle de la mission (recrutement et encadrement des étudiants stagiaires, logement, achat de matériel, etc.) m'incombe. En 2011, on a pu voir tout l'intérêt de ce regroupement de missions éparées, non seulement par la mutualisation de l'achat de matériel mais aussi par la création d'une meilleure collaboration entre les différentes études, dans la mesure où un rapport commun, que je coordonne, permet à chaque responsable de se tenir au courant des avancées des recherches sur les autres sanctuaires de la cité. La mission a ainsi pris de l'ampleur avec la participation de 12 chercheurs et étudiants stagiaires dans l'été 2011. Les publications et inventaires en cours ont pu ainsi être avancés de manière significative.

L'étude de la céramique attique de l'Artémision, à laquelle je participe, et celle du matériel de l'Héracléion de Thasos, dont j'ai personnellement la charge, entrent dans ce programme.

– Les coupes archaïques de l'Artémision.

Je continue de participer à l'étude des vases archaïques de l'Artémision de Thasos. La mission s'est concentrée depuis quelques années sur la préparation de la publication des coupes à figures noires.

Depuis 2006, j'ai la charge de la publication des coupes de Cassel. En raison du peu de

temps disponible, j’ai surtout procédé cette année à des vérifications. Durant les heures de présence au musée, j’ai ainsi pu également aider les étudiantes stagiaires recrutées pour l’inventaire des vases de l’Artémision. Dans le chapitre consacré aux coupes de Cassel du volume à venir, je souhaiterais d’abord donner une définition précise de la catégorie à travers les cinq types distingués, puis rendre compte, dans la synthèse, des particularités des coupes de Thasos. L’identification de fragments appartenant à des séries de vases similaires présents sur l’ensemble du bassin méditerranéen tend à confirmer l’hypothèse d’une production standardisée de ces coupes de large diffusion, en permettant d’élargir de manière significative le nombre d’exemplaires connus. Cependant, la rareté de certaines variantes de décor présentes à l’Artémision est étonnante et demande à être expliquée.

– **Les vases de l’Héracléion.**

Le sanctuaire d’Héraclès, divinité tutélaire de la cité de Thasos, a été découvert en 1932 par M. Launey et a fait l’objet d’une publication presque immédiate dans le premier volume des *Études Thasiennes* (1944). Désireux de préciser la structure et la chronologie du développement du sanctuaire, J. Des Courtils et A. Pariente ont repris l’exploration du sanctuaire à travers une série de sondages en 1984 et 1985. L’étude de la céramique variée et abondante, recueillie dans ces sondages, a de multiples perspectives. J. des Courtils souhaite d’abord s’appuyer sur l’étude de la céramique pour préciser la datation des bâtiments dans la publication en préparation du sanctuaire et de la salle hypostyle attenante. Cette étude devrait aussi permettre de confirmer la fonction des bâtiments qui reste encore discutée (édifice à appareil polygonal et édifice archaïque sous le temple). Enfin, ce sont les pratiques cultuelles et votives qu’il est possible d’appréhender par ce matériel.

L’étude est encore dans ses phases de préparation. L’année 2011 a été consacrée à l’amélioration de la structure de la base de données, qui servira à l’inventaire des vases, afin de permettre d’intégrer les informations sur les contextes, contenues dans les archives des fouilles. Ainsi sont progressivement saisis dans la base les renseignements sur les différents sondages (localisation, stratigraphie, etc.). L’objectif est de pouvoir visualiser dans un même document les données archéologiques et les informations sur les objets : dans la fiche « contexte », par exemple, qui contient les informations stratigraphiques, les objets trouvés dans une couche apparaissent sous forme de liste (numéro d’inventaire et identification), de même qu’un résumé du contexte de fouille d’un objet est visible à l’intérieur de sa fiche individuelle. Le but de cette étape longue est de faciliter le travail d’étude à venir et de fournir, pour les archives, une unique base de données contenant l’intégralité des informations disponibles sur les fouilles de l’Héracléion.

1.3. – Inventaire et étude des vases de l’Artémision d’Epidamne-Dyrrhachion (Albanie).

L’étude des vases du sanctuaire est réalisée en collaboration avec E. Shehi, de l’Institut archéologique de Tirana, et en parallèle de l’étude des figurines de terre cuite. L’ensemble devrait être publié dans une synthèse commune sur les pratiques religieuses dans le sanctuaire. Un deuxième volume est prévu sur la publication du catalogue complet des

vases sélectionnés et de la synthèse sur les relations commerciales et les ateliers de la ville.

La mission d'étude des vases de l'Artémision de Dyrhachion durant le mois de mai 2011 s'est essentiellement concentrée sur le tri et la restauration des plats et assiettes. Les objets les mieux conservés, donnant des profils complets, ont été sélectionnés pour l'inventaire et la publication. Ces plats et assiettes sont très nombreux et semblent dater essentiellement de la période hellénistique, avec quelques exemplaires d'époque classique. Les plus récents dateraient du I^{er} s. av. J.-C., mais des datations précises sont encore à établir. On note quelques possibles importations de vases à vernis noir qui peuvent provenir de l'Attique, mais surtout une masse très importante d'assiettes de production locale aux types remarquablement variés. Il sera particulièrement intéressant d'établir une chronologie d'évolution des formes locales mais l'absence de contexte archéologique rendra la tâche difficile.

La mission d'inventaire a été plus réduite cette année que l'an passé. Les assiettes de petites dimensions et de la période classique, pour la plupart, ont été entrées dans la base de données. En tout, une centaine de fiches a été complétée ou créée dans la base de données.

Afin de caractériser la ou les argiles locales, de déterminer les productions importées et d'identifier les productions de Dyrhachion sur d'autres sites d'Illyrie, 200 nouveaux échantillons ont été pris sur la céramique culinaire, destinés être analysés par Mike Galaty (Millsaps College, Mississippi, USA), dans le cadre de la grande enquête de caractérisation pétrographique et chimique des produits céramiques d'Illyrie antique.

Suite aux journées d'étude «Artémis à Epidamne-Dyrhachion» (Athènes, 19-20 novembre 2010), j'ai effectué une visite du musée de Ioannina (Epire) sur l'invitation et en compagnie de Georgia Pliakou (YPPO). Elle m'a signalé des lécythes à figures rouges très semblables à ceux de Dyrhachion, que nous avons présentés comme des productions de la cité. Or, pour G. Pliakou, qui a fait sa thèse sur les vases des ateliers d'Ambracie de toutes les époques, la pâte de ces lécythes est celle de ces ateliers. Il est évident qu'une grande proximité existe entre les lécythes de Dyrhachion et ceux présentés dans le musée de Ioannina, provenant pour la plupart de nécropoles du bassin de la ville. Les vases de Dyrhachion appartiennent effectivement à ce même groupe d'Agrinion signalé depuis 1979 (BSA 74, p.159-162) dans plusieurs articles. J.-K. Papadopoulos, dans le plus récent d'entre eux (*Athenian Potters and Painters II*, 2009, p. 235-238) préfère y voir également une production d'Ambracie (de préférence à Apollonia ou Dyrhachion). Une étude approfondie de ce groupe est nécessaire pour compléter l'étude préliminaire des lécythes à figures rouges de Dyrhachion, présentée au colloque de Cologne, où nous avons dégagé les grands groupes de formes et de styles (en incluant certains vases retrouvés dans les nécropoles de la cité). Les analyses de pâte demandées l'année dernière sur ces vases éclaireront, nous l'espérons, la question de l'origine de ces vases.

L'équipe a effectué un voyage en Italie méridionale du 22 au 30 octobre 2011 (les Pouilles et la Basilicate, essentiellement). L'objectif du voyage était de mieux connaître les

productions du Sud de l'Italie afin d'identifier les éventuelles importations dans le matériel du sanctuaire d'Artémis et les possibles modèles des ateliers de Dyrhachion. On a déjà pu reconnaître l'influence attique dans la forme de skyphoi à vernis noir ou encore les bols à relief pour lesquels des ateliers ont été repérés dans la ville. L'influence des productions italiotes nous semblait probable en raison de la proximité géographique et nous avons cru reconnaître des influences apuliennes pour les productions à figures rouges mais il restait à trouver des parallèles exacts. On a pu identifier clairement une communauté à la fois typologique et technique entre les deux régions. Certains vases sur l'origine desquels nous avons des doutes sont susceptibles de provenir des régions méridionales de l'Italie. La proximité du répertoire de forme peut-elle être mise en rapport avec un même usage des vases ? La forte présence, au IV^e s. av. J.-C., de vases miniatures dans les sanctuaires lucaniens est frappante et ces vases semblent y être systématiquement mis en relation avec des rites autour de l'eau : cela nous offre une piste de recherche intéressante pour expliquer l'abondance de vases miniatures dans le matériel. Les échanges avec les responsables des collections ou les études de matériel ont été très riches. Ceux entamés, en particulier, avec les équipes d'étude du matériel du sanctuaire de Gavaguso et Timmari (université de Matera) devraient se poursuivre car la généreuse présentation du matériel qu'ils étudient nous offre une base précieuse de travail sur la question des communautés et divergences des productions et pratiques des deux régions.

1. 4. – Inventaire et études des vases de l'Artémision de Délos

Ce programme d'étude vient de s'engager et a été mis en place en collaboration avec Thomas Brisart, membre scientifique de l'Efa, dans le cadre du projet de publication de l'Artémision de Délos coordonné par J.-Ch. Moretti.

Il s'agit d'offrir la première synthèse sur le matériel céramique géométrique, archaïque et classique issu du sanctuaire, en majeure partie encore inédit. La première difficulté est de rassembler l'ensemble des vases et fragments dont on peut raisonnablement penser, au vu de leur provenance exacte, qu'ils doivent être mis en relation avec le culte d'Artémis. Le but de cette étude est de préciser nos connaissances sur le fonctionnement du sanctuaire tout au long des périodes concernées, avec en tête notamment le problème de continuité posé par les structures sous-jacentes aux temples archaïque et hellénistique. Cette étude s'enrichira des recherches menées en parallèle par T. Brisart sur les vases du sanctuaire d'Apollon, au sein duquel l'Artémision est enclavé, et devrait permettre de mieux cerner la spécificité du culte à Artémis. Il permettra enfin d'amorcer une réflexion plus générale sur la typologie du matériel votif des Artémisia dans le monde grec, pour laquelle mes recherches sur les Artémisia de Thasos et de Dürres se révéleront particulièrement utiles.

Dans un premier temps, un séjour commun à Délos, au début du mois de mai 2012, a été prévu afin de préciser les modalités et le calendrier de l'étude. Chargée plus particulièrement de l'ensemble datant de l'archaïsme récent et de l'époque classique, j'entreprendrai véritablement l'inventaire du matériel lorsque je serai libérée de mes

recherches doctorales.

1.5. – *Publication de la céramique attique de Bourges (Cher).*

Avant mon recrutement comme membre scientifique de l'École française d'Athènes, j'étais engagée dans l'étude des fragments de vases attiques trouvés dans la zone d'activité artisanale en périphérie de la ville protohistorique de Bourges, à Port-Sec Sud. Dans le courant de l'été 2012 devrait paraître le volume consacré à cette fouille pour lequel je prépare un chapitre sur les importations attiques en complément du catalogue détaillé des fragments. Deux courts séjours à Paris ont été nécessaires au printemps 2012 pour quelques vérifications et la réalisation des dessins de profils à paraître.

C'est dans ce cadre que j'ai présenté une communication au colloque international de Bâle (*Griechische Keramik nördlich von Etrurien : mediterrane Importe im Archäologischen Kontext*, 14-15 octobre 2011) sur les vases attiques de Bourges, s'appuyant essentiellement sur l'étude déjà publiée des fragments de deux secteurs du centre de la ville et les résultats inédits de l'étude en cours de fragments de Port-Sec Sud.

2. – *Communications et publications.*

2.1. – *Partenariat avec le Lycée Français d'Athènes.*

Dans le cadre de la convention passée avec le Lycée Franco-hellénique Eugène Delacroix, j'ai collaboré avec Sylvie Huppé, professeur de sciences physiques, au montage de la séquence pédagogique consacrée aux sciences de l'archéologie. En complément des cours, j'ai prêté pour un affichage dans le lycée une version revue des posters de l'exposition *Les Sciences à la rencontre de l'Archéologie* organisée en 2008 en collaboration avec E. Wyremblewski (Docteur Halma-Ipel, Lille 3) au Forum départemental des Sciences de Villeneuve d'Ascq. De plus, le 9 juin 2011, je suis intervenue dans un cours de sciences physiques de 1^{ère} S, pour présenter les différents usages de la céramique en archéologie, en insistant sur les éléments utiles à l'apprentissage de la physique (processus chimique lors de la cuisson des vases, méthode de datation par géomagnétisme, etc.).

En raison du succès remporté auprès des élèves et de la parfaite adéquation des questions abordées lors de mon intervention avec le programme de sciences de 1^{ère} S, je présenterai à nouveau en juin 2012 mon travail d'étude de la céramique aux élèves de 1^{ère} S, en axant principalement mon propos sur le processus de cuisson (oxydation-réduction).

2.2. – *Participation et communications en colloques.*

Dans le cadre du colloque international *Archaic Pottery at the North Aegean and its Periphery (700-480 B.C.)*, organisé à l'Université de Thessalonique, du 19 au 22 mai 2011, j'ai aidé J.-J. Maffre pour sa présentation des coupes des Petits Maîtres de l'Artémision de Thasos et M. Pipili (Académie d'Athènes) pour sa présentation sur la céramique laconienne de Macédoine et de Thrace, en lui fournissant des informations sur les coupes laconiennes de l'Artémision et de l'Héracléion de Thasos. M. Pipili était venue le 29 novembre 2010, sur ma suggestion auprès de la Direction des études, présenter un séminaire sur « La céramique laconienne archaïque : une lecture nouvelle de son caractère original », au cours duquel j'ai animé le débat. Suite à ces échanges, un projet de publication commune des coupes laconiennes de l'Artémision de Thasos est né, que je mettrai en œuvre lorsque j'aurai soutenu ma thèse.

J'ai présenté par ailleurs les communications suivantes :

– « Processus d'imitation dans les productions illyriennes d'époque hellénistique : le cas des lécythes de l'Artémision de Dyrrhachion », en collaboration avec E. SHEHI, au colloque international *Networks in the Hellenistic World : Ceramics in the Eastern Mediterranean and Beyond*, du 23 au 26 février 2011, à Cologne (Allemagne).

– « La céramique attique de Bourges », au colloque international *Griechische Keramik nördlich von Etrurien : mediterrane Importe im Archäologischen Kontext*, les 14-15 octobre 2011, à Bâle (Suisse).

2.3. – Publications.

– J.-J. MAFFRE, A. TICHIT, « Quelles offrandes faisait-on à Artémis dans son sanctuaire de Thasos ? », *Kernos* 24, 2011 (Actes du XII^e colloque du CIERGA, Dion, septembre 2010), p. 137-164.

A paraître :

– E. SHEHI, A. TICHIT, « Les vases du sanctuaire d'Artémis à Epidamne-Dyrrhachion », *BCH* 133.2 (2009) [2011].

– E. SHEHI, A. TICHIT, « Processus d'imitation dans les productions illyriennes d'époque hellénistique : le cas des lécythes de l'Artémision de Dyrrhachion », actes du colloque *Networks in the Hellenistic World*.

Rapport d’activité 2011

1. Activités de recherche : *La philosophie en Grèce au XX^e siècle*

Les recherches menées pendant l’année 2011 m’ont amenée à circonscrire le champ philosophique de l’entre-deux-guerres. Un travail en archives (Bibliothèque Nationale, Fonds Lambridi, Académie d’Athènes) m’a permis de constituer une bibliographie quasi exhaustive pour cette période, travail qui s’est accompagné d’un dépouillement systématique des revues philosophiques (*Archives de philosophie et de théorie des Sciences, Melétes, Idea*). Ce travail a débouché sur l’écriture de deux articles, l’un consacré au pendant français (influence de Bergson), l’autre au pendant allemand (école dite « de Heidelberg », Tsatsos, Kanellopoulos, Theodorakopoulos). La filiation « marxiste » (Glinos, Kazantzakis, Lambridi) a également été étudiée de manière approfondie, ce qui m’a permis d’éclairer les constellations et forces en présence pendant cette période de l’entre-deux-guerres.

Ce travail bibliographique a été complété, pour la période de l’après-guerre par la consultation et l’inventaire du *Fonds Roger et Tatiana Millieux* aux archives ELIA (Ελληνικό Λογοτεχνικό και Ιστορικό Αρχείο), ainsi que les archives déposées à l’IMEC (Castoriadis, Papaioannou). J’ai également, dans le même temps, pu entamer un travail sur les archives personnelles de Kostas Axelos, et travaille actuellement à l’édition de son dernier manuscrit aux éditions Encre Marine (publication prévue en septembre 2012, avec préface). L’examen approfondi de la filiation française (Axelos, Papaioannou, Castoriadis) a débouché sur plusieurs projets : la parution d’un volume collectif en décembre 2011 (*Destins d’exilés*), un colloque Axelos (reporté pour causes d’élections en septembre 2012) ; un colloque Castoriadis (prévu pour le printemps 2013). Il s’agit là d’un premier volet s’intégrant au projet collectif « Paris-Athènes 1945-75 », dans le cadre du prochain programme quinquennal de l’Efa (2012-2016). La collaboration mise en place avec l’IMEC débouchera également sur des projets parallèles (publication, exposition Paris/Athènes sur l’épopée du Mataroa, ainsi qu’un documentaire, enrichi par des sources d’archives et des entretiens).

Organisation de séminaires, journées d’études, colloques

-Co-organisation avec F. Theodoridis et l’Association Castoriadis d’une rencontre à Tinos (Grèce) : « *Individuality, society, rationality, History – Modes of Being and Problems of knowledge* », les 17-20 avril 2011.

-Co-organisation avec M. Couroucli et M. Beaussant (Nanterre) d’un séminaire de formation doctorale « *Les usages du passé : mémoire, histoire, narration et patrimonialisation en Europe et dans les Balkans* » à l’Efa, Athènes et Delphes, du 18-25 septembre 2011.

Interventions

-10 février 2011, Ecole française d’Athènes : « L’identité grecque face à la crise. Réflexions autour du dernier ouvrage de Stelios Ramfos. *To adianoito Tipota* », suivi d’un débat avec Stelios Ramfos. <http://steliosramfosgr.wordpress.com/2011/02/21/o-stelios-ramfos-sti-gallicki-scholi/>

-28 février 2011, Maison hellénique de la Cité universitaire de Paris : « Kostas Axelos, se mettre à l’épreuve du questionnement », soirée en hommage à Kostas Axelos.



-19-21 avril 2011, Tinos : « Réflexion sur l'apport de Castoriadis dans le champ des sciences humaines », intervention dans le cadre d'un colloque organisé par l'Association Castoriadis.

-16 mai 2011, Athènes : « Kostas Axelos. A l'épreuve du questionnement » (en grec: « Κώστας Αξελός. Στη δοκιμασία του σκέπτεσθαι), intervention dans le cadre d'une rencontre organisée par la revue *Enteyktirion*.

-23 mai 2011, séminaire de l'École française d'Athènes : « Les ambivalences de 'l'esprit grec'. Réflexion sur les usages et les enjeux de l'hellénicité au XX^e siècle ».

-18 juin 2011, Paris-Sorbonne : « Apports et limites de la *Daseinsanalyse* dans un cadre thérapeutique », intervention dans le cadre du colloque organisé par l'École de *Daseinsanalyse* française.

-18 septembre 2011, Ecole française d'Athènes : « Etats des lieux de la réflexion philosophique sur la mémoire », intervention dans le cadre du séminaire de Formation doctorale « *Les usages du passé : mémoire, histoire, narration et patrimonialisation en Europe et dans les Balkans* ».

-25 novembre 2011, Paris, ENS Ulm : « La réception du néokantisme en Grèce pendant l'entre-deux-guerres. Le cercle de Heidelberg : Kanellopoulous, Tsatsos, Theodorakopoulos », intervention dans le cadre du séminaire des Transferts culturels.

Publications

-S. Jollivet, C. Prémat, M. Rosengren (éd.), *Destins d'exilés. Trois philosophes grecs en France (Axelos, Castoriadis, Papaioannou)*, Paris, Ed. du Manuscrit, 2011, ca. 250 p.

-S. Jollivet, « Kostas Axelos. A l'épreuve du questionnement », in *Prétentaine. Quel Penser? Arguments, inventions, transgressions*, Ed. Beauschesne, n° 27, mars 2011, p. 353-359.

-S. Jollivet, « The Uses et Misuses of historical Reflexivity in Philosophy. From "historical Critique" to "Deconstruction" », in *Historein: a Review of the Past and Other Stories*, n° 10, Athènes, 2011, p. 38-48. 7.

-S. Jollivet, « Kostas Axelos. Un parcours de pensée » (en grec), in *Enteyktirio*, n° 92, janvier-mars 2011, p. 34-38.

-S. Jollivet, préface (en grec) à l'ouvrage de Kostas Axelos, *Αυτό που έρχεται. Αποσπάσματα μιας προσέγγισης*, Athènes, Hestia, 2011.

AGNÈS FEBVEY**1. Activités de recherche****1.1 Étude architecturale du Pythion de Délos (GD 42)**

En 2011, la campagne d'étude du Pythion a comporté deux volets :

- *le déplacement et le rangement des blocs errants :*

L'étude architecturale du Pythion ne pouvait s'envisager sans une campagne de rangement des blocs errants attribués à l'édifice : la situation et l'organisation des pierriers rendaient tout relevé difficile, voire impossible (blocs en zone inondée, renversés les uns sur les autres sans possibilité de dégagement). 63 blocs et fragments que l'inventaire réalisé en septembre 2010 avait attribués à l'édifice, et 60 blocs et 3 lots de fragments étrangers au Pythion (mais entreposés à l'Ouest de celui-ci et dans sa cella) furent donc déplacés sur une plate-forme bétonnée construite à cet effet, à l'Ouest du Pythion, dans une zone gagnée sur la mer grâce aux déblais de la grande fouille. Le rangement de toute la zone facilitera l'étude architecturale des vestiges du Pythion et, dans l'avenir, sa mise en valeur, mais sera également utile à quiconque voudra étudier de plus près ces autres blocs.

Une seconde campagne de déplacement et de rangement des blocs errants est prévue en septembre 2012.

- *l'étude architecturale proprement dite :*

Le travail de relevé et de description des vestiges entamé en collaboration avec J.-J. Malmay, architecte du Patrimoine, au mois de juin 2010, fut poursuivi en 2011, avec deux objectifs : compléter les documents d'état des lieux, et débiter l'étude des blocs errants par le relevé des têtes de séries. Les compléments de plan visaient à inscrire l'édifice dans son contexte, par le relevé de son environnement direct, et à expliciter le dispositif intérieur de la cella, par celui des entailles de fondations que l'on observe dans le granit naturel. Furent en outre réalisées de nouvelles mesures topographiques, de manière à préciser, assise par assise, les dimensions de l'édifice. L'étude des blocs errants, quant à elle, a permis de restituer sur la fondation de l'angle Nord-Ouest un bloc de marbre (inv. 82 ; L. 153,5 cm ; prof. 91 cm ; ht. 32,5 cm), et d'expliciter la structure de l'ante Sud-Est.

1.2 Thèse de doctorat

Ma thèse de doctorat, *Apollon Pythien à Délos* (sous la direction de J.-Ch. Moretti), se confond en partie avec l'étude architecturale du Pythion de Délos. L'hiver fut consacré à l'élaboration du plan, et à la rédaction du chapitre II : « Les inscriptions mentionnant GD 42 et le Pythion ». Le dépôt est prévu à l'automne 2012.

2. Colloques, journées d'études, séminaires

- 19 mars 2011 : communication sur « L'implantation du Pythion entre le sanctuaire d'Apollon et celui d'Artémis », dans le cadre de la *Journée d'études déliennes, Délimitation des espaces sacrés dans l'île de Délos*, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence.
- 31 mars 2011 : visite de l'Agora d'Athènes (Monument des héros éponymes, Tholos, Bouleutérion, Métrôn, Héphaïstéion) avec une classe de Seconde générale du Lycée franco-hellénique Eugène Delacroix, dans le cadre du programme d'histoire « Être citoyen à Athènes aux V^e et IV^e s. av. J.-C. »

GUILLAUME BIARD

1. - Activités de recherches.**1.1. Thèse de doctorat.**

L'année 2011 a tout d'abord été consacrée à la poursuite de ma thèse de doctorat, commencée en septembre 2008 et intitulée *être et paraître : les modalités de la représentation honorifique dans les cités grecques, des origines à la fin de l'époque hellénistique* (directeur : B. Holtzmann). Mes recherches ont suivi deux directions principales :

- j'ai continué à rassembler et à sélectionner la documentation nécessaire au traitement de mon sujet, à travers la constitution de deux bases de données, l'une synthétisant les caractéristiques archéologiques et techniques des bases de statues honorifiques, l'autre réunissant les informations matérielles relatives aux représentations honorifiques, fournies essentiellement par les décrets. Dans les deux cas, l'Asie Mineure a été retenue comme espace privilégié de recherche, car la documentation y est abondante et variée. Le travail doit cependant être poursuivi pour la Grèce propre et pour les îles de l'Égée, dans le but de donner à mon travail l'assise documentaire la plus large possible. Ma thèse de doctorat se présentera en effet comme une synthèse, non comme un corpus exhaustif. Je n'entends donc pas publier à nouveau l'ensemble de la documentation, mais retenir pour l'analyse les bases, inscriptions et représentations les plus intéressantes et les plus caractéristiques, tout en proposant une étude statistique du matériel rassemblé.
- Parallèlement à ce travail documentaire, j'ai commencé la rédaction des trois parties que comprendra mon manuscrit : la première partie est consacrée aux différents aspects de la *mise en scène* des représentations honorifiques, c'est-à-dire aux données extérieures aux représentations elles-mêmes, mais qui contribuent à en enrichir ou à en modifier la signification : leur emplacement, leur écrin architectural, les éventuelles traces de remploi ou de destruction. Cette première partie se divise en cinq chapitres : le premier analyse les *types de bases* de statues honorifiques, du simple bloc à l'exèdre ou à la proue de bateau, dans une perspective à la fois chronologique et régionale ; le deuxième chapitre porte sur la *fixation des statues sur leurs bases*, élément décisif pour la compréhension et la restitution de statues en bronze qui ont, pour la plupart, disparu ; dans le troisième chapitre, je m'attache plus spécifiquement à l'*emplacement* des représentations honorifiques dans l'espace civique, pour saisir, dans une perspective diachronique, les logiques d'organisation de ces monuments dans les sanctuaires, sur les agoras et dans les bâtiments civils et sacrés. Des tableaux de synthèse, aussi exhaustifs que possibles, donnent un aperçu synoptique des documents à notre disposition pour comprendre ces logiques. Le quatrième chapitre est consacré à la pratique du *remploi* de monuments honorifiques, à sa

genèse historique et à ses diverses significations. Je distingue ainsi trois catégories : le remploi à visée politique, le remploi patrimonial et le remploi économique. Enfin, le dernier chapitre porte sur la *mutilation* et sur la *destruction* des monuments honorifiques, pour comprendre comment ces représentations ont fini par sortir de scène. À cette première partie, dont la rédaction est presque achevée – elle compte à ce jour un peu plus d'une centaine de page –, succède une analyse typologique et esthétique des représentations honorifiques. Elle se subdivise en sept chapitres : le premier traite du *matériau* employé pour les statues honorifiques et sur les raisons qui motivent, selon les lieux et les époques, le choix du bronze ou du marbre. Ici également, des tableaux de synthèse de la documentation disponible permettent d'évaluer les tendances et les inflexions dans ce domaine, tout au long de la période étudiée. Le deuxième chapitre rend compte de représentations honorifiques peu étudiées, soit parce que les témoignages archéologiques font défaut, soit parce que les sources littéraires et épigraphiques ne les mentionnent pas : les *reliefs honorifiques* et les *portraits peints*. Le chapitre suivant explore la représentation honorifique à ses marges, aussi bien chronologique que typologique ; j'analyse ainsi le rôle ambigu du *groupe des Tyrannoctones* dans la genèse de la statuaire honorifique, puis mets en lumière l'exception, mais également le modèle que constituent les *portraits royaux* dans le développement du genre honorifique. Le quatrième chapitre explore les différents modes de représentation des *généraux et magistrats militaires*, qui sont, historiquement, les premiers à être honorés de statues dans les cités. Le cinquième chapitre est consacré à l'iconographie civile du *bienfaiteur* dans la statuaire et à son évolution. Le sixième chapitre analyse les *statues honorifiques féminines*, en distinguant les portraits de femmes qui se sont distinguées par l'exercice d'une prêtrise et ceux de femmes qui sont honorées comme membres d'une famille ou d'un lignage importants. Enfin, le dernier chapitre a pour objet les *statues honorifiques d'enfants* et d'adolescents, catégorie rare et très peu représentée dans les études. La rédaction de cette seconde partie est, elle aussi, presque achevée, puisque plus de cent cinquante pages ont été rédigées. La dernière partie de mon travail explore les spécificités de la représentation honorifique en retraçant le développement de ce genre et en le comparant aux autres types de représentations. Cette dernière partie comprendra cinq chapitres. Le premier est consacré à la genèse de la représentation honorifique à travers un nouvel examen des portraits votifs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique. Mon hypothèse est que la représentation honorifique publique naît de la confrontation de cette pratique ancienne avec le système démocratique naissant. Dans le second chapitre, je m'attache à décrire les spécificités de la représentation honorifique publique : l'affichage du décret, la proclamation des honneurs, les cérémonies de couronnement, voire d'encensement des statues. Je consacre également un paragraphe à la question délicate de l'apparition du formulaire honorifique. Enfin, je développe une comparaison des représentations honorifiques et des représentations culturelles de rois ou de grands bienfaiteurs. Le troisième chapitre aborde un type de représentation souvent négligé par les études, mais crucial, selon moi, pour comprendre le développement du genre honorifique : la « représentation

honorifique privée » (L. Robert), c'est-à-dire les portraits érigés par des particuliers pour leurs proches. Pour saisir au plus près cette pratique, j'ai recensé et réuni dans un tableau l'ensemble des bases de statues honorifiques privées d'Asie Mineure et d'Égée à l'époque hellénistique. Ce travail de collecte m'a permis de mettre au jour des spécificités régionales, mais également de dégager des traits communs à l'ensemble de ces statues, qui tendent toutes à imiter les représentations honorifiques publiques. Le quatrième chapitre propose une analyse des influences réciproques entre les représentations funéraires, héroïque et commémoratives d'une part et la représentation honorifique d'autre part. Ce chapitre permet de dégager les spécificités de la basse époque hellénistique, où la vie privée et la mort des grands évergètes deviennent des événements publics. En guise de conclusion, le cinquième chapitre abordera la question de la place et du rôle de la représentation honorifique dans le fonctionnement de la démocratie antique. Partir des représentations permet selon moi d'examiner à nouveaux frais les débats historiques actuels sur la démocratie hellénistique, notamment la question épineuse de la constitution progressive d'un régime de notable à la basse époque hellénistique. La rédaction de cette dernière partie est bien avancée : près de cent vingt pages sont déjà écrites. J'envisage de soutenir ma thèse de doctorat à l'automne 2012.

1.2. Articles.

Cette année à Athènes a également été l'occasion de mener à bien la rédaction de deux articles :

- Le premier résulte d'une intervention au colloque *la construction de l'image publique dans l'Antiquité gréco-romaine*, organisé par M.-F. Baslez et L. Thély à l'Université Paris-Est les 28 et 29 mai 2010. Ma contribution intitulée « Élite grecque ou romaine ? À propos d'un *togatus* de Magnésie du Méandre » propose l'étude contextuelle d'une statue colossale en marbre retrouvée dans le prytanée de Magnésie et formule de nouvelles hypothèses sur la signification du monument dans cette cité moyenne d'Asie mineure au I^{er} siècle av. J.-C.
- Le second article, intitulé « diplomatie et statues à l'époque hellénistique : à propos du décret de l'Amphictionie de Delphes *CID IV, 99* », a trait à un décret honorifique de la fin du III^e siècle av. J.-C., promulgué par l'Amphictionie, qui prévoit, entre autres dispositions, l'installation de deux statues colossales de bronze dans le sanctuaire, l'une représentant le roi Antiochos III, l'autre le Peuple d'Antioche des Chrysaoréens (Alabanda). Je propose, successivement, une lecture politique de ce décret, en examinant dans le détail les intérêts des différentes parties impliquées, puis une lecture iconographique, qui vise à restituer l'apparence et la fonction des personnifications du Peuple à l'époque hellénistique. Cet article est paru dans la dernière livraison du BCH.

2. Travaux de terrain.

J'ai effectué en 2011, deux missions à Thasos, au musée et sur le terrain :

- La première mission, effectuée du 12 au 29 avril 2011 a été essentiellement consacrée au rangement des réserves de sculptures du musée de Thasos, dans un

souci double de meilleure accessibilité et de meilleure conservation des collections. Les rayonnages les plus saturés ont ainsi été redéployés grâce à une meilleure gestion des espaces disponibles. D'autre part, la plupart des statues de grandes dimensions qui gisaient sur le sol des réserves, subissant des dégradations et entravant la circulation, ont été placées sur des palettes, aisément déplaçables grâce au chariot élévateur ou au transpalette. Lorsque leur dimension et leur poids le permettaient, ces œuvres ont été placées dans les rayonnages inférieurs. Plus de six cents déplacements ont ainsi été effectués. Ils ont été enregistrés dans une base de donnée, dont une copie a été remise à l'éphorie de Kavala. En dépit de l'aide précieuse que m'ont apportée dans cette tâche les membres de l'équipe épigraphique de Thasos – Natacha Trippé, Patrice Hamon et Julien Fournier –, beaucoup reste à faire pour transformer les réserves du musée de Thasos en un lieu de travail réellement fonctionnel. J'espère avoir l'occasion de progresser en ce sens au cours d'une nouvelle campagne. Cette première mission a également été l'occasion de jeter les bases d'un travail en collaboration avec Patrice Hamon sur les dédicaces de magistrats sur l'agora de Thasos. Une soixantaine de bases inscrites pour ces petites offrandes à Aphrodite, Hestia ou Hermès, datées entre le IV^e siècle av. J.-C. et la fin de l'époque hellénistique, sont conservées. Or, de très nombreuses statuette pourraient correspondre, par leur format comme par leur typologie, à ces supports. J'ai donc entrepris la réalisation d'un catalogue exhaustif de ces statuette, afin que nous puissions explorer les possibilités de raccords matériels. Nous espérons que cette étude débouchera sur un article commun, associant les analyses épigraphique, architecturale et plastique. Enfin, le débroussaillage complet de l'Artémision effectué par l'École française d'Athènes m'a permis d'engager le travail de terrain sur la terrasse haute du sanctuaire, et plus précisément sur les bases de statues conservées contre le mur de soutènement qui limite cette terrasse à l'Est. J'ai pu mesurer ces bases, en réaliser des croquis et prendre des photos de travail. Ces premières données, associées aux quelques plans et dessins conservés aux archives de l'ÉfA, vont me permettre de progresser significativement dans la connaissance de ce bâtiment, ce qui me paraît essentiel avant de demander une autorisation de travail pour étudier les sept statues féminines trouvées au même endroit, conservées au Musée archéologique d'Istanbul. J'ai pu également prendre contact avec l'architecte qui m'aidera dans ce travail, ce qui a permis de déterminer les objectifs d'une prochaine campagne : après le nettoyage fin de la partie Est de la terrasse et le déplacement des blocs rangés à cet endroit, des dessins de l'ensemble des structures en place – notamment les éléments de portique et le mur de terrasse, ainsi que les bases – seront réalisés. La seconde mission, effectuée à Thasos du 29 mai au 19 juin 2011 a été plus spécifiquement consacrée à l'étude des portraits sculptés conservés dans les réserves du musée. Parallèlement à la poursuite de la réalisation du catalogue informatisé de tous les fragments sculptés, réalisé avec l'aide de Bernard Holtzmann, qui a permis d'ajouter à la base de données environ cent cinquante fiches descriptives, relatives essentiellement à la statuaire de petit format, j'ai étudié plus précisément les cinq fragments conservés d'une œuvre exceptionnelle : la statue cuirassée colossale, dont l'élément principal, à savoir le torse, a été découvert par T. Bent près de l'« Arc de Caracalla ». La dégradation

avancée de ce torse ne permet plus une lecture de détail de sa décoration, mais la copie d'une plaque héliogravée du début du XX^e siècle m'a permis de pallier en partie cette difficulté. L'agencement des motifs et leur type est unique : l'association d'un *cingulum* formant, de façon singulière, deux grosses boucles sur l'avant du torse aux figures de Nikai couronnant un trophée est très rare. Le type du culot d'acanthé décorant le bas de la cuirasse et celui de l'égide dans la partie supérieure sont également singuliers. Comme l'avaient déjà noté C. Rolley et F. Salviat, l'identification à un empereur antonin est celle qui rend le mieux compte de l'iconographie ; mais l'analyse stylistique tend cependant à donner raison à C. Vermeule, qui date l'œuvre du début du III^e siècle. Peut-on dès lors songer au portrait rétrospectif d'un empereur antonin ? Une observation matérielle précise de ce torse a permis par ailleurs d'en affiner la compréhension. En effet, on observe sur le torse et sur les pieds chaussés de *mullei* un travail différencié des parties gauche et droite, sur le plan tant de la qualité que de la finition, ce qui tend à prouver que seul le côté droit était visible. D'autre part, l'aspect tout à fait négligé de l'arrière du torse, des pieds, et du bras gauche, indique que l'on ne pouvait pas tourner autour de l'œuvre, soit que la statue ait été accolée à un mur, soit que la circulation alentour ait été limitée. Enfin les traces d'arrachement dans la zone du cou permettent de suggérer que la statue représentait un empereur barbu dont la tête était tournée vers la droite, ce qui étaye l'identification et confirme la restitution du mode de présentation. Une autre caractéristique de cette œuvre est de présenter, apparemment, peu de pièces rapportées, ce qui constitue une prouesse technique pour une statue de 3,60 m environ. Le bras gauche notamment semble avoir été taillé dans le même bloc que le torse, ce qui explique probablement qu'il ait été baissé le long du corps et non porté vers l'avant. Deux éléments seulement sont susceptibles d'avoir été rapportés : des cuvettes d'encastrement dans la cassure supérieure pourraient correspondre à un dispositif complexe de fixation de la tête. D'autre part, des traces évanescences sur le côté droit suggèrent que le bras droit, sans doute levé, était rapporté. Soulignons que ces observations ne sont que préliminaires, le lieu de conservation du torse – sur le sol de l'apothèque, sous une table – ne permettant pas un examen très poussé. Si l'éphorie de Kavala m'autorise à déplacer légèrement ce torse, je compte reprendre mon travail approfondi sur cette statue cuirassée l'année prochaine. Il devrait, à terme, déboucher sur la publication d'un article replaçant l'œuvre à la fois dans son contexte local et dans le développement de la statuaire impériale cuirassée dans les cités grecques.

3. Publications.

À paraître :

- « Les portraits honorifiques sur l'agora de Thasos (IV^e siècle – I^{er} siècle apr. J.-C.) », Actes du colloque international organisé par Jochen Griesbach (LMU-Munich, 4-6 décembre 2009), *Polis und Portrait : Standbilder als Medien öffentlicher Repräsentation im hellenistischen Osten* (à paraître).
- « Élite grecque ou romaine ? À propos d'un *togatus* de Magnésie du Méandre », Actes du colloque organisé par Marie-Françoise Baslez et Ludovic Thély (Université Paris Est, 28-29 mai 2010), *La construction de l'image publique dans*



l'Antiquité gréco-romaine (à paraître).

- En collaboration avec Ludovic Thély : « Introduction », Actes du colloque organisé par Marie-Françoise Baslez et Ludovic Thély (Université Paris Est, 28-29 mai 2010), *La construction de l'image publique dans l'Antiquité gréco-romaine* (à paraître).
- « Diplomatie et statues à l'époque hellénistique. À propos du décret de l'Amphictionie de Delphes *CID IV 99* », *BCH* 134.1, p. 131-151.

Rapport d'activités

1. Activités de recherche

1. 1. Opérations de terrain

Les mois d'août et septembre sont traditionnellement consacrés aux travaux de terrain en Albanie dans le bassin de Korçë et sur le site de Kallamas.

1.1.1. Le projet PALM, « Prospection autour du paléo Lac Maliq »

Le projet *PALM*, qui se tient dans la partie nord du bassin de Korçë, a débuté en 2007 sous la codirection du professeur Petrika Lera (Institut Archéologique de Tirana) et de moi-même, dans le cadre des travaux de recherche de la Mission Archéologique franco-albanaise du Bassin de Korçë.

- Petite campagne de prospection de complément, du 23 avril au 15 mai 2011 :

Une petite mission de prospection en équipe très réduite (3 personnes) a été réalisée au printemps (c'est-à-dire avant les mises en culture) dans le but de compléter 3 zones laissées de côté depuis 2008 à cause des cultures de maïs qui empêchaient toutes prospections. Ces 3 zones, situées en limite de l'extension minimale de l'ancien lac Maliq, ont donc enfin pu être prospectées et n'ont livré aucun matériel archéologique hormis quelques tessons appartenant à un site déjà repéré en 2008, daté du BR et localisé en limite de 2 zones.

- Cinquième campagne de prospections dans la moitié est du bassin, 1er au 30 Septembre 2011 :

La cinquième campagne de prospections s'est déroulée, comme les années précédentes, au mois de septembre, mobilisant pendant quatre semaines une équipe de marcheurs de 12 à 15 personnes composée d'étudiants français, suisses, grecs et albanais ; elle s'est concentrée sur la zone située à l'Ouest de l'axe passant par les villages de Sovjan et de Maliq, zone qui avait déjà livré par le passé plusieurs habitats préhistoriques dont certains ont fait l'objet de fouilles plus ou moins récentes : Maliq, Dunavec, Sovjan.

La superficie couverte cette année est de 30 km² (1 187 UP prospectées, soit presque 30 zones. Chaque marcheur a parcouru environ 150 km à l'issue des quatre semaines de prospection. Cette année, un plus grand nombre de marcheurs et des conditions météorologiques particulièrement clémentes durant toute la campagne nous ont permis de

progresser très efficacement : on a ainsi couvert, en moyenne, un peu plus d'une zone (soit une cinquantaine d'UP) par jour, alors que, les années précédentes, le nombre d'UP prospectées par jour était compris entre 20 et 30.

La partie prospectée se situe à l'extrémité Sud-Ouest de l'ancien lac Maliq, au Sud du village de Sovjan et à l'Est de celui de Maliq. Au total, onze sites - douze en comptant le site de Sovjan - ou « zones de forte concentration de matériel », répartis sur les 30 zones prospectées, ont été repérés et géoréférencés. Cinq sites, dont deux qui étaient déjà connus et fouillés (Maliq et Dunavec), sont datés des périodes protohistoriques ; deux sites ont livré du matériel daté de la période hellénistique mais en quantité très réduite ; cinq sites, dont deux nouveaux et trois déjà répertoriés, appartiennent aux périodes romaines ou romaines tardives ; enfin un site a été daté de la période médiévale. Ces sites (en particulier les nouveaux) présentent, en général, une densité de matériel plutôt faible, avec une seule période d'occupation.

Les résultats des prospections de cette année montrent la forte densité des occupations humaines dans cette zone pour les périodes protohistoriques et romaines. En effet, pour la seule période protohistorique, on compte six occupations au total, dont deux relativement importantes en terme de superficie et de séquence chronologique : Maliq, occupé du NR au début du FA, et Sovjan occupé au NA-NM puis du BA au début du FA. Ainsi, dans un rayon d'environ 3 km, se côtoient deux sites du NM à peu près synchrones, Sovjan et Dunavec, et 6 sites occupés au BR/FA. Ces sites sont localisés à la fois en piémont (ou sur une petite éminence) et dans la plaine, sur les rives du paléo-lac Maliq. Cela correspond bien à l'emprise modélisée sur le SIG à partir des données paléoenvironnementales pour la fin de l'Âge du Bronze et le début de l'Âge du Fer, avant la montée du niveau du lac qui entraîne le recouvrement du tell de Sovjan vers 700/800 BC et son abandon définitif. De la même façon, pour la période romaine, on compte cinq sites, tous localisés en piémont, ce qui correspond là aussi à l'emprise maximum du lac telle qu'elle a été modélisée pour cette période : la nappe lacustre vient battre presque au pied des montagnes, entre Maliq et Sovjan.

Par ailleurs, en complément aux travaux de terrain, on a pu à l'automne, grâce aux analyses de laboratoire, préciser la chronologie d'un site qui avait été repéré au cours de la campagne 2009 près du village de Vreshtasi et où deux petits sondages avaient été réalisés en 2010. Les deux datations obtenues se situent l'une et l'autre au tout début du III^e millénaire : entre 3332 et 2916 av. J.-C. pour la première et entre 3078 et 2883 av. J.-C. pour la seconde, ce qui confirme l'attribution du site au Bronze Ancien, comme le suggérait déjà la céramique, très semblable à celle de la phase IIIa de Maliq.

Enfin, un article qui présentera la première synthèse historique de ces recherches pour la moitié nord du bassin de Korçë est en cours d'écriture et sera proposé pour le BCH 135.

1.1.2 L'exploration du site de Kallamas

L'exploration du site néolithique de Kallamas, sur la rive albanaise de la grande Prespa, a débuté en 2008 sous la direction conjointe de G. Touchais, P. Lera et moi-même. La dernière campagne d'exploration du site a eu lieu ce mois d'août dernier. Elle avait pour objectif de compléter les limites de l'aire d'extension du site dans les secteurs Nord et Nord-Est (qui demeuraient les moins bien connus) et d'en préciser, si possible, la ou les phase(s) d'occupation. Au total treize sondages (C5 à 9, D5 à 12) ont été réalisés et dans presque tous les sondages, on a recoupé la séquence stratigraphique ternaire observée dans les sondages des précédentes campagnes : la couche de surface sablo-limoneuse brun clair ; la couche anthropique brun noir argileuse et enfin la couche argilo-sableuse gris beige qui constitue le sol vierge. Le matériel céramique issu des sondages de cette année ne diffère guère, dans l'ensemble de celui des deux campagnes de fouille précédentes. La coexistence, tout au long de la séquence, des vases en céramique claire (beige, rougeâtre) et en céramique foncée (gris, noir) a été confirmée, de même que la nette prédominance des premiers dans les niveaux assignables au Néolithique Récent (NR) et des seconds dans l'horizon le plus ancien assignable au Néolithique Moyen (NM).

Grâce aux sondages pratiqués cette année surtout et aux progrès de la réflexion sur l'ensemble des données recueillies jusqu'à présent, il est maintenant possible d'établir une distinction plus nette entre les limites de *l'habitat* proprement dit et celles du *site*, c'est-à-dire de *l'aire de fréquentation*, qui peut s'étendre bien au-delà de la zone bâtie. En synthétisant les diverses informations sur la couche anthropique évoquées plus haut (présence/absence, épaisseur, composition, structures, mobilier, etc.), on est ainsi amené à proposer un habitat d'un peu plus de 3,5 ha de superficie et, au-delà de ces limites, une bande de 30 à 50 m de large dépourvue de constructions mais présentant des traces de fréquentation ou d'activités.

Les premières datations par le radiocarbone, dont les résultats nous ont été communiqués cet automne, permettent, enfin, de préciser la chronologie absolue des deux principales phases de l'habitat. Les deux premières datations, correspondant à la phase récente de l'habitat, se situent toutes deux dans la première moitié du V^e millénaire. Ce résultat confirme ce que les parallèles céramiques faisaient supposer, à savoir que l'occupation NR de Kallamas est synchrone du début du NR II dans la chronologie égéenne. La grande nouveauté, en revanche, concerne la phase ancienne de l'habitat, dont les niveaux d'occupation ont livré de la céramique qui, sur la foi de parallèles locaux, a été assignée au NM. Les deux datations C¹⁴ obtenues pour cette phase se situent toutes deux dans la seconde moitié du VI^e millénaire, ce qui confirme l'antériorité de six ou sept siècles de cette phase par rapport à la phase récente. Si rien n'interdit de conserver la terminologie en usage localement qui confère à cette phase l'appellation de NM, cela ne doit pas faire oublier que le synchronisme ne s'établit pas avec le NM égéen, mais avec le NR I.

1.2. Travaux de publication

1.2.1. La publication finale des fouilles de Sovjan, volume 1

Les mois de janvier, février, mars et début avril 2011 ont été, en grande partie, consacrés à la préparation du manuscrit du premier volume des fouilles de Sovjan intitulé *Le site dans son environnement*.

Le travail a été réalisé de février à avril 2011 en collaboration avec Gilles Touchais, deuxième co-auteur, en semestre sabbatique à l'EfA, puis avec le troisième co-auteur, le Pr. Petrika Lera, présent à l'EfA de la fin du mois de mars à avril 2011.

Le travail, en cours, a porté d'une part sur les couches 7 et 8 du Bronze Moyen et la clarification définitive de la séquence car les résultats préliminaires de l'étude de la céramique de ces couches, obtenus à l'issue de la campagne d'étude d'août 2010, ont soulevé de nouvelles questions sur les niveaux de sol et leur succession. Et d'autre part, sur l'historique de la recherche archéologique en Albanie, l'historique des fouilles de Sovjan et en particulier les premières fouilles albanaises de 1990-91 réalisées par nos collègues albanais Frano Prendi et Petrika Lera puisque ce premier volume sera enfin l'occasion de présenter un rapport détaillé et illustré de ces premières fouilles. Les contributions à venir ou à finaliser pour ce premier volume concernent la paléobotanique (S. Allen), l'archéozoologie (A. Gardeisen, G. Piquès) et la géomorphologie (E. Fouache).

1.2.2. La publication de ma thèse de doctorat

Cette deuxième année, qui lui était principalement consacrée, a été perturbée par mon congé maternité qui s'est étendu de mi-décembre 2011 à mi-avril 2012.

Toutefois, les prochains mois seront consacrés à une remise à jour de toute la documentation concernant le matériel archéologique lié aux activités de la métallurgie du cuivre et du bronze en Crète à l'Âge du Bronze. Car la première étape est de compléter le catalogue d'objets et de structures qui avait été établi lors de mon travail de thèse afin de reprendre l'argumentaire développé alors sur les techniques de fabrication des objets en bronze et de le confronter aux découvertes récentes sur ces questions.

1.3. Autres activités connexes

Les premières bases du montage d'une ANR « jeunes chercheurs » ont été posées durant les mois de juin et juillet puis novembre 2011. L'objectif général du projet portera sur la caractérisation des oscillations climatiques depuis la transition Tardiglaciaire/Holocène jusqu'à nos jours et ses conséquences sur l'occupation humaine dans les bassins intra-montagnards d'Ochrid, Maliq, Prespa dans le sud-ouest des Balkans. Il privilégiera une approche pluridisciplinaire réunissant l'archéologie, l'archéométrie, les géosciences et la paléoclimatologie. L'ANR sera coordonnée par moi-même avec l'EfA comme institution de tutelle et les partenaires pressentis sont Gilles Touchais, Professeur à Paris I, Eric Fouache, professeur de géographie à Paris IV, Anne-Marie Lézine, DR CNRS, UMR 1572 LSCE



palynologue, Michel Magny, DR CNRS UMR 6249 LCE, paléoclimatologue et Yannis Maniatis, directeur du laboratoire d'Archéométrie, NCSR Demokritos Athènes.

Le dépôt de l'ANR, initialement prévu pour janvier 2012, a dû être reporté à l'année prochaine (janvier 2013).

2. Participation à des colloques ou des manifestations scientifiques

En février 2011, j'ai présenté une communication en collaboration avec Gilles Touchais et Petrika Lera au colloque de l'AEMTh à Thessalonique intitulé « Καλαμας : ένας νεος νεολιθικός οικισμός στη δυτική οχθη της μεγάλης Πρεσπας [Kallamas : un nouveau site néolithique sur la rive ouest du lac de la Grande Prespa] ». C'est la première fois que le site néolithique de Kallamas, exploré depuis 2008, était présenté à l'AEMTH normalement consacré à l'archéologie de la Macédoine grecque. Il a été particulièrement bien accueilli par la communauté des archéologues grecs qui ont montré un grand intérêt pour nos travaux. A la suite de cette communication, plusieurs étudiants de l'université de Thessalonique avaient montré leur intérêt pour l'Albanie et certains ont pris part au projet PALM de septembre ; enfin, des collègues grecs, spécialistes du néolithique, sont venus visiter la fouille de Kallamas en août, amorçant ainsi un premier pas vers de futures collaborations franco-grecques.

En mars 2011, j'ai fait une intervention dans le cadre du séminaire de Protohistoire égéenne (master/doctorat) de l'Université Paris 1 à la MAE de Nanterre sur le thème de « *La dynamique d'implantation des habitats protohistoriques dans l'Albanie du Sud-Est* ».

En septembre, j'ai participé, avec mon collègue P. Lera, au « Workshop de Planification » du projet d'aménagement du Parc National de Prespa (PNP), organisé à Korçë du 26 au 28 septembre 2011, par la fondation du groupe allemand KfW pour le PNP, l'administration du PNP et la municipalité de Liqenas. Nous y avons fait une présentation détaillée des résultats des fouilles de Kallamas et développé l'idée d'une intégration du patrimoine archéologique au sein de ce projet, proposition qui a été unanimement approuvée.

Au deuxième semestre de l'année universitaire 2011-2012, j'ai fait trois interventions (31 janvier, 28 février, 10 avril ; celui du 26 mars a été annulé) dans le cadre du séminaire de Protohistoire égéenne (master/doctorat) de l'Université Paris 1 à la MAE de Nanterre sur les thèmes suivants : « *La protohistoire en Albanie : 1. Questions de chronologie* » ; « *La protohistoire en Albanie : 2. Questions de paléoenvironnement* » ; « *Le néolithique et l'Âge du Bronze en Albanie méridionale, l'exemple des sites de Kallamas et de Sovjan* ».

3. Publications

3.1. Articles

C. Oberweiler, J.-Cl. Poursat, « Metalworking at Malia, Quartier **MU** : High or Low technology » dans Ph. Betancourt et S. Serrence (éds.), *Metallurgy : Understanding How, Learning why, Studies in Honour of James D. Muhly*. (2011), pp. 125-131.

3.2. Actes de colloques

P. Ambert, M. Laroche, C. Hamon, V. Figueroa Larre, J-L. Guendon, C. Oberweiler, C. Requirand, L. Bouquet, « Les outils de métallurgistes du site de La Capitelle du Broum (district minier de Cabrières–Péret, Hérault) : reconstitution d'une chaîne opératoire » dans I. Sénépart, T. Perrin, E. Thirault et S. Bonnardin (éds.), *Marges, frontières et transgressions. Actes des 8e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille (13), 7-8 novembre 2008*. (2011), pp. 387-402.

3.3. Rapports archéologiques

P. Lera, G. Touchais, C. Oberweiler et al., « Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes en 2008. Sovjan, Kallamas, Lac Maliq », *BCH* 133,2 (2009), pp. 689-724.

P. Lera, G. Touchais, C. Oberweiler et al., « Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes en 2009. Sovjan, Kallamas, Lac Maliq », *BCH* 134,2 (2010), sous presse.

Ma deuxième année à l'EfA a été quelque peu perturbée par ma récente maternité. Pour cette raison, certains projets ont pris du retard par rapport au programme initial, en particulier la publication de ma thèse et le montage de l'ANR. Les trois prochains mois (jusqu'aux travaux de terrain en août et septembre) seront donc consacrés exclusivement aux travaux de publication de la thèse et le montage de l'ANR a été reporté à janvier 2013 en accord avec nos partenaires.

Tchavdar MARINOV

1. – Activités de recherche

1.1. – Recherches sur la construction de la culture et de la « spiritualité » thrace ancienne.

Au cours de l’année 2011, j’ai travaillé, en premier lieu, sur mon projet pour l’Ecole française d’Athènes : la construction et les usages du « patrimoine » thrace ancien dans les Balkans à l’époque contemporaine (Bulgarie, Roumanie, Grèce). Pendant cette année, mes recherches concernaient surtout la construction des représentations savantes de la « spiritualité » et de la « religion » des Thraces anciens. J’ai étudié notamment le développement des interprétations de « la foi dans l’immortalité » chez les Thraces, de la figure d’Orphée particulièrement, ainsi que les controverses au sujet de l’existence de « l’orphisme » en tant que doctrine et renouveau religieux en Grèce ancienne. J’ai également travaillé sur plusieurs autres pistes de recherche : les théories de « l’ethno-genèse » thrace ; les hypothèses au sujet de la langue thrace ancienne ; les rapports Thraces - Mycéniens et le lien « pélasge » ; le problème de « l’urbanisation » de la Thrace ; la thèse de la « thalassocratie thrace » et la construction du concept de *Thracia Pontica* ; les idées sur « l’art thrace » ; les interprétations bulgares et grecques de « traditions populaires » censées attester, d’une manière rétroactive, une continuité historique par rapport à la culture thrace (*Anastenaria* et *Koukeri*).

A la fin du mois de mars et au début du mois d’avril 2011, j’ai entrepris un voyage d’étude en Thrace bulgare et grecque, notamment pour approfondir mes connaissances au sujet des représentations savantes et populaires de la « culture thrace ». J’ai visité plusieurs sites archéologiques et musées dans la région de Kazanlâk (la tombe de Kazanlâk, les tumuli de Goljama Kosmatka, Ostruša, Grifonite, Arsenalka), le « sanctuaire » à Starosel, les sites de Perperikon et de Tatul dans la partie bulgare des Rhodopes, le Musée archéologique à Komotini en Thrace grecque, etc.

1.2. – Rédaction d’articles.

A la fin de l’année 2011, j’ai commencé la rédaction de mon premier article qui concerne les études thraces. Il s’agit d’un texte consacré aux contributions germanophones dans la formation des études thraces en Bulgarie comme champ de recherches particulier. Plus précisément, j’ai analysé le rôle à cet égard de l’*Alttertumswissenschaft* du 19ème et de la première moitié du 20ème siècle et, en particulier, l’influence des idées d’Erwin Rohde (1845-1898) et de Wilhelm Tomaschek (1841-1901). J’ai terminé la rédaction de ce texte au mois de février 2012. Il sera publié dans la *Revue germanique internationale*, dans le numéro de la même année. L’influence académique germanophone a certainement une importance cruciale pour la structuration de la « thracologie » bulgare. Cette influence passe, d’un côté, par la formation des premiers antiquisants bulgares : ils avaient fait leurs études surtout en Autriche-Hongrie et en Allemagne. D’un autre côté, dans les conditions d’un isolement général par rapport aux évolutions conceptuelles et méthodologiques à l’étranger, les chercheurs bulgares de la période communiste ont repris des interprétations et méthodes datées qui remontent aux standards scientifiques du 19ème siècle et du début du 20ème. Or c’était l’époque d’une domination germanophone dans les lettres classiques et d’un poids significatif de la science allemande/autrichienne dans les études indo-européennes ainsi que dans l’histoire des religions. L’article montre à quel point les thèses thracologiques ont « recyclé », depuis les années 1970,

un cadre conceptuel germanophone certainement « scientifique », mais appartenant à une autre époque.

J’ai également rédigé un article consacré aux « mythes nationaux/historiques » en Bulgarie contemporaine et à leur réexamen actuel dans le champ académique et aussi dans l’espace public. L’article a paru dans la revue *Euxeinos*, éditée par le Center for Governance and Culture in Europe auprès de l’Université de Saint-Gall en Suisse. Dans ce texte, j’essaie de déconstruire les clichés historiques les plus répandus au sein de la société bulgare. Une première série de constructions idéologiques qu’on peut qualifier de « mythes » concerne la période de la domination ottomane de même que les minorités musulmanes dans le pays et les rapports de celui-ci avec la Turquie. Une deuxième série de « mythes » est plutôt de nature irrédentiste et concerne surtout l’image de la Macédoine comme « terre historiquement bulgare ». J’explique pourquoi, malgré l’existence d’études historiographiques critiques par rapport aux constructions nationalistes, les chercheurs et les activistes de la société civile n’ont pas réussi à ébranler les représentations populaires dominantes.

1.3. – Rédaction d’une étude sur les usages du nationalisme par les régimes communistes dans les Balkans.

Pendant l’année 2011, j’ai préparé, ensemble avec mon collègue Alexander Vezekov, une étude générale sur le rapport communisme-nationalisme dans les pays balkaniques depuis l’Entre-deux-guerres. Le texte (70 pages à interligne simple) sera publié dans le deuxième volume de l’ouvrage collectif *Balkan Histories: Shared, Connected, Entangled*. L’étude se donne pour objectif de répondre à une longue série de questions toujours débattues dans les recherches spécialisées sur les partis et les régimes communistes en Europe de l’Est : l’entrelacement de l’idéologie communiste avec les causes nationales, les usages de celles-ci d’abord par le régime stalinien, la tactique des « fronts populaires » pendant la Seconde Guerre mondiale, la « réhabilitation » du nationalisme traditionnel par les régimes en Europe de l’Est à partir des années 1950-1960. L’étude jette une nouvelle lumière sur les différents facteurs d’ordre politique, économique et culturel qui ont rendu possible l’évolution d’une idéologie, par principe internationaliste, en direction du nationalisme, celui-ci étant initialement stigmatisé comme un « phénomène bourgeois ». Ainsi, l’étude rejette la thèse toujours répandue du caractère « antinational » des partis communistes - mais aussi de nombreuses interprétations établies qui voient la présence de l’idéologie national(ist)e au sein des régimes communistes comme une simple instrumentalisation stratégique ayant pour but de les légitimer. Sur l’arrière-plan du contexte soviétique et de l’Europe de l’Est, une attention spéciale est consacrée aux cas des pays balkaniques - Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Albanie - ainsi qu’au Parti communiste de Grèce (KKE) pendant l’Entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale et la Guerre civile (1946-1949).

2. – Interventions dans des colloques, journées d’étude, séminaires

- 1er mai 2011 (Université de Ratisbonne) : « *Bienvenue dans le pays d’Orphée : politiques du patrimoine et tourisme en Bulgarie post-communiste* » - communication à la 6ème Conférence de l’Association internationale d’anthropologie de l’Europe du Sud-Est (InASEA), Ratisbonne, Allemagne.
- 24 mai 2011 (Université Panteion) : « *Les polémiques historiographiques entre la Bulgarie et la Macédoine ex-yougoslave* » - intervention dans le cadre du séminaire *Les sources*

historiques et leur lecture (séminaire dirigé par Lambros Baltsiotis et Leonidas Embirikos, Centre d’études d’histoire contemporaine, Département d’études politiques et d’histoire, Université Panteion, Athènes).

- 28 septembre 2011 (Ecole française d’Athènes) : « Politiques de la mémoire en République de Macédoine » - intervention dans le cadre de la formation doctorale *Formes et usages publics du passé en Europe et dans les Balkans*, organisée par l’Ecole française d’Athènes.
- 24 novembre 2011 (Maison de l’Orient et de la Méditerranée) : « La Guerre de l’Etoile : les controverses sur l’Antiquité macédonienne entre la Grèce et la République de Macédoine » - intervention dans le cadre du séminaire *Patrimoines culturels en Méditerranée orientale : recherche scientifique et enjeux identitaires*, Maison de l’Orient et de la Méditerranée, Lyon.
- 16 décembre 2011 (Université Libre de Bruxelles) : « Révisionnisme historiographique et réarticulation de la mémoire en République de Macédoine » - intervention au colloque *L’espace yougoslave 20 ans après*, organisé par la Faculté des sciences sociales et politiques, ULB, Bruxelles.

3. – Publications

Titres parus :

- Tch. Marinov, « *Nous ne pouvons pas renoncer à notre Histoire. Quand la Question macédonienne met à l’épreuve la notion de bloc communiste* », *Vingtième siècle* 109 (janvier-mars 2011), p. 101-111
- Tch. Marinov, « National Myths in Post-Communist Bulgaria and Their Criticism », *Euxinos, Culture and Governance in the Black Sea Region 2* (Newsletter of the Center for Governance and Culture in Europe, University of St. Gallen) (2011), p. 5-12
- Tch. Marinov, « Pédantisme ou manipulation ? Au sujet du compte rendu du Prof. Georgi Daskalov », *Anamnesis* 12 (2011), p. 2-56 [en bulgare]
- Tch. Marinov, « La protection du patrimoine culturel comme construction : le cas du Melnik médiéval », *Etudes balkaniques. Cahiers Pierre Belon* 17 (2010), p. 131-146 [paru en décembre 2011]

A paraître :

- Tch. Marinov, « Entre Berlin, Vienne et Sofia : la contribution germanophone dans la formation des études thraces en Bulgarie », *Revue germanique internationale. L’archéologie en Europe centrale, orientale et méditerranéenne : Enjeux, usages, interactions* (2012) (à paraître)
- R. Daskalov, Tch. Marinov (éd.), *Balkan Histories: Shared, Connected, Entangled*, vol. 1: *Genesis of National Ideologies and Language Policies* (à paraître);
- A. Vezekov, Tch. Marinov, « Communism and Nationalism in the Balkans: Marriage of Convenience or Mutual Attraction? », R. Daskalov, D. Mishkova (éd.), *Balkan Histories: Shared, Connected, Entangled*, vol. 2 (à paraître).



THOMAS BRISART

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR 2011.

1. Activités de recherche et opérations de terrain

En 2011, nos recherches ont porté sur deux projets distincts mais menés de façon conjointe et ayant tous deux pour objet la production, la distribution et la réception de la céramique fine dans le bassin égéen.

1.1. – Commerce et réception de la céramique d'importation en Crète aux époques archaïque et classique

En premier lieu, nous avons poursuivi nos recherches sur le commerce et la réception des céramiques fines d'importation en Crète archaïque et classique. On a plus précisément entrepris un recensement systématique des céramiques fines à décor peint importées en Crète durant ces périodes et de leurs contextes de découverte, en mettant cependant l'accent sur une région en particulier : la Crète orientale. L'objectif était de mieux comprendre la façon dont ces objets s'inséraient dans la vie quotidienne des communautés crétoises. Car un examen du visage institutionnel de ces dernières, mené sur le long terme sur la base à la fois des textes, des inscriptions et des données archéologiques, tendait à suggérer l'existence d'attitudes particulières vis-à-vis des produits de luxe et semi-luxe. En effet, on observe dès le début de l'époque archaïque en Crète, une tendance à encadrer, sinon réprimer les comportements ostentatoires, menant progressivement à une culture matérielle décrite à juste titre comme particulièrement austère. Notre examen de la céramique tend à confirmer une telle vision des choses. Il montre en premier lieu que beaucoup de communautés crétoises, bien qu'ayant importé de la céramique durant toute la période archaïque, ont très clairement mis en place des mécanismes permettant d'éviter l'acquisition d'objets particulièrement ostentatoires, alors qu'elles avaient bien accès à des cargaisons comportant des vases de grande qualité, comme le démontre l'examen de la céramique grecque mise au jour en Afrique du nord. L'analyse des contextes suggère en outre que les céramiques d'importation n'étaient pas utilisées de façon aléatoire par les communautés crétoises. On observe au contraire certains schémas récurrents, comme la relégation parfois exclusive de ces céramiques dans certains types de contextes (communaux, ou, au contraire, privés), lesquels laissent à supposer l'existence de législations somptuaires. Il existe enfin certains exemples de communautés qui, en dépit du développement important qu'elles connaissent durant la période archaïque et de leur accès aux marchés internationaux, semblent avoir tout simplement évité d'importer de la céramique fine durant cette période. La prise en compte des contextes et du matériel géométriques, d'une part, et classiques, d'autre part, a permis de mettre en évidence que cette attitude face à la céramique fine d'importation était un trait propre à l'époque archaïque. En particulier, dans le courant du ^ve s., la Crète semble revenir à un profil d'importations plus «normal», les contextes donnant à voir un usage plus fluide des importations.

Opérations de terrain associées :

Nous avons eu l'occasion d'approfondir nos connaissances et notre expérience de l'archéologie et de la céramologie crétoises lors de deux campagnes de fouilles menées en été 2011.



– Du 25 juin au 31 juillet : fouille du bâtiment archaïque de la nécropole Nord à Itanos, Crète orientale (programme mené par le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles). Responsable de secteur.

– Du 1^{er} au 20 août : participation à la fouille de Dréros, Crète orientale (programme mené par l' EFA) ; aide à l'étude céramologique en apothèque.

1.2. – Matériel céramique du sanctuaire d'Apollon à Délos

Suite à notre arrivée à l'EFA, il a été décidé de réouvrir le dossier de la céramique géométrique et archaïque du hiéron de Délos, et ce dans le cadre de la mission menée dans le sanctuaire par R. Etienne et Fr. Prost depuis plusieurs années. Si, parmi les différents lots de céramique géométrique et archaïque mis au jour à Délos, beaucoup ont été publiés ou sont actuellement en cours d'étude, le matériel du sanctuaire d'Apollon demeure peu connu. En effet, seul un nombre limité de vases et de fragments ont été publiés, et ce de façon éparse. Le présent projet vise à opérer une synthèse du matériel publié et à compléter ce corpus sur la base du matériel inédit conservé au Musée archéologique de Délos. En plus d'une étude typo-chronologique, ce projet entend soumettre le matériel à deux ensembles de questions : 1) Qu'est-ce que la céramique a à nous apprendre sur la *fréquentation* du sanctuaire pour les époques concernées ? Notamment, le matériel s'accorde-t-il avec la nature pan-ionienne du culte et si oui, permet-il de mieux situer dans le temps le processus d'«internationalisation» du sanctuaire ? Ou encore, est-il possible de préciser par l'étude des importations les modalités du renforcement de la présence athénienne dans la seconde moitié du VI^e siècle ? 2) Qu'est-ce que la céramique a à nous apprendre sur la *topographie* du sanctuaire aux époques hautes ? En premier lieu, la distribution du matériel permet-elle de mieux cerner l'évolution des frontières du péribole tout au long des périodes géométrique et archaïque ? Par ailleurs, les différents secteurs du sanctuaire présentent-ils un profil céramologique (formes et productions) uniforme ou, au contraire, contrasté et en quoi cela nous renseigne quant à l'organisation interne des lieux ?

Opérations de terrain associées :

On a procédé en août à une première évaluation du matériel céramique provenant du hiéron conservé au musée et resté inédit. Dans un premier temps, on a répertorié l'ensemble des tiroirs contenant du matériel céramique étiqueté comme issu du hiéron, de provenances diverses ou sans provenance. On a ensuite procédé à l'examen détaillé de trois tiroirs étiquetés «provenances diverses» (41M, 41N, 41Ξ) et d'un tiroir étiqueté «Artémision, divers» (35P). L'ensemble des tessons contenus dans ces tiroirs ont été photographiés et les divers numéros d'inventaire qu'ils portent le cas échéant (inventaire du musée, inventaire de la fouille, inventaire Poulsen), ainsi que les indications de provenance qui accompagnent certains fragments, ont été relevés. Sur cette base, on a pu isoler le matériel provenant du hiéron et/ou déterminer la provenance exacte au sein du sanctuaire de la plupart des fragments, de même qu'estimer la part du lot restée inédite. Il en ressort que le musée recèle une quantité importante de matériel céramique provenant du sanctuaire, laquelle demeure en large partie non-étudiée et non-publiée.

2. Colloques

Nous avons eu l'occasion de présenter divers travaux à deux reprises en 2011 :

– Le 5 mai, nous avons présenté une intervention intitulée « *Convier l'Orient à sa table. Mise en forme de la commensalité et discours identitaires en Grèce archaïque* », et ce dans le cadre d'un



colloque international ayant pour objet « Le banquet et ses contextes. Espaces funéraires, lieux sacrés, lieux du politique (fin de l'Âge du Bronze – époque augustéenne) », organisé par A. Esposito, D. Vitali et S. Wirth à l'Université de Bourgogne, UMR 5594 – Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés.

– Le 21 mai, nous avons présenté une intervention intitulée « *Isolation, Austerity and Fancy Pottery. Acquiring and Using Overseas Imported Fine Wares in 6th- and 5th-Century Eastern Crete* », et ce dans le cadre d'un colloque international ayant pour objet « A New Picture of Archaic and Classical Crete. Cultural Practices and Material Culture in the 6th and 5th Centuries BC », organisé par O. Pilz et G. Seelentag à l'Institut für Klassische Archäologie, Johannes Gutenberg-Universität Mainz.

3. Publications

2011 a vu la publication de notre thèse de doctorat :

– T. Brisart, *Un art citoyen. Recherches sur l'orientalisation des artisanats en Grèce proto-archaïque, Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 2011.

Par ailleurs, trois articles ont été déposés pour publication et sont actuellement sous presse :

– T. Brisart, « Making Sense of Fine Ware Dissemination. A Cretan Perspective », dans A. Tsingarida (éd.), *Réseaux de distribution et usages de la céramique dans le monde Méditerranéen antique. Actes de la table ronde de Bruxelles. 17-18 septembre 2009*, Bruxelles (à paraître en 2012).

– T. Brisart, « *Isolation, Austerity and Fancy Pottery. Acquiring and Using Overseas Imported Fine Wares in 6th- and 5th-Century Eastern Crete* », dans O. Pilz et G. Seelentag (éds.), *A New Picture of Archaic and Classical Crete. Cultural Practices and Material Culture in the 6th and 5th Centuries BC. Proceedings of the International Colloquium Held at the Johannes Gutenberg-Universität*, Berlin (à paraître en 2012).

– T. Brisart, Les terres cuites moulées du sanctuaire proto-archaïque sur l'acropole de Gortyne : remarques sur l'organisation de la production. I. L'élaboration des types, *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université libre de Bruxelles* (à paraître en 2012).



MAUD DEVOLDER

Rapport 2011

Membre belge de l'École française d'Athènes et Chargée de recherches du F.R.S.-FNRS (UCLouvain, AEGIS Research Group), depuis le 1^{er} octobre 2010

1. - Activités de recherche.

Fouilles et publication du site de Sissi, en Crète, sous l'égide de l'École belge d'Athènes.

Publication du rapport préliminaire des campagnes de fouilles 2009 et 2010.

Ouvrage collectif paru à l'automne 2011: Driessen J., I. Schoep, F. Carpentier, I. Crevecœur, M. Devolder, F. Gaignerot-Driessen, P. Hacıgüzeller, S. Jusseret, V. Isaakidou, C. Langohr, Q. Letesson, A. Schmitt, *Excavations at Sissi. Preliminary Report on the 2009-2010 Campaigns* (AEGIS 5), Louvain-la-Neuve.

[Résumé] *During 2009 and 2010, the Belgian School at Athens continued the excavations led since 2007 at the Minoan site of Sissi on the north coast of the island. Located at a few kilometers from the palatial site of Malia, the Sissi settlement presents a unique test case to examine the relationship between a palace site and its hinterland during the Bronze Age (2600-1250 BC). The present volume gives preliminary results of the third and fourth excavation campaigns, together with a report on the Late Minoan pottery.*

Cinquième et dernière campagne de fouilles du programme quinquennal, en tant que responsable de la Zone 5.

Gestion de la zone pendant la fouille (19 juin-21 juillet 2011), préparation des rapports stratigraphiques pour les spécialistes et mise à jour du texte mis en ligne sur le site web de la fouille.

Préparation de la publication du rapport préliminaire de la campagne de 2011, à paraître dans un ouvrage collectif de la collection AEGIS courant 2012 (voir bibliographie).

Publication d'un article sur les coutumes funéraires en Crète néopalatiale.

Devolder M., 2010. Étude des coutumes funéraires en Crète néopalatiale, Bulletin de Correspondance Hellénique 134(1), p. 31-70.

[Résumé] Est envisagée ici la pauvreté du corpus funéraire néopalatial (1650/1640 - 1440/1430), en même temps que les différents facteurs, naturels et culturels, susceptibles d'en être la cause. On suggère l'exposition des corps ou leur dépôt sommaire dans des cavités naturelles, dans le prolongement de pratiques crétoises anciennes, à l'origine de leur rareté dans le paysage archéologique au Néopalatial. La sphère palatiale semble désormais offrir un cadre rituel plus adapté aux besoins de la population et participe au désintérêt pour des cadres funéraires monumentaux caractéristiques des époques pré- et protopalatiale. Parallèlement à la pauvreté du corpus, les pratiques funéraires néanmoins identifiées sont explorées. On met en exergue la diversité des cadres funéraires, leur contenu matériel et les pratiques rituelles dont ils faisaient l'objet.

Préparation de la publication d'une partie de la thèse de doctorat, intitulée *Approche énergétique de l'architecture en Crète néopalatiale* (en cours, 353 pages).



À soumettre pour publication à l'été 2012.

Étude du matériel néopalatial du Quartier Nu, à Malia.

En cours, à soumettre au *Bulletin de Correspondance hellénique* à l'automne 2012. Campagnes d'étude (28 avril-18 mai 2011 et 15 octobre-5 novembre 2012).

Étude du matériel céramique du Bâtiment 5 de Palaikastro, Crète, sous l'égide de la *British School at Athens*.

Collaboration à l'étude de la céramique du Bâtiment néopalatial 5, en vue de la publication finale par H. Sackett et A. MacGillivray [3 juin - 10 juillet 2008 ; 3-24 avril 2009 ; 2-19 avril 2010 ; 4-28 avril 2011 ; 1-10 août 2011]. Catalogue achevé.

Soumission d'un permis de nettoyage et d'étude architecturale des Magasin Dessenne à Malia.

Projet à réaliser du 30 avril au 1^{er} mai 2012. Nettoyage des magasins, étude architecturale des vestiges, étude des archives de Dessenne, et étude du matériel stocké dans les apothèques de Malia.

Préparation d'un ouvrage sur les coutumes funéraires en Crète néopalatiale, en collaboration avec Sylviane Déderix (en cours, 70 pages).

À soumettre pour publication au printemps 2013.

2. - Interventions dans des colloques, journées d'étude, séminaires...

Devolder M., Manpower and Neopalatial Architecture. The Architectural Project as a Meaningful Experience. Communication à la conférence Minoan Archaeology. Challenges and Perspectives for 21st Century, 23-27 mars 2011, Heidelberg (Allemagne) (voir bibliographie).

3. – Bibliographie (2011/2012).

Driessen J., I. Schoep, F. Carpentier, I. Crevecœur, M. Devolder, F. Gaignerot-Driessen, P. Hacıgüzeller, S. Jusseret, V. Isaakidou, C. Langohr, Q. Letesson, A. Schmitt, 2011. *Excavations at Sissi. Preliminary Report on the 2009-2010 Campaigns* (AEGIS 5), Louvain-la-Neuve.

Devolder M., 2010. Étude des coutumes funéraires en Crète néopalatiale, Bulletin de Correspondance Hellénique 134(1), p. 31-70.

Devolder M., à paraître. Manpower and Neopalatial Architecture. The Architectural Project as a Meaningful Experience. Communication à la conférence Minoan Archaeology. Challenges and Perspectives for 21st Century, 23-27 mars 2011, Heidelberg (Allemagne).

Driessen J., I. Schoep, F. Carpentier, I. Crevecœur, M. Devolder, F. Gaignerot-Driessen, S. Jusseret, C. Langohr, Q. Letesson, A. Schmitt, à paraître. *Excavations at Sissi. Preliminary Report on the 2011 Campaigns* (AEGIS 7), Louvain-la-Neuve.

SYLVAIN PERROT

1. Programme de recherches sur l'artisanat de la lutherie antique

Dans le cadre de mon programme de recherches intitulé « L'artisanat des instruments de musique antiques : productions et diffusions », qui porte sur l'ensemble du matériel musical trouvé dans le monde grec, j'ai continué l'étude initiée auparavant des instruments de musique trouvés dans les fouilles de Delphes. Au mois de mars 2012, j'ai examiné, photographié et dessiné les instruments de musique trouvés dans l'Antre Corycien (fouille P. Amandry, 1970-1971), soit plusieurs fragments d'aulos et une clochette.

L'accès qui m'a été laissé par l'éphorie au matériel osseux issu de la Grande Fouille m'a permis en outre de retrouver un lot de fragments d'aulos totalement inédits, dont j'ai commencé l'étude par les pièces les plus remarquables. C'est notamment le cas d'une section terminale, en forme de pavillon, dont l'âme en os a été recouverte d'une feuille de bronze, ce qui en fait un exemplaire rare, d'autant plus que le départ du pavillon est mouluré (voir photo). Un autre fragment, comportant deux trous de dessus et un trou de pouce, peut être mis en série avec les autres auloi trouvés en Grèce. La poursuite de cette étude doit se faire en mai-juin.

Dans les mois qui viennent, l'attention devrait aussi se porter sur les carapaces de tortue trouvées à Argos. Si l'une d'elle est exposée au Musée, l'autre a été retrouvé dans les réserves à l'occasion de leur inventaire. Il est donc envisagé de procéder à sa restauration.

2. Thèse de doctorat

Ma thèse de doctorat intitulée « Musiques et musiciens à Delphes, de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive » est en cours de rédaction. Elle a intégré tout d'abord les éléments donnés plus haut. Elle a aussi avancé par l'étude d'autres types de matériel, dans des perspectives iconographiques cette fois. Mon attention s'est portée en priorité sur la céramique, fragments de vase et de lampes, représentant des musiciens. J'ai aussi étudié des reliefs et des bagues. Cette iconographie pose surtout la problématique de la circulation des images de musiciens, puisque ce mobilier est rarement d'origine delphique. Dans les semaines qui viennent, je dois encore voir pour ce dossier les lécythes à figures noires du Peintre d'Haimon représentant essentiellement des joueuses de lyre.

J'ai également rédigé le commentaire d'inscriptions que j'ai revues au fur et à mesure, ce qui m'a conduit à concentrer mon propos sur les dossiers suivants : les hymnes d'Aristonoos de Corinthe, les mousikoi, les interprètes de morceaux choisis des poètes anciens, le surnom des musiciens, la philosophie de la musique à Delphes.



Enfin, dans le cadre de recherches sur l'interprétation des Hymnes à Apollon après leur harmonisation par G. Fauré en 1894, j'ai pu acquérir pour mon compte un document précieux pour l'histoire de la musique antique et de l'Ecole française d'Athènes : une partition imprimée de ladite harmonisation, portant deux autographes attestant que la partition avait été dédiée par Théodore Reinach à la jeune cantatrice Germaine Lupin, élève de G. Fauré au Conservatoire de Paris.

3. Communications

- 20-25 septembre 2011 (Université de Valladolid, Espagne : colloque de l'ICTM Group on Music Archaeology « Sound and Rituals ») : « An Example of Music Composition in Greek Rituals : the Nomoi (Meaning, Instruments, Performance) »
- 24-25 octobre 2011 (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres / Ecole Normale Supérieure : « Hommage à Jacqueline de Romilly ») : « Musique et paysage dans la poésie grecque du Ve siècle ».
- 5 novembre 2011 (Université de Fribourg, Suisse : colloque DAMON XXVI) : « Splendeur et misère d'un courtisan de la Nouvelle Muse : faut-il réhabiliter Aristonoos de Corinthe ? »
- 18-20 janvier 2012 (Université de Salerne, Italie : colloque MOISA V « Gli strumenti musicali della Grecia antica : nuove ricerche su documenti e contesti ») : « Ancient Greek Music and Epigraphical Evidence : Inscriptions on and about Votive Instruments »
- 1er février 2012 (Université de Paris IV – Sorbonne : journée de l'Ecole Doctorale VI) : « Musique et numismatique : les représentations d'instruments et d'instrumentistes sur les monnaies grecques »
- 5 mai 2012 (Ecole Normale Supérieure : colloque international « Anciennes Muses et Nouvelles Muses ») : « Midnight in Athens : les grenouilles, chantres d'un âge d'or musical ? »
- 9-11 mai 2012 (Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne : JIA V) : « Why Performing Today Ancient Greek Music? » et « Were the Twenty Four Elders Musicians ? » (poster)

3. Articles envoyés pour publication

- « Le sifflement du serpent, du langage désarticulé à la mise en musique », dans S. Barbara – J. Trinquier (éd.), *Ophiaka* (volume 2012 de la revue *Anthropozoologica*)
- « La musique antique et le disparu : l'apport de l'archéologie funéraire dans la restitution de la musique antique », dans *RAMAGE*
- « Some Methodological Problems in Music Archaeology : Cymbals in the Greek World », publication des actes des JIA 2011 (Université de Faro, Portugal)
- « Greek Auloi from Archaic Times in an Archaeological Context », *Studien zur Musikarchäologie VIII*
- « Musique et paysage dans la poésie grecque du Ve siècle » (voir supra)

4. Comptes-rendus d'ouvrages

- D. CREESE, *The Monochord in Ancient Greek Science*, pour *L'Antiquité classique*

- F. PELOSI, Plato on Music, Sound and Body, pour L'Antiquité classique
- X. ΤΕΡΖΗΣ, Διονυσίου <Τέχνη μουσική>. Εισαγωγή-κείμενο-μετάφραση-σχόλια (Dionysios, <Tekhnè mousikè>. Introduction, texte, traduction, notes) pour L'Antiquité classique
- S. GOGOS, Das Theater von Epidauros, pour Histara

En préparation pour juin :

- J.-B. Guillaumin, Martianus Capella. Les Noces de Philologie et Mercure IX : L'harmonie, pour L'Antiquité classique
- L. Athanassaki – E. Bowie (ed), Archaic and Classical Choral Song, pour L'Antiquité classique

5. Préparation de session de colloque

J'ai préparé une session « Archaeology of Performance between Past and Present », en collaboration avec Alexandra Bill (Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne), pour le volet 2012 des JIA (Journées des Jeunes Chercheurs en Archéologie), qui se tiendra les 9-11 mai prochains à l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne).

6. Elaboration d'un projet commun Efa – Efr – IfAO

En collaboration avec Sibylle Emerit (médiatrice scientifique à l'Institut français du Caire) et Alexandre Vincent (membre scientifique de l'Ecole française de Rome), a été rédigé un programme commun de recherches intitulé « Paysage sonore et environnement urbain dans la Méditerranée ancienne ». Il prévoit la mutualisation d'une base de données sur la musique des trois civilisations concernées, l'organisation d'un premier séminaire de travail puis de trois journées d'études (dans chacune des trois Ecoles) et d'un colloque final à Paris accompagnant une exposition sur la musique dans l'Antiquité, en partenariat avec le Musée du Louvre.

Une première réunion des organisateurs s'est tenue à Athènes les 20-21 février, fixant un calendrier pour l'ensemble du programme. Une deuxième et une troisième réunions, respectivement les 9-10 avril à Rome et les 25-26 avril au Caire se sont donné comme objectif principal la réalisation d'un dossier préparatoire à l'exposition qui doit être présenté à Hélène Guichard, conservatrice au département des Antiquités Egyptiennes du Louvre les 15-16 mai. Ce dossier comporte notamment la liste des œuvres à exposer et des musées propriétaires, ainsi qu'une présentation raisonnée des problématiques suivies.

7. Participation à des missions de l'Efa

Dans le cadre de l'opération d'inventaire des réserves françaises du musée d'Argos, sous la conduite de Clarisse Prêtre et avec Delphine Ackermann, j'ai réalisé des plans et des croquis d'étagères et participé au nouveau conditionnement d'une partie du matériel, notamment céramique.



8. Convention avec le Lycée Franco-Hellénique

- 9 janvier 2012 : conférence (à destination des enseignants) sur « Les concours musicaux à Delphes » au lycée E. Delacroix
- 14 février 2012 : réalisation commentée d'un estampage pour une classe de collégiens en visite à l'Efa, en collaboration avec Delphine Ackermann
- 17 mars 2012 : visite du site et du musée de Delphes (à destination des enseignants et personnels administratifs), en collaboration avec Arthur Muller

DELPHINE ACKERMANN

– ACTIVITÉS DE RECHERCHE

1.1. – Recherche postdoctorale : Les stèles funéraires d'Érétrie (Eubée) : étude de la population d'une cité grecque dans l'Antiquité

Cette recherche, commencée en mars 2011, se fait en collaboration avec le prof. D. Knoepfler. Il s'agit dans un premier temps de constituer un corpus épigraphique des épitaphes d'Érétrie (VI^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.) et d'élaborer un classement chrono-typologique des stèles funéraires. Dans un second temps, une étude historique de ce matériel sera menée, essentiellement pour l'époque hellénistique (période à laquelle appartiennent la majorité des stèles funéraires érétriennes et des autres sources épigraphiques pour cette cité) : étude de l'onomastique et de la prosopographie des Érétriens et des étrangers inhumés à Érétrie, étude des mouvements de population (les Érétriens inhumés à l'étranger et les étrangers ensevelis à Érétrie), tentative de localisation de demeures érétriennes d'après le lieu de trouvaille des stèles, la mention du démotique et les recoupements prosopographiques. Durant mes quatre premiers mois à l'EFA, j'ai élaboré une base de données des stèles funéraires érétriennes, dans laquelle j'ai commencé à insérer les exemplaires déjà publiés dans les corpus épigraphiques et quelques monographies ou articles spécialisés.

1.2. – La collection d'estampages de l'EFA

Le dossier qui m'a été confié par l'Ecole consiste en l'identification, le classement et l'étude des estampages de la collection. Ce travail débouchera sur la mise en ligne d'une base de données de tous les estampages de la collection, qui sera consultable par internet sur le site de l'Ecole. D'après une estimation que j'ai faite en septembre, il reste encore une soixantaine de tiroirs contenant des estampages non classés, chiffre auquel il faut ajouter plusieurs ensembles contenus dans des caisses et des boîtes éparses. Pour le moment, j'ai enregistré une centaine d'estampages.

1.3. – Édition de ma thèse de doctorat

En vue d'une publication prochaine dans la collection BEFAR, je remanie le manuscrit et ajoute des compléments bibliographiques postérieurs à la date de la soutenance (octobre 2010).

1.4. – Les « Testimonia » de la cité d'Érétrie, D. Knoepfler

Cet ouvrage, dont je suis co-auteur et éditrice scientifique, réunira les textes antiques littéraires et épigraphiques sur la cité d'Érétrie. Chaque texte sera accompagné d'une traduction et, le cas échéant, d'un petit commentaire. J'ai procédé à l'ajout d'une vingtaine de textes, et à la relecture du manuscrit entier, afin de le préparer pour l'édition dans la collection Erétria. Fouilles et recherches. Le manuscrit est retourné entre les mains de son auteur principal pour une dernière relecture.

2. – Colloques

- « Les sanctuaires des demeures attiques. Aspects topographiques et institutionnels », Colloque Espaces sacrés dans la Méditerranée antique, de l'âge du Bronze à l'Antiquité tardive, Poitiers (octobre)

3. – Activités d'intérêt général

- Décembre : participation au réaménagement de l'apothèque du musée d'Argos, sous la direction de Cl. Prêtre.



Annexe X Carte des fouilles et des missions d'études menées par l'EFA en 2011

Carte des fouilles et des missions d'études menées par l'Efa en 2011





Annexe XI XI Programmes des colloques en 2011



PRÉSENTATION DU COLLOQUE

LA MONNAIE DANS LE PÉLOPONNESE

Le colloque *La monnaie dans le Péloponnèse* est organisé à la fois par les Amis du Musée numismatique, l'École française d'Athènes, les Éphories des Antiquités classiques et byzantines et la Mairie d'Argos. Y prendront la parole une quinzaine d'orateurs étrangers et quatre-vingt collègues grecs.

Argos a été choisie pour être le siège de ce colloque international en raison du passé de la ville, dont le rôle dans l'histoire sociale et économique est encore largement sous-estimé : c'est à Argos qu'ont été créées les institutions caractéristiques des cités doriennes du Péloponnèse. Et les découvertes plus ou moins récentes de documents épigraphiques devenus célèbres ne font que le confirmer. La partie fouillée de l'agora antique est, en outre, l'exemple le plus limpide d'une des structures doriennes les plus caractéristiques, le *dromos*.

D'autre part, la découverte d'*obeloi* dans une tombe de guerrier fouillée par Paul Courbin a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire monétaire. On comprend mieux, depuis cette découverte, le passage du fer à l'argent comme étalon de valeur et donc la création de la monnaie grecque. Il n'est donc pas surprenant que les lexicographes byzantins aient reconnu au célèbre roi d'Argos Phidon, sur la base de témoignages anciens, un rôle majeur dans la mise en circulation des oboles et des drachmes éginétiques.

Argos s'imposait donc comme le lieu incontournable d'un ambitieux colloque sur la monnaie péloponnésienne à toutes les époques.

Ce colloque se déroule ainsi sur un site avec lequel l'École Française a entretenu des liens étroits et permanents depuis plus d'un siècle et où elle a contribué, en parfaite collaboration avec les Éphories régionales, à révéler une partie des secrets que recèle le sous-sol. Il était donc logique qu'elle soutienne cette entreprise par une subvention de recherche.

Il est opportun de rappeler que, dans le cadre des travaux de l'École française d'Athènes, les monnaies de la cité antique et celle découvertes dans les fouilles ont fait, depuis plus de cinquante ans, l'objet d'un traitement ambitieux. Ce sont des milliers de monnaies qui aujourd'hui sont ainsi mises à disposition des chercheurs grâce à l'inlassable travail de plusieurs membres de l'École, au nombre desquels le regretté Tony Hackens († 1977), ancien membre belge, occupe une place de choix : il a été l'ordonnateur d'un vaste projet d'études sur le *Corpus monétaire d'Argos* pour lequel il a rassemblé sous forme de moulages ou de photographies plus de 10.000 documents qu'il n'a pu ordonner comme il le souhaitait. Son œuvre est, depuis cette date, poursuivie par ses élèves et Madame Catherine Grandjean. Un premier volume sur *Les monnaies impériales d'Argos* sort des presses pour l'ouverture du colloque, qui sera tout naturellement le lieu le plus approprié pour évoquer la mémoire de ce grand ami d'Argos que fut Tony Hackens.

**ΟΙ ΦΙΛΟΙ ΤΟΥ
ΝΟΜΙΣΜΑΤΙΚΟΥ
ΜΟΥΣΕΙΟΥ**



**ΓΑΛΛΙΚΗ ΣΧΟΛΗ
ΑΘΗΝΩΝ**

ΣΤ' ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΗ ΣΥΝΑΝΤΗΣΗ

Άργος, 26-29 Μαΐου 2011

ΤΟ ΝΟΜΙΣΜΑ ΣΤΗΝ ΠΕΛΟΠΟΝΝΗΣΟ

ΠΡΟΓΡΑΜΜΑ

ΠΕΜΠΤΗ, 26 Μαΐου 2011

- 12.00 **ΕΓΓΡΑΦΗ – ΑΝΑΡΤΗΣΗ ΤΩΝ ΑΝΑΚΟΙΝΩΣΕΩΝ ΤΟΙΧΟΥ (POSTERS)**
- 12.30 **ΧΑΙΡΕΤΙΣΜΟΙ**
ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Ιωάννα Μακρή, Patrick Marchetti
- Δημήτρης Καμπόσος, Δήμαρχος του Δήμου Άργους – Μυκηνών
- Μαρία Βλαζάκη-Ανδρεαδάκη, Γενική Διευθύντρια της ΓΔΑΠΚ του ΥΠΠΟΤ
- Ηώς Τσούρτη, Νομισματολόγος, εκπρόσωπος των «Φίλων του Νομισματικού Μουσείου»
- Dominique Mulliez, Διευθυντής της Γαλλικής Σχολής
- 13.00 François de Callataÿ
L'œuvre de Tony Hackens et la circulation monétaire dans le Péloponnèse
- 13.30 **ΞΕΝΑΓΗΣΗ ΣΤΟ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΟ ΜΟΥΣΕΙΟ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ**

ΓΕΝΙΚΕΣ ΕΙΣΗΓΗΣΕΙΣ

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : François de Callataÿ, Αθανάσιος Ριζάκης

- 17.00 *Αλίκη Μουστάκα, Patrick Marchetti*
Αρχαϊκοί-ελληνιστικοί χρόνοι
- 17.30 *Ιωάννης Τουράτσογλου*
Ρωμαϊκοί χρόνοι

- 18.00 *Julian Baker, Μίνα Γαλάνη-Κρίκου*
Αντικός Μεσαίων στην Πελοπόννησο
- 18.30 *Παναγιώτης Κόκκας*
Νεότεροι χρόνοι
- 19.00 ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ

ΠΕΜΠΤΗ, 26 Μαΐου 2011

1η ΣΥΝΕΔΡΙΑ
ΑΡΧΑΪΚΟΙ-ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (6ος-1ος αι. π.Χ.)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Πέτρος Θέμελης, Ηώς Τσούρτη

- 19.30 Δημήτρα Τσαγκάρη
Coins of Arcadia: Testimonies of local mythology
- 19.50 Παναγιώτης Γαλάνης
Συμβολή στην τυπολογία και εικονογραφία των νομισμάτων από τον αρχαίο Ορχομενό Αρκαδίας
- 20.10 Μαίρη Γκικάκη
Γυναικείες θεότητες σε πελοποννησιακά νομίσματα του 4ου αι. π.Χ.: Η «άγνωστη» θεά της Αχαϊκής Συμπολιτείας
- 20.30 Maria Daniela Trifirô
Apollo between Greeks and Romans: some notes of Peloponnesian iconography
- 20.50 ΣΥΖΗΤΗΣΗ
- 21.30 ΔΕΞΙΩΣΗ

ΠΑΡΑΣΚΕΥΗ, 27 Μαΐου 2011

2η ΣΥΝΕΔΡΙΑ
ΑΡΧΑΪΚΟΙ-ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (6ος-1ος αι. π.Χ.)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Olivier Picard, Άλκηστις Παπαδημητρίου

- 9.00 Christophe Flament
La production monétaire dans le Péloponnèse durant l' Antiquité: Ateliers civiques ou ateliers indépendants?
- 9.20 Στέλλα Δρένη

Τεχνικές παρατηρήσεις επί των Πελοποννησιακών νομισμάτων

- 9.40 Δημήτριος Κούσουλας
The coinage of Alea, ca. 400-235 BC.
- 10.00 Andrew Meadows
The coinage of Methana-Arsinoe
- 10.20 Marie-Christine Marcellesi
Le kollybos et les monnaies : à propos de l'inscription de Messénie IG V 1, 1532
- 10.40 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
- 11.00 **ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ**

ΠΑΡΑΣΚΕΥΗ, 27 Μαΐου 2011

3η ΣΥΝΕΔΡΙΑ

ΑΡΧΑΪΚΟΙ-ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (6ος-1ος αι. π.Χ)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Andrew Meadows, Άννα Μπανάκα

- 11.30 Véronique Van Driessche
À propos du système monétaire éginétique
- 11.50 Catherine Grandjean, Άλκηστις Παπαδημητρίου
A hoard of Aeginetan coins discovered at Argos
- 12.10 Hélène Nicolet
La circulation des monnaies d'Egine à l'époque hellénistique et le trésor de Mageira (Elide) 1950
- 12.30 Παναγιώτης Τσέλεκας
Ο θησαυρός «Ουγγρί Αχαΐας, 1892» (IGCH 121). Χρυσά και αργυρά νομίσματα αττικού βάρους στην πρώιμη ελληνιστική Πελοπόννησο.
- 12.50 Εύα Αποστόλου
Ελληνιστικός θησαυρός από τη Μεσσηνία
- 13.10 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
- 13.30 **ΞΕΝΑΓΗΣΗ ΣΤΟ ΚΑΣΤΡΟ ΛΑΡΙΣΣΑ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ**

4η ΣΥΝΕΔΡΙΑ

ΑΡΧΑΪΚΟΙ-ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (6ος-1ος αι. π.Χ)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Παναγιώτης Τσέλεκας, Ζωή Ασλαματζίδου

- 17.00 Ερωφίλη-Ιρις Κόλια, Γεωργία Αλεξοπούλου
Η νομισματική κυκλοφορία στην περιοχή της Βούρας της Αιγιάλειας. Πληροφορίες από οικιστικά σύνολα
- 17.20 Giovanni Gorini, Ανδρέας Βόρδος
A small bronze hoard of Antigonus Gonatas from Aigion
- 17.40 Γεωργία Αλεξοπούλου, Κλεάνθης Σιδηρόπουλος
«Θησαυρός» αργυρών από την Αίγειρα, ή η Αχαΐα λίγο πριν τα τριώβολά της
- 18.00 Μαρία Λακάκη-Marchetti
Ο θησαυρός Δύμη Ι
- 18.20 Αντωνία Νικολακοπούλου
Θησαυρός χάλκινων νομισμάτων από τη Δύμη
- 18.40 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
- 19.00 **ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ**

ΠΑΡΑΣΚΕΥΗ, 27 Μαΐου 2011

5η ΣΥΝΕΔΡΙΑ

ΑΡΧΑΪΚΟΙ-ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (6ος-1ος αι. π.Χ)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Εύα Αποστόλου, Marie-Christine Marcellesi

- 19.30 Αλέξανδρος Ανδρέου, Παναγιώτης Τσέλεκας
Νόμισμα και αρχαία ελληνικά ιερά στην Πελοπόννησο
- 19.50 Μάντω Οικονομίδου
Συμβολή στην κυκλοφορία των «πηγάσων» : Ο νομισματικός «θησαυρός» της Κεφαλληνίας του 1935 (IGCH 140)
- 20.10 Καλλιόπη Πρέκα-Αλεξανδρή, Γιάννης Στόγιας
Ενδείξεις επαφών μεταξύ Γιτάνων και Πελοποννήσου: Η μαρτυρία των νομισμάτων και των σφραγισμάτων
- 20.30 Μανόλης Στεφανάκης
Από την Πελοπόννησο στην Κρήτη: Νομισματική κυκλοφορία και επιρροές
- 20.50 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**

ΣΑΒΒΑΤΟ, 28 Μαΐου 2011

ΓΕΝΙΚΗ ΕΙΣΗΓΗΣΗ

- 9.00 **Βάσω Πέννα**
Κοινωνία, Οικονομία στην Πελοπόννησο, κατά τους βυζαντινούς χρόνους
(5ος-12ος αιώνας)

6^ηΑ ΣΥΝΕΔΡΙΑ
ΡΩΜΑΪΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (1^{ος} αι. π.Χ. - 1^{ος} αι. μ.Χ.)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Michel Amandry, Αλίκη Μουστάκα

- 9.30 Pierre Assenmaker
Les traces numismatiques de la présence syllanienne dans le Péloponnèse durant la guerre mithridatique
- 9.50 Charles Doyen
Autour de l' ὀκτώβολος εἰσφορά de Messène
- 10.10 Σταύρος Γιαννόπουλος
Η νομισματοκοπία και ο ευεργετισμός του Ευρυκλή στη Λακωνία
- 10.30 Χαρίκλεια Παπαγεωργιάδου, Σοφία Ζουμπάκη
Οικονομία και νομισματοκοπία των πόλεων της Πελοποννήσου στον 1ο αι. π.Χ.

- 10.50 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
11.10 **ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ**

7^ηΑ ΣΥΝΕΔΡΙΑ
ΡΩΜΑΪΚΟΙ ΧΡΟΝΟΙ (1^{ος} αι. μ.Χ. - 4^{ος} αι. μ.Χ.)

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Christophe Flament, Χαρίκλεια Παπαγεωργιάδου

- 11.40 Michel Amandry
Le monnayage des cités péloponnésiennes frappé sous Hadrien (137-138)
- 12.00 Σοφία Κρεμύδη, Joel Ward
Severan issues of the Peloponnese
- 12.20 Θεόδωρος Κουρεμπανάς
Η νομισματοκοπία της Πύλου κατά τη ρωμαϊκή αυτοκρατορική περίοδο
- 12.40 Σταυρούλα Ροζάκη, Αφροδίτη Μαλτέζου, Αθανάσιος Θέμος, Ελένη Ζαββού
Νομισματικός θησαυρός από ταφικό μνημείο στις Ακρειές (Κοκκινιά Λακωνίας)
- 13.00 Μαρία Τσούλη, Αριστείδης Παπαγιάννης
Νομισματικός θησαυρός της Ύστερης Αρχαιότητας από το Καραβοστάσι Οιτύλου Λακωνίας

- 13.20 ΣΥΖΗΤΗΣΗ
13.45 ΞΕΝΑΓΗΣΗ ΣΤΟ ΑΡΧΑΙΟ ΘΕΑΤΡΟ ΚΑΙ ΣΤΗΝ ΑΡΧΑΙΑ ΑΓΟΡΑ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ

ΣΑΒΒΑΤΟ, 28 Μαΐου 2011

ΑΙΘΟΥΣΑ Α΄

ΓΕΝΙΚΗ ΕΙΣΗΓΗΣΗ

- 9.00 *Βάσω Πέννα*
Κοινωνία, Οικονομία στην Πελοπόννησο, κατά τους βυζαντινούς χρόνους
(5ος-12ος αιώνας)

ΑΙΘΟΥΣΑ Β΄

**6ηΒ ΣΥΝΕΔΡΙΑ
BYZANTINOI XRONOI**

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Δέσποινα Ευγενίδου, Ιωάννης Τουράτσογλου

- 9.30 Βαγγέλης Μαλαδάκης
Το Άργος κατά τους πρώιμους βυζαντινούς χρόνους: η μαρτυρία των νομισμάτων από τις ανασκαφές του Εθνικού Γυμναστηρίου
- 9.50 Άννα Λαμπροπούλου
Νομισματική κυκλοφορία στη ΒΔ Πελοπόννησο κατά τους σκοτεινούς χρόνους: προσεγγίσεις υπό το φως της αρχαιολογικής μαρτυρίας
- 10.10 Ιωάννα Κολτσίδα-Μακρή
Η σφραγιστική μαρτυρία στην Πελοπόννησο κατά τους σκοτεινούς χρόνους
- 10.30 Παναγιώτης Γιαννόπουλος
Το μεσοβυζαντινό Άργος: ιστορικά δεδομένα και νομισματική κυκλοφορία
- 10.50 ΣΥΖΗΤΗΣΗ
11.10 ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ

ΣΑΒΒΑΤΟ, 28 Μαΐου 2011

ΑΙΘΟΥΣΑ Β΄

**7ηΒ ΣΥΝΕΔΡΙΑ
BYZANTINOI XRONOI**

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Δημήτρης Αθανασούλης, Βάσω Πέννα

- 11.40 Μαρία Γερολυμάτου
Νόμισμα και καθημερινός βίος στην Πελοπόννησο από τον 9ο μέχρι τον 11ο αι.

- 12.00 Χρήστος Σταυράκος, Αιμιλία Μπακούρου
Τα νομίσματα του ταφικού τρίκογχου στη Σπάρτη. Μαρτυρίες για την οικονομική ζωή της μεσαιωνικής πόλης
- 12.20 Κωνσταντίνος Λαγός, Φώτιος Καριανός
Οικονομικά δεδομένα και νομισματική κυκλοφορία στο Μουχλί της Αρκαδίας κατά την ύστερη βυζαντινή περίοδο
- 12.40 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
- 13.45 **ΞΕΝΑΓΗΣΗ ΣΤΟ ΑΡΧΑΙΟ ΘΕΑΤΡΟ ΚΑΙ ΣΤΗΝ ΑΡΧΑΙΑ ΑΓΟΡΑ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ**

8ηΒ ΣΥΝΕΔΡΙΑ
BYZANTINOI XRONOI - ΛΑΤΙΝΟΚΡΑΤΙΑ - ΒΕΝΕΤΟΚΡΑΤΙΑ

ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Παναγιώτης Γιαννόπουλος, Χρήστος Σταυράκος

- 17.00 Κλεάνθης Σιδηρόπουλος
Μεσαιωνική Μεσσήνη (8ος-15ος): τα νομίσματα, τα μολυβδόβουλα και η ιστορία
- 17.20 Μίνα Γαλάνη-Κρίκου
Ακροναυπλία. Η νομισματική μαρτυρία βυζαντινής και «δυτικής» παρουσίας
- 17.40 Αγγελική Κόσσυβα
Μεσαιωνικό Άργος: η μαρτυρία δύο νομισματικών θησαυρών
- 18.00 Julian Baker, Γεώργιος Τσεκές
Νομισματικός θησαυρός της Φραγκοκρατίας από τις Λίμνες Αργολίδας
- 18.20 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**
- 18.35 **ΔΙΑΛΕΙΜΜΑ**

ΣΑΒΒΑΤΟ, 28 Μαΐου 2011

ΑΙΘΟΥΣΑ Β΄

9ηΒ ΣΥΝΕΔΡΙΑ



ΠΡΟΕΔΡΟΙ : Μίνα Γαλάνη-Κρίκου, Αναστασία Παναγιωτοπούλου

- 19.00 Κωνσταντίνα Παπακοσμά
**Πιστωτικές δραστηριότητες στη λατινοκρατούμενη Πελοπόννησο (13^{ος}-15^{ος} αι.):
Η μαρτυρία των γραπτών πηγών.**
- 19.20 Δημήτρης Αθανασούλης
Μολυβδόβουλο των Ιωαννιτών Ιπποτών από το Κάστρο Χλουμούτζι
- 19.40 Ανδρέας Μαζαράκης
Το μέταλλο φιλομάθειας του Ιωάννη Καποδίστρια
- 20.00 **ΣΥΖΗΤΗΣΗ**

ΚΥΡΙΑΚΗ, 29 Μαΐου 2011

9.00 **ΕΠΙΤΟΠΙΑ ΠΑΡΟΥΣΙΑΣΗ ΤΩΝ ΑΝΑΚΟΙΝΩΣΕΩΝ ΤΟΙΧΟΥ (POSTERS)**

ΣΥΝΤΟΝΙΣΤΡΙΕΣ: Μαρίνα Λυκιαρδοπούλου, Γεωργία Αλεξοπούλου

ΑΝΑΚΟΙΝΩΣΕΙΣ ΤΟΙΧΟΥ (POSTERS)

ΕΙΚΟΝΟΓΡΑΦΙΑ

Lilian De Angelo Laky
The coins of Olympia and the consolidation of Zeus' imageries in Classical Greece

Χριστίνα Τσαγκάλια
Εικονιστικοί τύποι του Ερμή στα πελοποννησιακά νομίσματα των αυτοκρατορικών χρόνων

ΝΟΜΙΣΜΑΤΟΚΟΠΕΙΑ

Στυλιανή Δρένη
Νομισματοκοπείο Φλιούντος

ΚΥΚΛΟΦΟΡΙΑ ΣΤΗΝ ΠΕΛΟΠΟΝΝΗΣΟ

Όλγα Ψυχογιού
Νομίσματα από το νότιο νεκροταφείο της αρχαίας πόλης του Άργους (Οικ. Δ. Συμεωνίδη)

Αριάδνη Κλωνιζάκη



Νομίσματα από το «Κτίριο Ε» του Ασκληπιείου της Επιδαύρου: Πολύτιμοι μάρτυρες για την συζήτηση ενός σημαντικού χώρου λατρείας

Κατερίνα Μπαρακάρη-Γλένη

Νομίσματα κλασικών και ελληνιστικών χρόνων από σωστικές ανασκαφές της Δ' ΕΠΚΑ στο Άργος

Σταματούλα Μακρυπόδη, Μηλιά Γιαννακούλη

Νομισματικός θησαυρός ελληνιστικών χρόνων από το Άργος

Ευτέρπη Ράλλη

Δύο θησαυροί από τη βορειοανατολική Πελοπόννησο και το θέμα της χρονολόγησης των αργυρών υποδιαιρέσεων

Χρίστος Λιάγκουρας, Κωνσταντίνα Ντουντούμη

Χάλκινα νομίσματα από ένα νέο ιερό στην Ολυμπία

Αθανάσιος Θέμος, Ελένη Ζαββού

Νομισματικοί θησαυροί από οικόπεδα της Σπάρτης

Γρηγόρης Γρηγορακάκης, Σταμάτης Φριτζίλας

Νομίσματα από τις νεότερες ανασκαφές στο Παλλάντιο της Αρκαδίας

Ελένη Παλαιολόγου

Νομίσματα από τις Μυκήνες

Franck Wojan

Les grands bronzes éléens

Ελένη Σαρρή

Θησαυρός νομισμάτων από το οικόπεδο Α. Γιακουμάκη στο Άργος

Νικόλαος Βασιλάκης, Λυδία Μαλαταρά, Μαρία Στεφανοπούλου

Νομισματική μαρτυρία από οικόπεδο της οδού Κανακάρη 135 στην Πάτρα

Λεωνίδα Σουχλέρης

Νομισματικές μαρτυρίες από τη νοτιοανατολική Μεγαλοπολίτιδα χώρα της Αρκαδίας. Νέα νομισματικά ευρήματα από τις ανασκαφές στο έργο του νέου αυτοκινητόδρομου Μεγαλόπολη - Σπάρτη.

ΚΥΚΛΟΦΟΡΙΑ ΕΚΤΟΣ ΠΕΛΟΠΟΝΝΗΣΟΥ

Χρήστος Γκατζόλης

Μικρός ταφικός «θησαυρός» από την αρχαία Πύδνα με αργυρά νομίσματα Άργους και χάλκινα Φιλίππου Β'

Μαρία Σκόρδου

Κυκλοφορία Πελοποννησιακών κοπών στη Δυτική Κρήτη

Ανδρέας Σωτηρίου, Έλενα Μπονέλου



Νομίσματα κεφαλληνιακής τετράπολης από τις σωστικές ανασκαφές

Δρόσος Κραβαρτόγιαννος

Νομίσματα Πελοποννήσου του β' αι. π.Χ. στον «θησαυρό» της Παιδικής Χαράς Αμφίσσης

Δημήτηρ-Ελένη Λαδογιάννη

Πελοποννησιακά νομίσματα στο Κάλλιον Δωρίδος

ΣΥΛΛΟΓΕΣ

Ελένη Παπαευθυμίου

Νομίσματα Πελοποννήσου στη Συλλογή Ιδρύματος Μείζονος Ελληνισμού (ΙΜΕ)

Ευαγγελία Παππή, Γεωργία Ήβου

Νομισματικό σύνολο από ιδιωτική συλλογή στο Μουσείο Ναυπλίου

ΚΥΡΙΑΚΗ, 29 Μαΐου 2011

ΑΙΘΟΥΣΑ Α'

ΠΡΟΕΔΡΟΣ : Κατερίνα Μπαρακάρη-Γλένη

10.30 **ΣΥΜΠΕΡΑΣΜΑΤΑ-ΑΠΟΛΟΓΙΣΜΟΣ ΣΥΝΕΔΡΙΟΥ**
Olivier Picard, Δέσποινα Ευγενίδου

11.00 **ΞΕΝΑΓΗΣΗ ΣΤΟ ΜΟΥΣΕΙΟ ΤΟΥ ΝΑΥΠΛΙΟΥ**

17.00 **ΑΝΑΧΩΡΗΣΗ ΓΙΑ ΑΘΗΝΑ**



EFA – Rapport d'activité 2011

ΕΘΝΙΚΟ ΚΑΙ ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΚΟ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΑΘΗΝΩΝ
&
Groupement de recherche européen FIGVRA

Διεθνές Συνέδριο / Colloque International / International Conference

Η ΑΠΕΙΚΟΝΙΣΗ ΤΟΥ ΘΕΙΟΥ ΜΕ ΟΧΗΜΑ ΤΟΝ ΜΥΘΟ
ΑΝΑΜΕΣΑ ΣΤΗΝ ΕΛΛΑΔΑ ΚΑΙ ΤΗ ΡΩΜΗ

LA REPRÉSENTATION DU DIVIN
DANS LA DIACHRONIE DU MYTHE
ENTRE GRÈCE ET ROME

THE REPRESENTATION OF THE DIVINE
IN GREEK AND ROMAN RELIGION
FUNCTIONS AND TRANSFORMATIONS IN THE CONTEXT OF MYTH



Αθήνα & Αίγινα / Athènes & Égine / Athens & Aegina

10/6/2011 – 12/06/2011



PROGRAMME

Friday, 10 June 2011
University of Athens, Panepistimiou 30
New amphitheatre

Morning session

- 09.30 – 10.00 : Reception; coffee, biscuits etc.
- 10.00 – 10.30: Welcome and introductory remarks by **Polymnia ATHANASSIADI**

Part I. Origins: theogonies and theologies of the archaic and classical periods

Chair : **Constantinos MACRIS**

- 10.30 – 11.00 : **Alberto BERNABÉ – Miguel HERRERO** (Madrid): Gods in the Derveni Papyrus.
- 11.00 – 11.30 : **Spyros RANGOS** (Patras) : The convergent views of the Derveni author, Iamblichus, and Proclus on the naturalness of divine names.
- 11.30 – 12.15 : discussion
- 12.45 : Guided tour of the New Acropolis Museum by Prof. Demetrios PANTERMALIS, followed by lunch at the Museum restaurant.

Afternoon session

Part II. The Hellenistic age: old myths, new gods and their representations

Chair : **Sophia ANEZIRI**

- 16.30 – 17.00 : **Hélène FRAGAKI** (Paris): L'apothéose de Bacchus: artifices et mécanismes automatiques dans la mise en scène des mythes.
- 17.00 – 17.30 : **Eleni FASSA** (Athens): Constructing ritual imperatives: foundation patterns of the Sarapis cult in Alexandria and in the cities of the Eastern Mediterranean.
- 17.30 – 18.00 : discussion
- 18.00 – 18.30 : coffee break

Chair : **Corinne BONNET**

- 18.30 – 19.00 : **Carolina LOPEZ-RUIZ** (Ohio): "Things not found among the Greeks": tradition and innovation in Philo of Byblos' Phoenician mythography.
- 19.00 – 19.30 : **Parvaneh POURSHARIATI** (Ohio): A crucial discovery in Mithraic studies? Introducing a Parthian Mithraic literary corpus.
- 19.30 – 20.00 : discussion



- 20.15 : Reception at the *École française d'Athènes*

Saturday, 11 June 2011
University of Athens, Panepistimiou 30
New amphitheatre

Morning session

Part III. The era of interpretation(s): mythical creation and recreation in late antiquity

Chair : **Paul KALLIGAS**

- 10.00 – 10.30 : **Philippe HOFFMANN** (Paris) : La figure de Cronos selon Plotin et Proclus.
- 10.30 – 11.00 : **Georges SKALTSAS** (Athens) : Mythe et Ecritures chez Origène.
- 11.00 – 11.30 : discussion
- 11.30 – 12.00 : coffee break

Chair **Nicole BELAYCHE**

- 12.00 – 12.30 : **Philippe BORGEAUD** (Genève) : Cybèle, Jérôme et Osée : une petite réflexion sur le comparatisme.
- 12.30 – 13.00 : **Ilinca TANASEANU-DOEBLER** (Göttingen) : Τὰ μὲν οἴκοι φιλοσοφῶ, τὰ δ' ἔξω φιλόμυθος εἰμι διδάσκων : the function of myth in Synesios of Cyrene.
- 13.00 – 13.30 : discussion
- 13.30 – 17.00 : lunch and afternoon break

Afternoon session

Chair : **Polymnia ATHANASSIADI**

- 17.00 – 17.30 : **Janine BALT**Y (Toulouse): Héraclès, Adonis, Cassiopée: de l'image mythologique à la représentation du divin.
- 17.30 – 18.00 : **Pierre CHUVIN** (Paris) : Nonnos ou l'illusion épique.
- 18.00 – 18.30 : **Anthony KALDELLIS** (Ohio): The last Roman interpretation of ancient myth: Ioannes Lydos' *De mensibus*.
- 18.30 – 19.15 : discussion
- 20.00 : Dinner at the University of Athens Club "Kapodistriakon"

**Sunday, 12 June 2011
Aegina**

- 9.00 : ferry from Piraeus to Aegina
- 10.30 – 11.00 : coffee

- 11.00 – 13.00 : **Angelos CHANIOTIS** (Oxford & Princeton): Concluding comments followed by general discussion.

- 13.00 – 14.30 : lunch

- 14.30 – 19.30 : visit to the Archaeological Museum of Aegina / temple of Aphaia / Byzantine ruins of Palaeochora and Omorfi Eklissiá

- 20.30 : ferry to Piraeus



Οργανωτική επιτροπή / Comité d'organisation / Organising Committee :

Πολύμνια ΑΘΑΝΑΣΙΑΔΗ Polymnia ATHANASSIADI

Κωνσταντίνος ΜΑΚΡΗΣ Constantinos MACRIS

Σοφία ΑΝΕΖΙΡΗ Sophia ANEZIRI

Πλάτων ΠΕΤΡΙΔΗΣ Platon PETRIDIS





Διεθνές Συμπόσιο

*Η πρόκληση του φύλου στις Οθωμανικές, Τουρκικές και Μεσανατολικές σπουδές:
Επιχειρώντας μια διεπιστημονική προσέγγιση*

Colloque International

Le défi du genre dans les études ottomanes, turques et moyen-orientales :

Vers une approche interdisciplinaire

International conference

The Challenge of Gender in the Ottoman, Turkish and Middle-Eastern Studies:

Attempting an Interdisciplinary Approach

Πέμπτη 1 Δεκεμβρίου - Παρασκευή 2 Δεκεμβρίου

Jeudi 1 décembre - Vendredi 2 décembre 2011

Thursday 1 December- Friday 2 December 2011

Αμφιθέατρο «Ιωάννης Δρακόπουλος»
Κεντρικό Κτίριο Πανεπιστημίου Αθηνών
Πανεπιστημίου 30

Salle des conférences “Ioannis Drakopoulos”
Université nationale et capodistrienne d’Athènes
30, Avenue Panepistimiou

“Ioannis Drakopoulos” Conference Hall
Central Building, University of Athens
30, Panepistimiou Avenue



Thursday, 1 December 2011/Jeudi 1 décembre

9.30-10.00 OPENING ADDRESSES/ ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Ioannis MAZIS, President of the Department of Turkish and Middle Eastern Studies, University of Athens

Maria COUROUCLI, Directrice des études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine, EFA

Efi KANNER, Member of the Organizing Committee, Department of Turkish and Middle Eastern Studies

10.00- 11.30 **First Session / Première Séance :**

GENDER AND HISTORIOGRAPHIES / GENRE ET HISTORIOGRAPHIES

Chair / Présidence de séance: Ioannis MAZIS

Nadezhda ALEXANDROVA:

The Challenges of Teaching 19th century Literary History from a Gendered Edge.
A Bulgarian case study.

Katerina DALAKOURA:

Uses of 'Gender' in Education History and Press History of the Ottoman Greeks.

Dario MICCOLI:

Between Paris and Zion. Gender and the history of the Cairo Jewish youth 1920s-1940s.

11.00-11.30 Discussion

12.00-12.45 **Keynote Lecture / Conférence**

Krassimira DASKALOVA:

The "City of Gender Studies" in Central, Eastern and Southeastern Europe.

Introduction: Efi KANNER

12.45-13.15 Discussion

13.30-14.30 **Second Session / Deuxième Séance :**

GENDER, VIOLENCE AND JUSTICE IN THE OTTOMAN WORLD /

GENRE, VIOLENCE ET JUSTICE DANS LE MONDE OTTOMAN

Chair/ Présidence de séance: Nadezhda ALEXANDROVA

Eleni GARA:

Women and Violence in the Ottoman Realm

Mohamet SHARIATPANAHI:



Female Presence in the Ottoman Courts of Selanik in the Second Half of the 18th century: methodological questions.

14.10-14.30 Discussion

14.30-16.00 Lunch Break / Pause déjeuner

16.00-17.30 ***Third Session / Troisième Séance :***

GENDER, AGENCY AND COMMUNITY BOUNDARIES

GENRE, AGENCE ET FRONTIÈRES COMMUNAUTAIRES

Chair/ Présidence de séance: Efi KANNER

Lerna EKMEKCIOĞLU:

Gendered Politics of Inclusion after the Genocide: Armenians in Occupied Constantinople.

Paris PAPAMICHOS-CHRONAKIS:

From Empire to Nation-State. Multiethnic Female Sociality in post-Ottoman Salonica, 1912-1919.

Konstantina ANDRIANOPOULOU:

Mixed Marriages, Family Practices and the Boundaries of the Rum Community in Istanbul during the Interwar Period.

17.00-17.30 Discussion

17.30-18.00 Break / Pause

18.00-18.45 ***Keynote Lecture / Conférence***

Nora ŞENI:

Le genre: une catégorie indispensable pour l'étude du processus de modernisation; Du dernier siècle ottoman à l'ère contemporaine de la Turquie républicaine

Introduction: Maria COUROUCLI

18.45-19.15 Discussion

19.30 Reception / Réception

19.31

Friday, 2 December 2011/ Vendredi 2 décembre

10.00-11.30 ***Fourth Session / Quatrième Séance***

SOCIAL CHANGE AND GENDER PATTERNS

CHANGEMENT SOCIAL ET CONFIGURATIONS DE GENRE

Chair/ Présidence de séance: Maria COUROUCLI



Arzu ÖZTÜRKMEN:

Between Conservatism and Modernity: Women of Early Republican Era.

Efi KANNER:

Trans-cultural Encounters and Discourses on Women's Rights from the Ottoman Reform Era to the Early Turkish Republic.

Anastasia FALIEROU:

Women's Question in the Young Turk Period: An "uneasy" modernization?

11.00-11.30 Discussion

11.30-12.00 Coffee Break/ Pause café

12.00-12.45 **Keynote Lecture / Conférence**

Fotini TSIBIRIDOU

Reconsidering gendered practices in the broader Middle-East.

Anthropology's critical understanding within postcolonial and neoliberal conditions.

Introduction: Tassos ANASTASSIADIS

12.45-13.15 Discussion

13.15-13.30 Coffee Break/ Pause café

13.30-14.30 **Fifth Session / Cinquième Séance:**

GENDER AND FICTION IN THE ARAB WORLD

GENRE ET FICTION DANS LE MONDE ARABE

Chair/ Présidence de séance: Sophia PROKOU

Sophia NICOLAIDÈS-SALLOUM:

La révolte de la femme dans l'oeuvre de Farjallah Haïk, écrivain libanais francophone.

Eleni KONDYLI:

La femme arabe romancée au XX^e siècle.

14.10-14.30 Discussion

14.30-17.00 Lunch Break / Pause déjeuner

17.00-18.00 **Sixth Session/ Sixième Séance:**

GENDER IN CONTEMPORARY DEBATES ON RELIGION IN MIDDLE EAST

LE GENRE DANS LES DÉBATS CONTEMPORAINS SUR LA RELIGION AU MOYEN ORIENT



Chair/ Présidence de séance: Tassos ANASTASSIADIS

Niki PAPAGEORGIU:

Christian Women in the Middle East: The Modern Debate.

Aggeliki ZIAKA:

Mothers of the Believers (Qur'ân, 33:6): paradigms for contemporary Muslim women and their rights. Gender differences between sunnis and shi'ites.

17.40-18.00 Discussion

18.00-18.30 Break / Pause

18.30-19.15 ASSESSMENT OF THE CONFERENCE RESULTS / ÉVALUATION DES RÉSULTATS
DU CONFÉRENCE

Krassimira Daskalova, Arzu Öztürkmen, Fotini Tsibiridou

19.15-19.30 Discussion. End of the Conference

20.00 Dinner / Dîner

The Organizing Committee / Comité d'organisation

Maria Couroucli

Directeur de Recherche CNRS

Directeur des études

Époques moderne et contemporaine École Française d' Athènes

Professor Ioannis Th. Mazis

President of the Department of Turkish and Modern Asian Studies

University of Athens

Assistant Professor **Anastassios Anastassiadis**

École Française d' Athènes

McGill University, Montreal

Lecturer **Dr. Efthymia Kanner**

Department of Turkish and Modern Asian Studies

University of Athens